



National
Defence

Défense
nationale

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS

2008-2009



PAGE LAISSÉE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT



Table des matières

Une version électronique du présent rapport peut être consultée à l'adresse suivante :
http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/pubs/rep-pub/ddm/rpp/rpp08-09/intro_f.asp

Nota : Des liens hypertextes menant à des renseignements supplémentaires se trouvent dans la version électronique du présent document.

SECTION I : APERÇU MINISTÉRIEL	1
MESSAGE DU MINISTRE	1
DÉCLARATION DE LA DIRECTION.....	3
RAISON D'ÊTRE	4
RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISATION	6
ARCHITECTURE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME.....	7
POSTES VOTÉS ET LÉGISLATIFS FIGURANT AU BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES.....	15
DÉPENSES MINISTÉRIELLES PRÉVUES ET ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN	16
INFORMATION SOMMAIRE	21
SECTION II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE	33
METTRE SUR PIED ET MAINTENIR DES FORCES INTÉGRÉES PERTINENTES, ADAPTÉES, EFFICACES ET APTES AU COMBAT	33
MENER DES OPÉRATIONS	67
CONTRIBUER AU GOUVERNEMENT, À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE ET À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE	73
SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	84
TABLEAU 1A – LIENS DU MINISTÈRE AVEC LES RÉSULTATS DU GOUVERNEMENT DU CANADA	84
TABLEAU 1B : LIEN AVEC LES RÉSULTATS DU GOUVERNEMENT DU CANADA	85
TABLEAU 2 – STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	86
TABLEAU 3 – ESTIMATION DU COÛT DES OPÉRATIONS INTERNATIONALES DES FORCES CANADIENNE.....	88
AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS	89
SECTION IV : TABLEAUX SUR LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES DE CERTAINES ORGANISATIONS DU PORTEFEUILLE DE LA DÉFENSE	90
TABLEAU 1 – RÉSERVE.....	90
TABLEAU 2 – CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DU CANADA.....	92
TABLEAU 3 – CABINET DU JUGE-AVOCAT GÉNÉRAL	92
TABLEAU 4 – BUREAU DE L'OMBUDSMAN DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES CANADIENNES	93
TABLEAU 5 – RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR LA DÉFENSE CANADA.....	94
TABLEAU 6A – SECRÉTARIAT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE	95
TABLEAU 6B : BESOINS EN PERSONNEL (ETP) EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)	96
TABLEAU 6C : COÛTS PAR MINISTÈRE/ORGANISME PARTICIPANT	96



SECTION V : SERVICES INTERNES.....	98
SERVICES DE GESTION ET DE SUPERVISION.....	99
SERVICES DE GESTION FINANCIÈRE	103
SERVICES DE GESTION DES INSTALLATIONS ET DES BIENS	104
SERVICES DE GESTION DE L'INFORMATION.....	106
SERVICES JURIDIQUES	107
AFFAIRES PUBLIQUES / SERVICES DE COMMUNICATION	107
SERVICES D'ÉVALUATION / SERVICES DE VÉRIFICATION INTERNE	108
AUTRES SERVICES DE SOUTIEN	109
SECTION VI : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	111
APPENDICE A – APPLICATION DES LOIS ET RÈGLEMENTS	111
APPENDICE B – PARTENAIRES ET INTERVENANTS CLÉS	111
APPENDICE C – FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE DU MDN ET DES FC	111
APPENDICE D – PERSONNES-RESSOURCES	112
APPENDICE E – LISTE DES ABRÉVIATIONS	113
INDEX.....	117



Section I : Aperçu ministériel

Message du Ministre

À titre de ministre de la Défense nationale, j'ai l'honneur de présenter au Parlement le Rapport sur les plans et les priorités pour 2008-2009.

Le rapport de cette année se veut un reflet de la poursuite du perfectionnement et de la mise en œuvre de l'*Architecture des activités de programmes* (AAP) du Conseil du Trésor qui est appliquée au cadre et à la gestion de la défense. L'AAP donne une compréhension claire de la relation entre les ressources et les résultats lorsqu'il s'agit de :

- veiller à ce que le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes disposent d'une capacité pertinente et crédible permettant de respecter leurs engagements en matière de défense et de sécurité;
- contribuer à la paix, à la sécurité et à la stabilité nationales et internationales par la réussite des missions qui leurs sont confiées;
- promouvoir la saine gouvernance ainsi que l'identité canadienne et exercer une influence au sein de la collectivité mondiale.



Les FC continueront d'être un élément clé de l'approche pangouvernementale en matière de défense et de sécurité. Au cours des prochains mois, nous continuerons à étudier des moyens d'augmenter les effectifs totaux des FC afin de relever les défis posés par de plus grandes exigences opérationnelles et les taux d'attrition accrus, et de veiller à la soutenabilité d'une force de défense viable et efficace. Nous sommes engagés à l'égard de la modernisation des FC, et de ce fait, nous veillons à ce que notre pays dispose d'une armée moderne de première classe qui peut efficacement réagir aux problèmes de sécurité au Canada, dans notre hémisphère et partout dans le monde. L'annonce d'un plan de financement à long terme des FC dans le Budget 2008 nous aidera grandement à remplir nos engagements.

La première fonction des FC demeure l'atteinte de l'excellence dans le cadre des opérations au pays. Dans un contexte de sécurité toujours plus complexe, le rôle des FC consistant à protéger le Canada et sa souveraineté revêt une importance cruciale. Dans le cadre de notre stratégie de défense *Le Canada d'abord*, nous allons accroître la présence utilitaire des FC à l'échelle du Canada, afin d'augmenter leur capacité à surveiller et à contrôler notre territoire et ses approches, et à prendre part aux opérations de recherche et de sauvetage en plus d'aider les autorités civiles à intervenir en cas d'urgences, y compris dans l'Arctique. En outre, nous allons appuyer la mission de sécurité dirigée par la GRC en préparation des Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver 2010, témoignant ainsi de notre engagement à prêter main-forte à nos partenaires de sécurité canadiens. Les



FC continueront en outre à collaborer avec leurs collègues américains afin de protéger l'Amérique du Nord.

Le gouvernement est également déterminé à maintenir un rôle de leadership à l'étranger. Dans ce contexte, les FC continueront d'aider à rétablir la paix et la sécurité dans des régions perturbées. La contribution du Canada à la mission visant à rétablir la stabilité en Afghanistan, sous le mandat des Nations Unies et dirigée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, demeure le principal objectif des opérations des FC à l'étranger. De fait, nous sommes déterminés à réaliser des progrès durables dans ce pays. Voilà pourquoi le gouvernement accepte l'analyse et les recommandations du groupe de travail indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan (groupe de travail Manley), et il est déterminé à agir en conséquence.

Afin de protéger le Canada et ses intérêts à l'étranger, nous comptons sur le dévouement et l'engagement de tous les membres de l'Équipe de la Défense — les militaires comme les civils. Je suis fier de diriger cette grande institution nationale. Il me tarde de poursuivre mes travaux avec la population canadienne ainsi que les députés et les sénateurs en vue d'améliorer les Forces et d'apporter un appui constant à nos courageux militaires, hommes et femmes.

Le ministre de la Défense nationale,

L'honorable Peter G. MacKay, C.P., député



Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2008–2009 du ministère de la Défense nationale.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation énoncés dans le *Guide pour la préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2008–2009 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement*.

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).
- Il repose sur les activités de programmes et les résultats stratégiques du Ministère ministériels qui ont été approuvés par le Conseil du Trésor.
- Il présente des renseignements logiques, complets, équilibrés et fiables.
- Il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats atteints avec les ressources et les pouvoirs confiés au MDN ainsi qu'aux FC.
- Il fait état des finances en fonction des dépenses prévues approuvées par le SCT.

Le Sous-ministre

Robert Fonberg



Raison d'être

La mission de la Défense

La mission du MDN et des FC consiste à défendre le Canada ainsi que les valeurs et les intérêts canadiens tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales.

En vertu de la politique de défense du Canada, les Forces canadiennes (FC) sont chargées d'assumer trois rôles

- protéger la population canadienne au pays;
- défendre l'Amérique du Nord en collaboration avec les États-Unis;
- défendre les intérêts canadiens à l'étranger.

Pour bien s'acquitter de ces rôles, les FC maintiennent un éventail de capacités militaires, y compris des forces maritimes, terrestres, aériennes et d'opérations spéciales qui sont modernes et aptes au combat.

Le portefeuille de la Défense

La mission de la Défense est remplie par le ministère de la Défense nationale (MDN), les Forces canadiennes (FC) et un groupe d'organismes et d'agences connexes, dont le [Centre de la sécurité des télécommunications](#) (CST) et [Recherche et développement pour la défense Canada](#) (RDDC).

Les FC maintiennent aussi les organisations suivantes :

- un service de police comprenant la Police militaire et le Service national des enquêtes sous la supervision technique du [Grand prévôt des Forces canadiennes](#);
- un système de justice administré sous la surveillance du [Juge-avocat général](#);
- des services d'aumônerie;
- de vastes réseaux de communication au Canada et à l'étranger;
- des services de lutte contre les incendies;
- des services médicaux et dentaires, les membres des FC étant exclus à la fois de la [Loi canadienne sur la santé](#) de 1984 et du *Régime de soins de santé de la fonction publique*;
- des programmes pour les jeunes, plus précisément le [Programme des cadets du Canada](#) et les [Rangers juniors canadiens](#);
- l'[Académie canadienne de la Défense](#);
- l'[Autorité des griefs des Forces canadiennes](#);
- l'[Agence de logement des Forces canadiennes](#);
- l'[Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes](#).

La Défense comprend aussi les organismes suivants, qui sont sous la responsabilité du ministre de la Défense :

- le [Cabinet du Juge-avocat général](#);

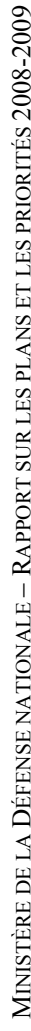


- le Bureau de l'Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes;
- le Secrétariat national de recherche et sauvetage;
- le Bureau du Commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications.

En vertu de la *Loi sur la défense nationale*, le MDN et les FC sont des entités distinctes qui travaillent en étroite collaboration, sous la direction du ministre de la Défense nationale. Le ministre de la Défense nationale est responsable de l'administration des lois, des règlements et des ordonnances énumérés à l'appendice A. La *Loi sur la défense nationale* prévoit aussi qu'un sous-ministre est responsable de la politique, des ressources, de la coordination interministérielle ainsi que des relations de défense internationales, et elle désigne le Chef d'état-major de la Défense, l'officier supérieur des FC, comme étant la personne « ... qui doit, sous réserve des règlements et sous la direction du Ministre, être chargée du contrôle et de l'administration des Forces canadiennes. »

Le Comité des griefs des Forces canadiennes et la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire relèvent du ministre de la Défense nationale, mais ne font pas partie du ministère de la Défense nationale proprement dit. Cette situation hiérarchique et organisationnelle vise à assurer une obligation de rendre compte tout en maintenant un rapport d'autonomie.

Les responsabilités précises à l'égard des résultats ainsi que les domaines de mesure du rendement connexes aux échelons des sous-ministres adjoints, des chefs d'état-major des armées (CEMA) et des commandants opérationnels sont décrites en détail dans le Plan de la Défense.



Organigramme





Principaux partenaires et intervenants de la Défense

La Défense travaille avec nombre de partenaires canadiens et internationaux qui l'aident à soutenir sa mission, ses programmes et ses activités. La grande envergure du mandat de la Défense se reflète dans la complexité et la diversité de ses partenaires et intervenants, dont la liste complète se trouve à l'appendice B.

Aperçu des mécanismes de prestation

Les règles et les principes régissant les subventions et les contributions de l'État sont décrits dans la [Politique sur les paiements de transfert](#) du SCT. On entend par « transfert » des transferts d'argent, de produits, de services ou de biens provenant d'un crédit à l'intention de particuliers, d'organismes ou d'autres paliers de gouvernement, sans que le gouvernement fédéral reçoive des produits ou des services en contrepartie, mais qui exigent que le destinataire fournisse un rapport ou d'autres renseignements avant de recevoir le paiement. Ces dépenses sont consignées dans les [Comptes publics du Canada](#).

Le site Web suivant donne des renseignements supplémentaires sur les subventions et les contributions accordées par la Défense :

<http://www.admfincs.forces.gc.ca/pd/gc/overview_f.asp?sel=pd>

Architecture des activités de programme

Le Conseil du Trésor a approuvé la nouvelle Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR) de la Défense le 30 août 2005. Conformément à la politique du Conseil du Trésor, la SGRR de la Défense comporte trois éléments : une architecture des activités de programme (AAP); des résultats stratégiques clairement définis et mesurables; une description de la structure de gouvernance actuelle détaillant les mécanismes décisionnels, les responsabilités et la reddition de comptes au sein du Ministère. Chacun de ces éléments est décrit ci-après.

Les trois résultats stratégiques de la Défense sont :

- les Canadiens et les Canadiennes croient que le MDN et les FC ont la capacité réelle et crédible d'assumer leurs engagements en matière de sécurité et de défense;
- la réussite des missions attribuées, contribuant ainsi à la paix, à la sécurité et à la stabilité nationales et internationales; et
- la bonne gouvernance, l'identité et l'influence canadiennes au sein de la collectivité internationale.

En fait, la Défense n'a qu'un seul et unique programme, soit le « Programme des services de la Défense ». L'organisation n'est pas axée sur les programmes comme c'est le cas des autres ministères fédéraux. À ce titre, l'AAP de la Défense englobe les trois principales fonctions de la Défense afin de mener à bien sa mission et de contribuer à ses résultats stratégiques. La Défense produit des forces polyvalentes entraînées et préparées à l'éventualité d'une opération; elle mène des opérations au besoin; et interagit avec les collectivités nationales et internationales en vue de prévenir les incidents.



La Défense est passée d'un modèle de planification axé sur les menaces, qui était un produit de la guerre froide, à un modèle de planification axé sur les compétences et réagissant aux menaces asymétriques, lequel correspond aux modes actuels de planification et de gestion de nos alliés. Quand la planification et la gestion axées sur les compétences seront pleinement mises en œuvre, elles incarneront l'essence des exigences politiques de la SGRR. L'AAP de la Défense est conforme à la planification axée sur les compétences, et elle représente la nature polyvalente de nos capacités. Cela nous permet d'équilibrer les mêmes ressources de la façon la plus efficace qui soit, tout en maintenant la capacité de contribuer simultanément à plusieurs résultats.

Chaque programme comporte trois niveaux : les activités de programme, les sous-activités de programme et les sous-sous-activités de programme. Les activités qui forment chaque programme ont un lien de causalité afin de produire les principaux résultats du programme, et chaque résultat de programme contribue ou mène à un résultat stratégique.

Les Services internes, un élément parallèle mais distinct, offre un lieu où dresser la liste des entités organisationnelles, comme les finances et la gestion de l'information, qui ne produisent pas directement des résultats de programme, mais appuient toutes les activités de programme et en assurent la cohésion. Les coûts des activités des services internes sont répartis parmi les trois activités de programme, selon une formule au pro rata.

La structure d'AAP est distincte de la structure organisationnelle et financière de la Défense et des Forces canadiennes représentée par les sous-ministres adjoints (SMA) et les CEMA. Une interface électronique lie les numéros d'identification des organisations et le système connexe de suivi financier constitué de centres de fonds et de centres de coûts. Ils sont également suivis de façon distincte par les comptes du système de répartition des travaux, et ce, pour chaque organisation de niveau 1¹ (N1) à l'AAP au niveau des sous-sous-activités de programme.

La structure de gouvernance de la SGRR décrit les mécanismes décisionnels, les responsabilités et la reddition de comptes au sein de la Défense. Elle comporte les aspects décrits ci-après :

- une structure de gouvernance exploitée au plus haut niveau dans tout le Ministère afin de fournir des directives en matière de stratégie, de ressources et de gestion, ainsi qu'à assurer la prise de décisions et la responsabilisation pour l'ensemble de l'institution et de ses programmes;
- une structure de gouvernance pour chaque activité de programme afin d'orienter l'élaboration et l'efficacité des programmes, de prodiguer des conseils sur les principaux processus d'appui et de garantir la responsabilisation à l'égard des résultats du programme; et
- le modèle d'entreprise global, ainsi que ses activités fonctionnelles et ses processus principaux, comporte une structure de gouvernance fonctionnelle afin de garantir une saine gestion des processus et des fonctions, l'alignement

¹ Fait référence à l'un des sous-ministres adjoints ou des chefs d'état-major des armées qui relèvent directement du Sous-ministre ou du Chef d'état-major de la Défense.



fonctionnel des politiques et l'intégration de chacun des processus au modèle d'entreprise global.

La Défense utilise la SGRR pour étayer la planification ministérielle, la gestion du Plan de la Défense, la planification et la gestion des ressources, ainsi que la mesure du rendement et la production de rapports en la matière, particulièrement à l'externe. La Section II du rapport présente une analyse des activités de programme planifiées par résultat stratégique. Dans le cadre de la mise en œuvre intégrale de la politique de la SGRR, la Défense élaborera et mettra en œuvre un plan permettant de satisfaire aux exigences des étapes 1 à 5 définies dans la lettre d'appel du Conseil du Trésor datant du 14 décembre 2006. Actuellement, cela présuppose l'élaboration d'un cadre de mesure du rendement de l'AAP comme étape II de la mise en œuvre de la SGRR. Ce cadre vise à intégrer la plupart des systèmes de mesure du rendement actuels de la Défense nationale dans un système global. Le cadre vise aussi à élaborer des indicateurs de rendement qui sont spécifiques, mesurables, réalisables, réalistes et temporels.

Le cadre de mesure du rendement de l'AAP continuera d'être évolutif. Il dépend des efforts consacrés aux progrès en vue d'établir et d'intégrer les niveaux de disponibilité opérationnelle à l'échelle des FC, de revoir les tâches de défense et de développer de nouvelles sources de données.

L'Architecture des activités de programme et la gestion du rendement

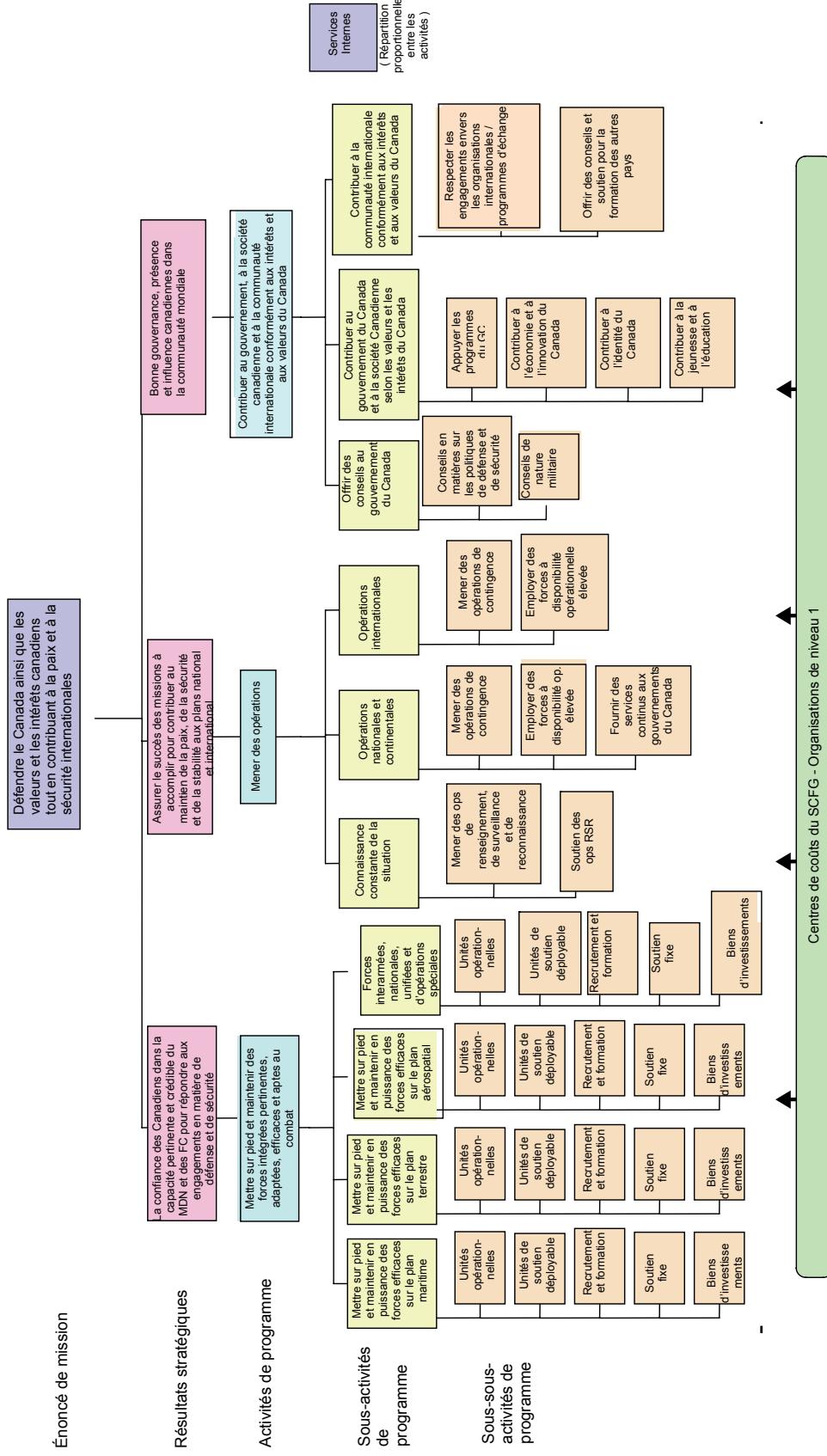
Pour compléter le cadre de mesure du rendement de l'AAP de la Défense nationale, une feuille de route stratégique et un tableau de bord prospectif fournissent à la Défense un moyen de cerner les problèmes potentiels avant qu'ils ne prennent de l'ampleur. Conjugués à la gestion des risques et aux principales mesures du rendement, la feuille de route stratégique et le tableau de bord prospectif connexe sont d'importants outils de gestions propres à l'industrie qui permettent à la haute direction de se concentrer sur les questions de rendement qui sont cruciales et pertinentes pour une organisation militaire. Vous trouverez en ligne davantage de renseignements sur le tableau de bord à l'adresse suivante : <http://www.vcds.forces.ca/dgsp/pubs/dp_m/pm/intro_f.asp#3>.

En comparaison, le cadre de mesure du rendement évolutif de l'AAP est un moyen d'associer le rendement à toutes les activités de la Défense nationale pour donner une perspective pluraliste du rendement du MDN et des FC et de la lier aux dépenses de tous les fonds affectés. La structure d'AAP étaye tous les rapports de la gestion axée sur les résultats et les rapports financiers de la Défense nationale. Pour garantir que les deux outils de gestion soutiennent l'atteinte des objectifs, la feuille de route stratégique et l'AAP ont en commun les trois résultats stratégiques mentionnés précédemment. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'appendice C.



Le graphique qui suit résume la structure de l'AAP de la Défense.

Ministère de la Défense nationale – Architecture d'activités de programme (AAP)



D Gest Strat D 5
27 fév. 2008



Priorités de la Défense pour l'année financière 2008-2009

Les priorités de la Défense portent sur un nombre ciblé d'aspects auxquels il faudra consacrer des efforts supplémentaires au cours d'une année financière, soit pour combler des lacunes sur le plan des capacités, soit pour se conformer à une directive plus générale du gouvernement visant à augmenter les activités. Les priorités aident à transposer les buts et les objectifs à moyen et à long terme en lignes directrices à court terme pour exécution, tout en maintenant le cap sur les exigences du contexte opérationnel actuel. Les priorités de la Défense ne servent pas à définir les attributions, les tâches et les responsabilités actuelles, qui sont établies par les lois (dont la *Loi sur la défense nationale*), les politiques (Énoncé de la politique de la Défense), les annonces gouvernementales (budgets) et les directives précises du Sous-ministre (SM) ou du Chef d'état-major de la Défense (CEMD) données dans le Plan de la Défense. En outre, les priorités de la Défense n'empêchent nullement l'attribution de ressources à des entreprises nécessaires à la bonne exécution du Programme des services de la Défense.

Les priorités de la Défense, qui sont liées à des activités de programme précises de l'Architecture des activités de programme, ne sont pas énoncées par ordre de priorité perçue. Elles visent à aider les organisations de Niveau 1 à cerner comment appuyer l'avancement des priorités de la Défense grâce à des initiatives précises à l'intérieur de la planification présentée. Une fois qu'elles sont approuvées dans le cadre du processus de planification des activités, les démarches prévues des organisations de Niveau 1 sont énoncées au Parlement comme des activités prioritaires de la Défense à l'intérieur du Rapport sur les plans et les priorités (RPP). De plus, les mesures de réussite énoncées dans le RPP permettront aux organisations du Vice-chef d'état-major de la Défense et du Chef des programmes de suivre les progrès relatifs à la réalisation des priorités et faciliteront le rapport de suivi dans le prochain Rapport ministériel sur le rendement (RMR).

Le Sous-ministre (SM) et le Chef d'état-major de la Défense (CEMD) ont approuvé les priorités de la Défense pour l'année financière 2008-2009.



Lien entre les priorités de la Défense et les activités de programme

Le tableau de concordance suivant a été élaboré afin d'illustrer la relation entre les priorités et les activités de programme de la Défense. Ce lien garantit que des mesures de rendement de haut niveau et des informations sur les ressources aux fins des priorités de programme et des initiatives connexes font l'objet de rapports par le biais des activités de programme.

<i>Priorités de la Défense pour 2008-2009</i>	Activités de programme				Type de priorité
	Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées pertinentes, adaptées et aptes au combat	Mener des opérations	Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada		
1. Réussir les opérations et la mission en Afghanistan					
[Activités de programme connexes : Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat / Mener des opérations / Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada]					
• Accélérer les initiatives sur la capacité de survie du soldat.	■	□	□		N
• Accélérer les mesures de soulagement du stress lié au déploiement pour les militaires et les familles.	■	□			N
• <i>Recruter la nation</i> en faisant connaître les réussites en Afghanistan, dans le cadre de l'approche pan-gouvernementale intégrée à l'égard du public canadien.		□	■		N
2. Énoncer et mettre en œuvre une nouvelle stratégie de Défense					
[Activités de programme connexes : Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat / Mener des opérations / Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada]					
• À l'appui du gouvernement du Canada, élaborer la Stratégie de Défense <i>Le Canada d'abord</i> , en veillant à ce que la nouvelle stratégie soit axée sur le maintien de la souveraineté canadienne, y compris dans l'Arctique canadien.	□	□	■		N
• Remplir la feuille de route stratégique des capacités qui établit un plan des capacités à long terme abordable, efficace et viable pour les FC.	□	□	■		N



<i>Priorités de la Défense pour 2008-2009</i>	Activités de programme			
	Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées pertinentes, adaptées et aptes au combat	Mener des opérations	Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada	Type de priorité
Compléter l'élaboration d'un plan d'investissement, qui sera fusionné au Plan de la Défense afin d'intégrer le programme de l'année en cours, y compris une mise à jour des tâches de défense, au plan d'allocation des ressources sur 10 ans.	■		■	N
Effectuer un examen de la structure de la force pour garantir que les FC sont structurées de façon optimale en vue de l'exécution des opérations.	■	■	■	N
Produire une doctrine d'emploi des FC lors des opérations intégrées.	■	■		N
Terminer l'élaboration de l'évaluation stratégique des FC du contexte de sécurité futur.			■	N
3. Améliorer la pertinence et la capacité d'intervention de l'Équipe de la Défense grâce à la transformation de la structure et des processus [Activités de programme connexes : Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat / Mener des opérations]				
Lorsque cela convient, intégrer du personnel civil aux structures des FC à tous les niveaux de commandement afin de garantir la meilleure utilisation des compétences et de l'expérience des effectifs.	■	■		N
Bâtir une capacité de commandement intégré national et régional pour les opérations.	■	■		EC
- Mettre en œuvre le développement des capacités intégrées de la Défense. - Une directive mixte du CEMD et du SM sera publiée afin d'orienter la prochaine étape de l'initiative de transformation de la Défense.	■	■		N
- Élaborer et mettre en œuvre une directive sur la disponibilité opérationnelle stratégique qui améliorera celle-ci : - en définissant les exigences relatives à la	■	■		N



<i>Priorités de la Défense pour 2008-2009</i>	Activités de programme			
	Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées pertinentes, adaptées et aptes au combat	Mener des opérations	Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada	Type de priorité
stratégie d'emploi de la force et à la production de la capacité militaire des FC; - o en créant un cadre de disponibilité opérationnelle des FC qui appuie la prise de décisions stratégiques (préparation et emploi des bonnes ressources au moment propice); - o en conjuguant les efforts du MDN et des FC pour appuyer la préparation et l'emploi de la force.				
• Comblent le manque de capacité résiduelle pour les opérations simultanées, nationales/continentales et internationales.	■	■		N
• Élaborer des stratégies de maintien en poste pour réduire l'attrition des FC - o élaborer des plans pour combler les pénuries dans les métiers militaires en situation critique.	■	■		N
4. Améliorer la gestion des activités de la Défense [Activité de programme connexe : Services internes]				
• Accélérer la mise en œuvre du système de Gestion Informatique (GI) d'entreprise et l'approche ministérielle à l'égard de la GI.	Priorité de gestion au sein des Services internes			N
• Élaborer et institutionnaliser le Profil de risque de l'organisation.	Priorité de gestion au sein des Services internes			N
• Renforcer le cadre de contrôle financier et faire avancer le développement des cadres de contrôle des matériels, de l'infrastructure et de l'information à l'appui des états financiers vérifiés du Ministère.	Priorité de gestion au sein des Services internes			N
Légende : EC = En cours N = Nouveau ■ = Primaire ■ = Secondaire				

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)



Postes votés et législatifs figurant au Budget principal des dépenses

Postes votés (1, 5, 10) ou législatifs (L)	Libellé tronqué du poste voté ou du poste législatif	Budget principal des dépenses 2008-2009 (en milliers \$)	Budget principal des dépenses 2007-2008 (en milliers \$)
1	Dépenses de fonctionnement	13 519 620	11 848 854
5	Dépenses en immobilisations	3 356 705	3 592 868
10	Subventions et contributions	192 396	210 451
(L)	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	76	75
(L)	Paielements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	6 796	7 020
(L)	Paielements en vertu des Parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (R.S., 1970 c. D-3)	1 493	1 550
(L)	Paielements aux personnes à charge de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués en service en qualité d'instructeurs dans le cadre du Programme d'entraînement aérien du Commonwealth (<i>Loi portant affectation de crédit n° 4, 1968</i>)	82	90
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés - Militaires	938 132	957 396
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	278 456	263 300
	Total du Ministère	18 293 756	16 881 605

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Nota :

1. Le budget principal des dépenses 2008-2009 compte 1 412,2 millions \$ de plus que celui de 2007-2008. Cette augmentation s'explique comme suit : 815,2 M\$ de financement supplémentaire pour *Le Canada d'abord*, 700 M\$ pour financer l'expansion des Forces canadiennes, 209,8 M\$ de financement pour le projet de capacité de transport aérien tactique, 200 M\$ pour combler les lacunes des budgets de fonctionnement (soutenabilité), 190 M\$ pour compenser partiellement la perte de pouvoir d'achat due à l'augmentation des prix, 170 M\$ de financement pour le projet de système de véhicules de soutien moyen, 150 M\$ de réinscription de fonds de l'année financière 2007-2008 à l'AF 2008-2009, 132 M\$ de financement pour le projet d'acquisition de chars de combat principaux, 105,3 M\$ de financement supplémentaire pour les augmentations de la solde militaire, 89,7 M\$ de financement supplémentaire pour le projet d'hélicoptère de transport moyen à lourd, 89,2 M\$ de financement pour les transferts et les ajustements techniques, compensés par une réduction de 1 240,9 M\$ due à la réinscription de ressources budgétaires préalablement approuvées, réduction de 111,6 M\$ de la part du Ministère aux réaffectations et aux économies du Comité d'examen des dépenses, une réduction de 86,5 M\$ des dépenses annuelles requises pour le projet de capacité de transport aérien stratégique.



Dépenses ministérielles prévues et équivalents temps plein

(en milliers \$)	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat	14 203 327	14 686 506	15 037 455	15 112 844
Mener des opérations	1 904 603	2 579 060	2 634 282	2 615 305
Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada	1 168 623	1 429 776	1 492 175	1 498 472
Budgétaire du Budget des dépenses principales (brut)	17 276 553	18 695 342	19 163 912	19 226 620
Moins le revenu disponible	(394 948)	(401 586)	(390 876)	(388 678)
Total – Budget principal des dépenses	16 881 605	18 293 756	18 773 036	18 837 942
Ajustements				
De 2007-2008 jusqu'au Budget supplémentaire des dépenses de la Défense nationale				
Financement pour renforcer la capacité indépendante des FC à protéger la souveraineté nationale et la sécurité du Canada (Le Canada d'abord)	875 176			
Financement pour la mission militaire du Canada en Afghanistan	340 867			
Financement avancé pour les grands projets d'immobilisations, dont la capacité de transport aérien (stratégique et tactique), le remplacement des chars de combat et les obusiers	162 484			
Financement pour l'acquisition de chars de combat principaux pour les FC	131 000			
Augmentations de la solde et des indemnités des membres des FC	88 731			
Financement pour prolonger la durée de vie des frégates de classe <i>Halifax</i>	49 749			
Financement pour réinstaller la Force opérationnelle interarmées 2	24 207			
Financement pour l'acquisition de navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique	14 400			
Financement lié aux programmes de publicité du gouvernement (<i>poste horizontal</i>)	13 000			
Financement d'activités essentielles à la mise en œuvre continue de la <i>Loi sur la modernisation de la fonction publique (poste horizontal)</i>	1 851			
Transfert de Transport Canada (1 140 \$) et de la Gendarmerie royale du Canada (190 \$) – Pour des initiatives de sécurité publique liées au retour de financement inutilisé pour les Centre des opérations de sécurité maritime	1 330			



(en milliers \$)	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Financement pour l'étape de définition du projet des installations de mi-parcours du Centre de la sécurité des télécommunications	1 296			
Transfert du Conseil de recherches en sciences humaines – Pour soutenir les coûts indirects de la recherche financée par le fédéral au Collège militaire royal	769			
Transfert du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (333 \$) et du Conseil de recherches en sciences humaines (70 \$) – Pour soutenir le Programme des chaires de recherche du Canada au Collège militaire royal	403			
Réinvestissement des redevances de la propriété intellectuelle	351			
Transfert de l'Agence de la santé publique du Canada – Pour des initiatives de santé publique liées au retour de financement inutilisé dans le cadre de l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire	342			
Transfert de Transport Canada – Pour des initiatives de sécurité publique liées au projet de coordination interinstitutions de la sécurité portuaire	210			
Financement à l'appui de la <i>Loi fédérale sur la responsabilité</i> afin d'évaluer tous les cinq ans les programmes en cours de subventions et de contributions (<i>poste horizontal</i>)	181			
Transfert du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie of Canada – Pour soutenir le Programme de professeurs-chercheurs industriels au Collège militaire royal	78			
Financement pour la mise en œuvre du plan d'action visant à renforcer le système de réglementation du Canada et à établir un Centre d'expertise en réglementation au sein du Secrétariat du Conseil du Trésor (<i>poste horizontal</i>)	59			
Transfert de Pêches et Océans Canada – Pour du financement inutilisé lié aux investissements dans des initiatives de coordination de la recherche et du sauvetage à l'échelle du Canada	25			
Transfert d'Environnement Canada – Pour soutenir une meilleure représentation des Autochtones dans les carrières en science et en technologie (<i>Canadian Aboriginal Science and Technology Society</i>)	(15)			
Transfert aux Affaires indiennes et du Nord Canada – Pour les frais assumés à l'appui du Programme de gestion d'anciens sites contenant des munitions explosives non explosées	(138)			
Transfert à l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada – À l'appui de la collectivité nationale des gestionnaires	(219)			



(en milliers \$)	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Transfert à Pêches et Océans Canada (744 \$) et à la Gendarmerie royale du Canada (188 \$) – Pour des investissements dans des initiatives de coordination de la recherche et du sauvetage à l'échelle du Canada	(932)			
Transfert à la Gendarmerie royale du Canada (880 \$), à Environnement Canada (150 \$), au Service canadien du renseignement de sécurité (94 \$) et au Conseil national de recherches du Canada (28 \$) – Pour des initiatives de sécurité publique liées à l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire	(1 152)			
Transfert à Affaires étrangères et Commerce international Canada – Pour apporter du soutien au personnel ministériel affecté à des missions à l'étranger	(1 205)			
Autorisations de dépenser disponibles dans le cadre du Crédit par suite de la diminution des besoins liés au report de crédits du projet visant à assurer la sécurité des communications au sein de la flotte (IMIC3)	(1 248)			
Transfert à Santé Canada (825 \$), à l'Agence de la santé publique du Canada (432 \$), à Ressources naturelles Canada (280 \$), à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (255 \$) et à Agriculture et Agroalimentaire Canada (42 \$) – Pour des initiatives de sécurité publique (<i>poste horizontal</i>)	(1 834)			
Autorisations de dépenser disponibles dans le cadre du Crédit par suite de la diminution des besoins liés au report de crédits de l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire	(13 985)			
Autorisations de dépenser disponibles dans le cadre du Crédit par suite de la diminution des besoins liés au financement du Plan d'action pour les lieux contaminés fédéraux	(14 244)			
Autorisations de dépenser disponibles dans le cadre du Crédit par suite de la diminution des besoins liés au report de crédits du Centre des opérations de sécurité maritime	(22 316)			
Autorisations de dépenser disponibles venant d'un autre Crédit par suite de la diminution des besoins du projet d'hélicoptère de transport moyen à lourd – Bureau de projet	(26 759)			
Autorisations de dépenser disponibles venant d'un autre Crédit par suite de la diminution des besoins du Projet de capacité de transport aérien – Tactique	(66 268)			



(en milliers \$)	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
De 2007-2008 jusqu'aux ajustements autres que ceux du Budget supplémentaire des dépenses de la Défense nationale				
Report du budget de fonctionnement - CT Crédit 22	159 184			
Régime d'avantages sociaux des employés (RASE)	38 571			
Augmentation de salaire des civils – CT Crédit 15	23 506			
Financement pour les dépenses admissibles liées aux listes de paie – CT Crédit 23	21 379			
Initiatives pangouvernementales - CT Crédit 10	889			
Affectation bloquée	(177 065)			
De 2007-2008 jusqu'aux ajustements de fin d'exercice				
Report de crédits – Investissements stratégiques en immobilisations (1.a)	(191 652)			
Report de crédits – Projet des hélicoptères maritimes (1.b)	(312 000)			
Aux niveaux des dépenses prévues				
Régime d'avantages sociaux des employés (RASE)		27 155	17 047	17 364
Report de crédits – Projet d'hélicoptère de transport moyen à lourd (1.c)		(138 605)	18 665	(25 949)
Renforcement de la sécurité publique grâce à la coopération en science et en technologie : Le Programme technique de sécurité nationale (1.d)				3 087
Budget 2005 – Annonces				
Investissements stratégiques en immobilisations (1.e)				
Capacité de transport aérien – Tactique		557 343	34 121	24 343
Frégates de classe <i>Halifax</i>		171 795	232 265	237 208
Réinstallation de la Force opérationnelle interarmées 2		14 363	147 147	141 449
Report de crédits – Investissements stratégiques en immobilisations (1.a)		(225 293)	(76 997)	(269 579)
Budget 2006 – Annonces				
Investissements stratégiques en immobilisations (1.e)				
Chars de combat principaux		4 000	165 000	128 000
Navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique		-	95 900	164 500



(en milliers \$)		Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Report de crédits – Investissements stratégiques en immobilisations (1.a)				(58 145)	99 997
Budget 2007 – Annonces			22 252		
Allocation environnementale des Forces canadiennes (1.f)			120 000	60 000	60 000
Centre canadien de recherches policières (1.g)			5 773	3 660	4 660
Total des ajustements		1 119 005	558 783	638 663	585 080
Total des dépenses planifiées		18 000 610	18 852 539	19 411 699	19 423 022
Moins : les revenus non disponibles		(15 733)	(1 257)	(1 278)	(1 310)
Plus : coût des services reçus sans frais		634 012	655 731	646 282	520 760
Total des dépenses du Ministère		18 618 889	19 507 013	20 056 703	19 942 472
Équivalents temps plein		92 007	92 561	93 392	S/O

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Nota :

1. Approbation anticipée des postes figurant aux ajustements des niveaux de dépenses planifiées :
 - a. L'on sollicitera le report de crédits pour les pouvoirs de dépenser sur les grands projets d'immobilisations du Budget 2005 et Budget 2006 à la fin de l'année financière 2007-2008.
 - b. L'on sollicitera le report de crédits pour les pouvoirs de dépenser sur le projet des hélicoptères maritimes à la fin de l'année financière 2007-2008.
 - c. Les pouvoirs de dépenser seront sollicités par le biais du Budget supplémentaires des dépenses 2008-2009 (A). Pour 2009-2010 et par la suite, les pouvoirs de dépenser seront accordés par le biais de la mise à jour annuelle des niveaux de référence de 2009-2010.
 - d. Le renouvellement du programme sera sollicité pour assurer un financement continu se poursuivant en 2010-2011.
 - e. L'on sollicitera les pouvoirs de dépenser pour la phase de mise en oeuvre du Budget 2005 et des grands projet d'immobilisations du Budget 2006 pendant l'année financière 2008-2009.
 - f. Les pouvoirs de dépenser seront sollicités par le biais du Budget supplémentaires des dépenses 2008-2009 (A). Pour 2009-2010 et par la suite, les pouvoirs de dépenser seront accordés par le biais de la mise à jour annuelle des niveaux de référence de 2009-2010.
 - g. Les pouvoirs de dépenser seront sollicités par le biais du Budget supplémentaires des dépenses 2008-2009 (A). Pour 2009-2010 et par la suite, les pouvoirs de dépenser seront accordés par le biais de la mise à jour annuelle des niveaux de référence de 2009-2010.



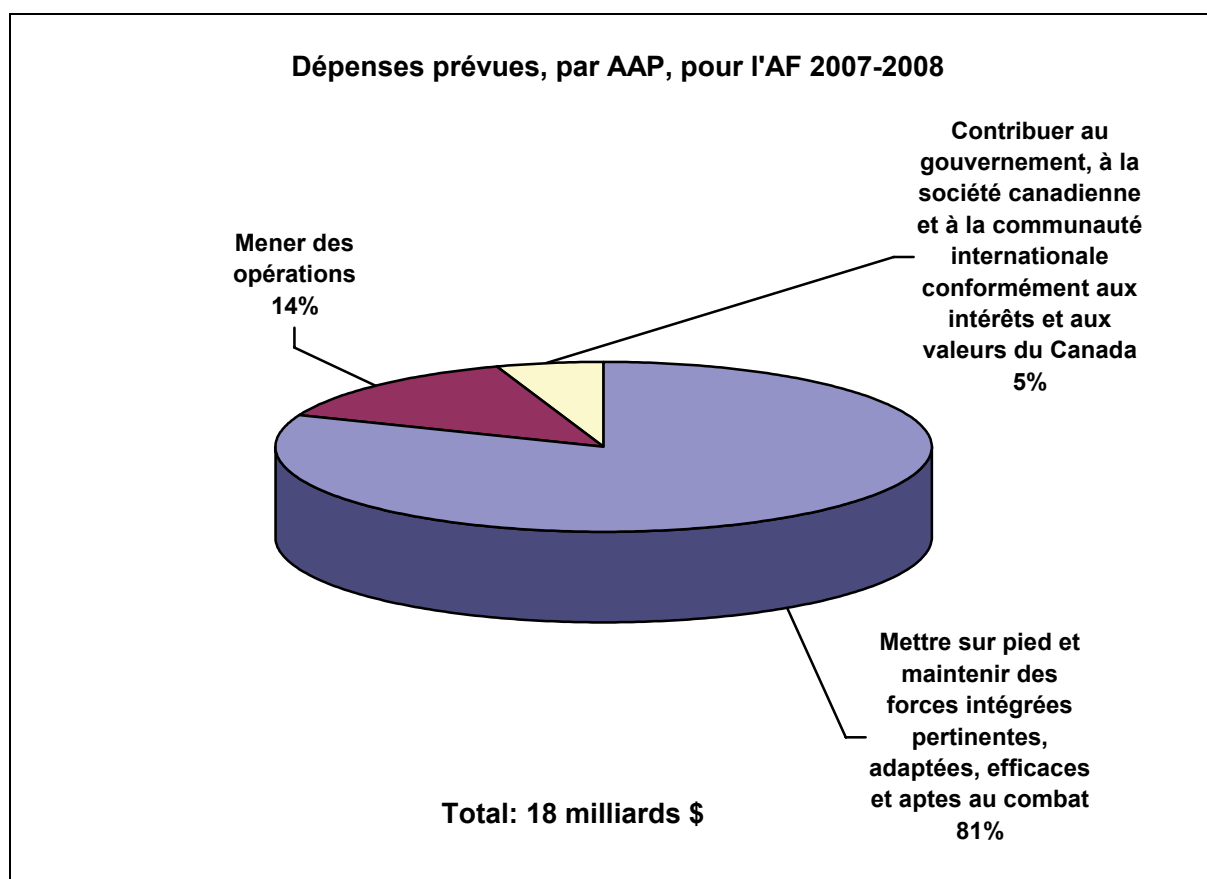
Information sommaire

APERÇU DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES PAR AAP

Ressources financières - Tout

(en milliers \$)	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Dépenses du Ministère	18 000 610	18 852 539	19 411 699	19 423 022
Dépenses d'immobilisations (comprises dans les dépenses du Ministère)	3 592 868	3 762 860	4 146 257	4 189 249

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)





Aperçu des ressources humaines

Ressources humaines – Équivalents temps plein (ETP)

(ETP)	ETP prévus ¹ 2007–2008	ETP planifiés ² 2008–2009	ETP planifiés 2009–2010	ETP planifiés 2010–2011
Force régulière ³	64 779	66 161	66 992	67 742
En service de classe C ⁴	1 400	1 400	À dét. ⁵	À dét. ⁵
Total des ETP militaires ⁶	66 179	67 561	68 392	
• Civils ⁷	25 828 ⁸	25 000 ⁹	25 000 ⁹	25 000 ⁹
Total	92 007	92 561	93 392	—

	Prévus 2007-2008	Planifiés 2008-2009	Planifiés 2009-2010	Planifiés 2010-2011
Effectif rémunéré de la Première réserve (toutes classes confondues) ⁹	26 000	26 000	26 000	26 000
Effectif total de la Première réserve (toutes classes confondues) ¹⁰	35 500	35 500	35 500	35 500
CIC	7 500	7 500	7 500	7 500
Rangers canadiens ¹¹	4 365	4 525	4 685	4 845

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense

Notas :

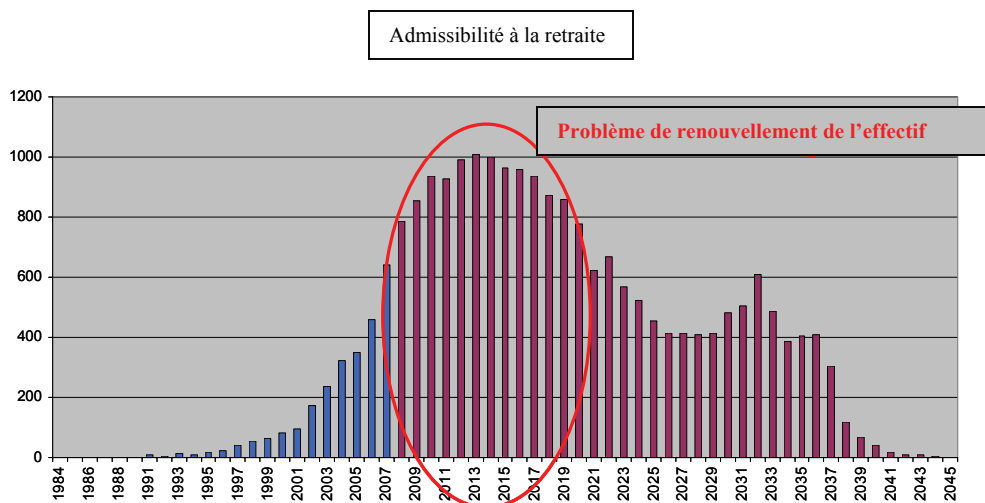
1. Le nombre des ETP prévus repose sur les effectifs actuels (fin octobre 2007) plus les prévisions de croissances de fin d'année.
2. Le nombre des ETP planifiés repose sur les effectifs planifiés.
3. Ce nombre reflète l'effectif total planifié de la Force régulière. Le cadre fiscal actuel limite l'expansion de la Force régulière à un maximum de 68 000 membres d'ici l'AF 2011-2012. Cette limite stratégique ne comprend pas le personnel affecté aux autres ministères et les Ressources en personnel pour la gestion des projets (RPGP) rémunérés en vertu des projets du Crédit 5.
4. Militaires en service de classe C qui sont actuellement en renfort aux forces déployées dans le cadre d'opérations au titre de la Force opérationnelle en Afghanistan (FOA). Les militaires de classe C sont inscrits séparément pour maintenir la visibilité des réservistes employés à l'appui des opérations de déploiement/de contingence.
5. On ignore quel est l'engagement en effectifs en service de classe C à l'égard de la FOA après février 2009.
6. Les statistiques sur les équivalents temps plein militaires comprennent les réservistes de classe C.
7. Les statistiques sur les équivalents temps plein civils comprennent les employés du Centre de la sécurité des télécommunications (CST), du Secrétariat national de recherche et de sauvetage (SNRS) et du Bureau de l'Ombudsman.
8. Le nombre approximatif des ETP civils prévus pour la fin de l'AF 2007-2008 repose sur le compte de 25 734 ETP à la fin du second trimestre (septembre 2007).
9. Le maintien à long terme des effectifs civils a été établi à 25 000 ETP. En préparation à l'anticipation d'une attrition accrue, le Ministère élabore des possibilités d'investissement pour embaucher au-delà de la limite de 25 000 ETP pour les cinq prochaines années.
10. Les rapports, la planification et les allocations relatives à l'effectif total en service de classe C reposent sur des rapports mensuels présentés par le SMA(Fin SM)/DFECS. Le nombre de l'effectif total de la Première réserve est un aperçu prévisionnel de fin d'année.
11. Expansion des Rangers canadiens pour atteindre 5 000 membres d'ici l'AF 2011-2012.



Pour garantir que les FC sont mieux préparées et équipées pour répondre aux besoins évolutifs, nationaux et internationaux, en matière de défense, le gouvernement du Canada a fait part de son intention d'augmenter la taille de la Force régulière pour atteindre un effectif de 75 000 membres et celle de la Première réserve pour un effectif rémunéré de 35 000 membres.

L'expansion de la force des FC vise actuellement 68 000 réguliers et un effectif rémunéré de 26 000 membres de la Première réserve (objectif atteint) d'ici l'année financière 2011-2012. Cette croissance fournira les ressources humaines militaires supplémentaires qui serviront au cours des années à venir à soutenir les opérations internationales, à se préparer en vue des Jeux olympiques de 2010 et d'appuyer les démarches de transformation des FC.

Dans le cadre financier actuel, et compte tenu de l'importance accrue accordée à la cadence opérationnelle élevée, à la transformation et à l'expansion de la force militaire, le maintien à long terme de l'effectif civil se situera à 25 000 équivalents temps-plein (ETP). Ce niveau est perçu comme réaliste compte tenu de l'augmentation prévue des départs à la retraite (qu'illustre la graphique d'admissibilité à la retraite qui suit) et une main-d'œuvre nationale en décroissance. Des initiatives de la Défense, comme les programmes de stage, contribueront à atténuer les problèmes de renouvellement des effectifs.





Activités de programme par résultat stratégique

Tableau : Activités de programme par résultat stratégique

(en milliers \$)	Dépenses prévues			Contribution aux priorités suivantes*
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	
Résultat stratégique : La confiance des Canadiens dans la capacité pertinente et crédible du MDN et des FC pour répondre aux engagements en matière de défense et de sécurité				
Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat	15 047 593	15 489 007	15 506 067	Priorités n° 2 et 4
Résultat stratégique : Assurer le succès des missions à accomplir pour contribuer au maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité aux plans national et international				
Mener des opérations	2 582 092	2 638 827	2 619 827	Priorité n° 1
Résultat stratégique : Bonne gouvernance, présence et influence canadiennes dans la communauté mondiale				
Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada	1 222 855	1 283 865	1 297 129	Priorité n° 3

Source : Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère) et Vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD) – Chef des programmes

Nota :

1. Les priorités de la Défense sont décrites en détails aux pages 11 à 14.

Les avantages des investissements dans la Défense par résultat stratégique

La Défense cherche constamment des moyens d'améliorer sa capacité à défendre le Canada et la population canadienne, à promouvoir les valeurs et les intérêts canadiens et à intensifier le rôle du Canada dans le monde. Un programme soigneusement planifié de modernisation et de transformation améliore la capacité des FC à composer avec les difficultés d'un contexte de sécurité en évolution. L'investissement dans les capacités de Défense garantit que les Canadiens peuvent avoir confiance dans la capacité de la Défense nationale à respecter ses engagements en matière de défense et de sécurité et témoigne des valeurs canadiennes grâce au leadership et à la saine gouvernance.

***La confiance des Canadiens dans la capacité pertinente et crédible du MDN et des FC pour répondre aux engagements en matière de défense et de sécurité***

L'accomplissement des rôles des FC repose sur la production de forces polyvalentes à un haut niveau de disponibilité opérationnelle afin de se prêter à un emploi intégré dans le cadre d'opérations de combat, de sécurité et d'aide humanitaire. Les Canadiens peuvent être confiants que les FC disposent d'une gamme de capacités militaires, dont des forces maritimes, terrestres, aériennes et d'opérations spéciales qui sont modernes et aptes au combat, prêtes pour les missions et les tâches que leur confie le gouvernement du Canada.

La Défense reconnaît que les modifications au contexte de sécurité du Canada, qui est en évolution, exigent de bâtir les forces de l'avenir tout en répondant aux besoins actuels des Canadiens. Pour répondre aux besoins actuels et à venir, les Forces canadiennes transforment et modernisent leurs forces maritimes, aériennes, terrestres ainsi que leurs forces d'opérations spéciales afin qu'elles relèvent les défis de la Défense au XXI^e siècle. Les trois éléments, incarnés par les commandements d'armée, sont responsables de la mise sur pied de forces maritimes, terrestres et aériennes qui sont reconnues internationalement pour leur compétence et leur professionnalisme exceptionnels. Une feuille de route stratégique des capacités, actuellement en cours d'élaboration, servira de plan à la prochaine génération de capacités maritimes, terrestres, aérospatiales et d'opérations spéciales qui correspondront aux objectifs politiques du gouvernement pour la défense. Le Ministère et les FC consacreront des efforts particuliers au recrutement, au perfectionnement et au maintien en poste d'effectifs militaires et civils pour renforcer l'Équipe de la Défense du Canada. Dans ce domaine, le Chef du personnel militaire transforme la fonction d'attrait et de recrutement de personnel militaire suffisamment pour mettre sur pied et soutenir les structures et les niveaux de force autorisés.

Assurer le succès des missions à accomplir pour contribuer au maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité aux plans national et international

Le résultat des missions attribuées est un facteur considérable de l'incidence qu'aura le gouvernement lorsqu'il s'agit de façonner et de protéger les intérêts canadiens. La priorité opérationnelle de la Défense témoigne d'une profonde appréciation de l'importance de chaque mission.

La défense et la sécurité du Canada demeurent la première priorité des FC. Il incombe au COM Canada de mener toutes les opérations des FC au Canada et en Amérique du Nord. Soutenu par un quartier général de commandement intégré de niveau opérationnel, le commandant du COM Canada emploiera les ressources de la Défense qui y sont affectées pour prévenir efficacement les menaces ainsi que les urgences et intervenir lorsqu'elles surviennent au Canada. Le COM Canada a également pour responsabilité de diriger les opérations militaires canadiennes liées à la défense de l'Amérique du Nord et au maintien de la sécurité continentale en collaboration avec les États-Unis, exception faite des opérations dirigées par le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD).

Chaque jour, plus de 9 100 membres des FC sont affectés traditionnellement à des tâches à l'appui d'opérations nationales. Ces opérations, de nature variée, comprennent la prestation des services de sécurité lors d'événement d'envergure tenus au Canada, à l'appui d'autres ministères et organismes. Les FC effectuent aussi des patrouilles de surveillance du territoire, de l'espace aérien et des approches maritimes du Canada, en se concentrant sur les zones où les



intérêts économiques du pays sont les plus susceptibles d'être contestés, tout en continuant à garantir la sécurité des Canadiens et des Canadiennes. Ce rôle crucial est nettement mis en évidence par le nombre d'incidents de recherche et de sauvetage (dépassant les 9 200) où les FC sont intervenues en 2007.

Pour s'acquitter de nos engagements internationaux en matière de défense et de sécurité, le Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (COMFEC) assurera la planification, les capacités d'intervention rapide et de supervision pour mener efficacement des opérations à l'étranger, y compris les missions humanitaires, de soutien de la paix et de combat. Le commandant du COMFEC utilisera les ressources des forces maritimes, terrestres, aériennes et spéciales nécessaires pour apporter de l'aide aux missions humanitaires et pour mener des opérations de soutien de la paix ou de combat où qu'elles soient requises à l'échelle internationale. Les FC mèneront ces opérations de concert avec leurs partenaires nationaux et internationaux afin d'obtenir rapidement les effets voulus à l'appui des intérêts nationaux du Canada.

Les FC déploieront deux rotations distinctes réparties sur une période couvrant les douze prochains mois, dans le but de maintenir un personnel d'une force approximative de 2 500 militaires dans le théâtre en Afghanistan. Chaque rotation sera constituée d'environ 1 500 membres de la Force terrestre de la Force régulière, auxquels s'ajouteront 500 réservistes de l'Armée de terre, tandis que les autres membres du personnel sont issus des autres commandements d'armée. Ces données ne comprennent pas les nombreux spécialistes qui se déploient dans le théâtre pour de brèves périodes par suite de besoins techniques spécifiques. Bien que l'on s'attende à ce que l'Afghanistan demeure le principal objet des efforts du COMFEC durant cette période, on compte près de 300 autres membres de l'effectif déployés à l'échelle mondiale à l'appui d'autres missions internationales qui contribuent collectivement à la paix, à la sécurité et à la stabilité internationales.

Les réservistes forment actuellement environ 20 pour cent des effectifs du MDN déployés à l'étranger, la majorité appuyant les efforts internationaux en Afghanistan. La Transformation des FC et les engagements anticipés dans le cadre d'opérations internationales laissent prévoir que ce taux de participation des réservistes se maintiendra, voire augmentera, en vertu du nouveau Système intégré de disponibilité gérée.

Le Commandement - Forces d'opérations spéciales du Canada (COMFOSCAN) maintiendra la capacité de se déployer de façon indépendante ou à l'appui du COM Canada et du COMFEC, avec un vaste éventail de capacités agiles, à disponibilité opérationnelle et d'opérations spéciales. Le Commandement du soutien opérationnel du Canada (COMSOCAN) est investi de l'importante mission de soutien des opérations consistant à garantir un soutien efficace et efficient en matière de logistique, de transport aérien et maritime à toutes les opérations nationales et internationales.

Bonne gouvernance, présence et influence canadiennes dans la communauté mondiale

Le ministère de la Défense nationale et les FC renforcent l'identité du Canada au pays et solidifient notre réputation et notre influence à l'étranger. Le MDN doit maintenir les mêmes normes de gouvernance que tout autre ministère fédéral, y compris les lois qui ne tiennent pas compte des compétences ministérielles, et en mettant davantage l'accent sur la



responsabilisation. De leur côté, les FC sont également assujetties aux dispositions supplémentaires de la *Loi sur la défense nationale* ainsi qu'au *Code de discipline militaire*. Le Ministère et les FC répondront aux exigences de ces codes de conduite au fil de leur évolution.

Renforcement de l'identité canadienne

Mis ensemble, le MDN et les FC forment l'une des plus solides institutions nationales du Canada. Ils maintiennent une présence dans toutes les provinces et territoires du pays. Les membres de ces deux organisations proviennent de tous les milieux canadiens et toutes deux se sont efforcées de devenir plus représentatives de la nature dynamique de la société canadienne. Des unités de la Réserve et des patrouilles des Rangers dans le Nord canadien, appuyées par des unités des Cadets et des Rangers juniors, renforcent encore le lien entre les FC et la société canadienne.

Les travaux des FC solidifient aussi l'image que les Canadiens associent à leur pays. L'on a régulièrement recours aux FC pour des activités de recherche et sauvetage, de secours aux sinistrés et pour protéger la souveraineté et les ressources du Canada. Plus particulièrement, au fur et à mesure que les questions de sécurité dans l'Arctique continuent de faire surface, les Canadiens s'attendent à ce que les FC jouent un rôle convenable dans le but de protéger les intérêts canadiens dans cette région cruciale.

Les activités du Ministère renforcent aussi les économies locales et nationale au Canada, en plus d'améliorer la santé de l'industrie canadienne et la base technologique du pays. La Défense continuera d'apporter une contribution vitale au bien-être économique des Canadiens.

Promouvoir les valeurs et l'influence du Canada

Les travaux à l'étranger du MDN et des FC continueront de promouvoir les valeurs profondes des Canadiens que sont la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit. Parmi les quelque 4 500 membres des FC déployés ou stationnés à l'extérieur du Canada, près de 1 350 militaires sont affectés à des postes d'état-major diplomatiques, de liaison, d'échange et d'alliance. Ces militaires viennent encore renforcer la réputation du Canada comme pays compatissant et coopératif qui œuvre à apporter la paix et la sécurité dans les régions perturbées du monde. Les FC continueront de jouer un rôle crucial dans les grandes démarches humanitaires du gouvernement du Canada par suite de catastrophes naturelles.

Outre son rôle dans le cadre d'opérations militaires, la Défense contribuera aussi à bâtir la réputation du Canada lorsqu'il s'agit d'établir une saine gouvernance à l'étranger. Que ce soit en offrant une formation en maintien de la paix (au pays et à l'étranger), en faisant la promotion des concepts démocratiques des relations civiles et militaires ou en contribuant à l'équipe consultative stratégique en Afghanistan, le personnel civil et militaire continuera de contribuer à la défense à l'étranger et aux institutions gouvernementales d'une façon empreinte de professionnalisme et témoignant des valeurs canadiennes. Ces efforts sont appréciés, non seulement par les pays qui en bénéficient, mais aussi par les alliés du Canada et d'autres partenaires internationaux.



CONTEXTE DE PLANIFICATION

Un certain nombre de facteurs nationaux et internationaux détermineront le contexte dans lequel la planification de la Défense a lieu. Ces facteurs façonneront les exigences imposées à la Défense, mais auront en outre une incidence sur ses politiques, ses programmes et ses activités. Pour bien nous acquitter de notre mandat, nous devons fonder nos décisions sur une solide compréhension de ces facteurs.

Sur le plan international, le danger des conflits à grande échelle reste faible, cependant le monde demeure dangereux et imprévisible. Les principaux sujets de préoccupation en matière de sécurité ont trait aux États en déroute ou défaillants, de même qu'aux conflits internes et interétatiques, au terrorisme international et aux armes de destruction massive. Plus particulièrement, le terrorisme international demeurera une menace grave des années encore, et la possibilité que des terroristes obtiennent et utilisent des armes de destruction massive à l'avenir ne doit pas être prise à la légère. Toutefois, la collectivité internationale continuera aussi de se préoccuper des questions humanitaires dans les États défaillants et en déroute et du potentiel de voir la souffrance humaine s'amplifier pour devenir un conflit plus vaste.

Les questions régionales aussi continueront d'attirer l'attention mondiale puisqu'on ne peut jamais écarter le potentiel d'un conflit à l'échelle mondiale au Moyen-Orient et en Asie de l'Est. Cependant, les enjeux du contexte international ne seront pas relevés de façon isolée, et il demeurera fondamental pour nos démarches de planification et de préparation de la défense que le Canada continue de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et d'autres organismes internationaux pour régler les problèmes mondiaux.

Comme les expériences du passé en ont témoigné, la possibilité que les États en déroute servent de lieu de rassemblement aux organisations terroristes internationales demeurera préoccupante. Le gouvernement a approuvé la mission en Afghanistan jusqu'en février 2009. Cette mission exige une étroite collaboration avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, particulièrement Affaires étrangères Canada et l'Agence canadienne de développement international. De fait, une approche pangouvernementale globale continuera d'encadrer l'intervention du Canada lors d'opérations internationales futures. Sur le continent, nous continuerons de travailler avec le plus proche allié du Canada – les États-Unis – afin de protéger l'Amérique du Nord grâce à des ententes comme le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD).

Au pays, la protection de la population canadienne et la défense de la souveraineté du Canada demeureront la plus grande priorité des FC. Toute démarche visant à accroître le nombre des effectifs des FC, et par extension leurs capacités, devra tenir compte des changements économiques et démographiques considérables qui ont lieu au Canada. Sur le plan économique, l'excellente situation fiscale a fait en sorte que le Canada est devenu le seul pays du G8 à avoir un surplus budgétaire. Mais le fait d'avoir une économie vigoureuse peut s'avérer une épée à double tranchant car si une forte économie signifie davantage d'argent pour la Défense, la concurrence sera très forte pour une main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée dans ce qui constitue un « marché chaud ». En même temps, la main-d'œuvre canadienne change et cette évolution posera des problèmes même pour les plans d'expansion les plus



rigoureux et songés. Par exemple, les départs à la retraite au sein des FC augmenteront, tandis que la proportion de Canadiens dont l'âge se situe entre 16 et 30 ans – soit le bassin traditionnel de recrues potentielles des FC – est en décroissance.

La mosaïque ethnoculturelle du Canada connaît aussi des changements, car l'immigration des pays non-européens augmente et l'on compte plus de Canadiens que jamais appartenant aux groupes des minorités. De fait, les immigrants comptent maintenant pour plus de 70 p. 100 de toute la croissance de la main-d'œuvre canadienne, proportion qui atteindra les 100 p. 100 au cours des 10 prochaines années. Enfin, la moitié des Canadiens dont l'âge se situe entre 25 et 35 ans ont fait des études postsecondaires, à l'université, à un collège ou à une école de métiers, ce qui donne au Canada le plus haut taux de diplômés du postsecondaire des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ces développements signifient que la Défense devra intensifier sa planification des ressources humaines. Comme point de départ, compte tenu des changements dans le marché du travail et pour cultiver la diversité, la Défense devra poursuivre ses initiatives de recrutement axées sur la diversité pour répondre aux besoins futurs.

Examen de la gestion des dépenses

Nous en sommes à la quatrième année de réductions prévues, et la Défense continue d'évoluer vers son objectif d'une réduction à l'état stable de 203 M\$ d'ici l'année financière 2009-2010, tandis que la cible du Comité d'examen des dépenses (CED) pour l'année financière 2008-2009 représente 172 M\$. Les économies spécifiques qui ont été désignées sont celles ci-après indiquées.

Tableau : Examen de la gestion des dépenses

(En millions de \$)	2008-2009	2009-2010
		(état stable)
ÉCONOMIES/RÉDUCTIONS DES PROGRAMMES		
Réduction du F & E et du soutien de l'approvisionnement national en ce qui concerne les ressources aériennes	37 \$	53 \$
Centre de parachutisme du Canada	5 \$	7 \$
Réduction des véhicules blindés légers	7 \$	7 \$
Réduction des véhicules non militaires	7 \$	7 \$
Total	42 \$	74 \$
Économies/réductions ministérielles		
Région de la capitale nationale – personnel, fonctionnement et entretien	52,4 \$	52,4 \$
Projet d'optimisation de l'acquisition et du soutien du matériel (POASM)	20 \$	20 \$
Soutien des systèmes d'information ministériels de GI/TI	16 \$	29 \$
Recherche et développement (R et D)	15 \$	15 \$
Soutien général et administratif	13 \$	13 \$
Total	116,4 \$	129,4 \$
Cible	116 \$	129 \$
Total – Cible du CED	172 \$	203 \$

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense



À l'année financière 2008-2009, nous atteindrons les cibles de l'état stable pour six des neuf domaines d'économie, ce qui représente 85 p. 100 de la cible finale de la Défense. Les trois autres économies de programme, ayant trait au fonctionnement et entretien (F et E) et au soutien de l'approvisionnement national en ressources aériennes, au Centre de parachutisme du Canada ainsi qu'au soutien des systèmes d'information ministériels de GI/TI et représentant une réduction progressive de 31 millions \$, atteindront l'état stable à l'année financière 2009-2010. Toutes les cibles du CED ont été prévues jusqu'aux valeurs de l'état stable et comprennent celles-ci depuis l'année financière 2005-2006, et tous les gestionnaires supérieurs ont vu leurs ressources financières de l'année en cours et de l'année subséquente réduites en conséquence. Le Ministère continuera de faire rapport annuellement sur le CED jusqu'à ce que les réductions de l'état stable soient en vigueur. Vous trouverez d'autres renseignements sur le site du SCT sur le SIGD : <http://www.tbs-sct.gc.ca/emis-sigd/index_f.asp>.

Initiative de réforme de l'approvisionnement

À titre de composante de l'exercice du Comité d'examen des dépenses (CED), la réforme de l'approvisionnement visait à réaffecter 2,5 G\$ sur une période de cinq ans – soit de l'année financière 2005-2006 à l'année financière 2009-2010 – par suite des économies réalisées en approvisionnement. Les économies ministérielles ciblées en vertu de cette initiative ont été ajustées dans le Budget 2007. Ce programme est maintenant appelé *Économies du Budget 2007*, et les cibles ministérielles pour l'année financière 2008-2009 sont de 145 millions de dollars. Les ajustements à terme de ces cibles économiques seront déterminés à la suite d'un examen du plan de base prévu durant l'année financière 2008-2009.

Transformation des FC

La Transformation des FC, un processus pluriannuel enclenché en 2005, se déroule comme prévu et fait l'objet d'un suivi rigoureux. Les évaluations des progrès de la transformation menées en 2007 étayent les étapes de transformation de l'année financière 2008-2009, qui sont centrées sur le peaufinage des structures de commandement nationales et régionales, la clarification de la gouvernance de niveau stratégique, la description de la stratégie d'emploi de la force, de mise sur pied de la force et de développement de la force, ainsi que de codification des processus et des procédures à tous les échelons de l'organisation intégrée de la Défense.

Les FC acquerront une expérience nationale supplémentaire en menant des opérations de routine, comme lors des patrouilles de souveraineté et des opérations de contingence par suite de catastrophes naturelles et d'urgences nationales. Les FC seront donc capables d'entreprendre efficacement des initiatives avec des ministères et des organismes de tous les niveaux de gouvernement. Cette expérience donnera une solide rétroaction servant aux structures ainsi qu'aux procédures de commandement en plus d'insuffler une énergie nouvelle aux travaux de développement des capacités centralisées.

Au cours de la prochaine année, des initiatives de transformation des FC seront concentrées sur une plus grande unification du commandement des opérations, l'harmonisation de la gouvernance de niveau stratégique, de même que sur l'adaptation des processus et de la doctrine au nouveau contexte opérationnel.



Stratégie de défense « Le Canada d'abord »

La Défense continuera d'appuyer le gouvernement en développant davantage et en mettant en œuvre la *Stratégie de défense « Le Canada d'abord »*, qui aide à rebâtir les FC pour en faire une armée moderne de premier plan. De fait, la SDCA viendra améliorer la capacité des Forces à assurer efficacement la surveillance et la protection du pays, à coopérer à la défense de l'Amérique du Nord et à protéger nos intérêts à l'étranger tout en contribuant à la paix et à la sécurité mondiales.

Stratégie d'investissement

La Défense a entrepris ses travaux sur un Plan d'investissement complet en vue de la poursuite de la modernisation et de la transformation des FC. Nombre d'annonces portant sur des capacités essentielles, comme l'acquisition d'un transport aérien stratégique, ont déjà été faites et figurent au Plan d'investissement. Le Plan d'investissement proprement dit présentera les plans d'allocation des ressources relatifs à l'équipement, au personnel, à l'infrastructure et à d'autres contributions cruciales nécessaires à l'acheminement d'équipement neuf et de capacités au cours des 10 années à venir. La réussite du Plan d'investissement garantira en outre le maintien à long terme de tous les plans futurs.

Le Plan d'investissement sera grandement influencé par l'exercice de planification axé sur les capacités (PAC) et mené par le Chef – Développement des forces (CDF). Ces travaux, qui débutent par un examen exhaustif du contexte de sécurité de l'avenir et de la création ainsi que par l'étude de scénarios de développement de la force, mèneront éventuellement à l'élaboration d'une nouvelle feuille de route stratégique (FRS) à l'année financière 2008-2009. Après examen de la structure et des capacités actuelles de la force par rapport aux besoins futurs perçus, la nouvelle FRS décrira les options et les solutions de rechange concernant l'ensemble de capacités privilégiées afin de combler toutes les lacunes en capacités que l'on estime avoir cernées. Les options et les solutions de rechange présentées dans la FRS devraient aider les décideurs à déterminer ce dont les FC ont besoin pour composer avec les enjeux du contexte de sécurité en évolution. Ces choix de capacités seront inscrits et financés dans le Plan d'investissement.

Incidence des opérations

Le coût différentiel de la participation des FC à la mission en Afghanistan continuera d'avoir des répercussions sur la planification de la Défense à l'année financière 2008-2009. Bien que l'on escompte un financement gouvernemental supplémentaire pour couvrir une large part du total des dépenses supplémentaires, certains coûts seront absorbés dans les niveaux de référence actuels de la Défense au titre des décisions opérationnelles et stratégiques à l'appui de la mission.

Les besoins de financement pour toutes les opérations qui dépassent le financement par reconduction du gouvernement ou les affectations internes actuelles de la Défense continueront d'être gérés grâce à la planification des activités du MDN et les processus de gouvernance afin d'en établir l'ordre de priorité et de rediriger au besoin des ressources financières initialement accordées à des activités de moindre priorité. Comme par le passé, toute révision des priorités qui détournera des fonds de la maintenance routinière de l'équipement et de l'infrastructure aura un effet sur la capacité du Ministère de composer avec les pressions exercées sur le budget



de fonctionnement. La disponibilité opérationnelle des FC peut en être affectée, compte tenu du degré nécessaire de révision des priorités.



Section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique

Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat

Résultat stratégique : La confiance des Canadiens dans la capacité pertinente et crédible du MDN et des FC pour répondre aux engagements en matière de défense et de sécurité

Les plans de la Défense pour l'année financière 2008-2009 prévoient de garantir une exécution efficace des opérations actuelles et futures ainsi que de recruter et de former du personnel afin d'agrandir l'effectif de la Force régulière pour qu'il atteigne les 68 000 militaires d'ici l'année financière 2011-2012. Certaines initiatives annoncées par le gouvernement, dont l'établissement d'une installation d'appontage et de ravitaillement en eau profonde à Nanisivik (Nunavut) et l'Escadre expéditionnaire de la Force aérienne à Bagotville (Québec) continueront d'être mises en œuvre tout au long de la période faisant l'objet du présent rapport.

Pour soutenir les démarches décisionnelles concernant les grands projets d'immobilisations, le Chef – Développement des forces poursuivra les démarches pour créer le Guide des capacités stratégiques et soutenir le Chef de Programme dans la mise à jour du Plan de la Défense et du Plan d'investissement. Le Plan de la Défense attribue diverses tâches opérationnelles aux cadres supérieurs du Ministère, tâches qui seront revues au cours de la prochaine année afin d'attribuer des critères mesurables de disponibilité opérationnelle aux tâches appropriées. Ceci permettra au Ministère de confirmer la capacité des FC à s'acquitter de leurs engagements en matière de défense et de sécurité.

Activité de programme : Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat — Dépenses totales nettes				
Ressources (en milliers \$)	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Dépenses ministérielles	14 614 397	15 047 593	15 489 007	15 506 067
Dépenses d'immobilisations (comprises dans les dépenses ministérielles)	3 370 129	3 390 779	3 774 966	3 815 408

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

**Dépenses du Ministère et en immobilisations – Planifiées (moins les revenus en milliers \$)**

Ressources financières du Ministère par niveau de sous-activités de l'AAP	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat			
Sous-activité :			
Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces efficaces sur le plan maritime	3 752 845	3 909 397	3 971 992
Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces efficaces sur le plan terrestre	5 542 977	5 671 141	5 665 405
Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces efficaces sur le plan aérospatial	3 243 349	3 386 832	3 399 654
Forces interarmées, nationales, unifiées et d'opérations spéciales	1 432 397	1 423 256	1 347 077
Affectation des Services internes	1 076 025	1 098 381	1 121 938
Total – Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat	15 047 593	15 489 007	15 506 067

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Nota :

1. Il s'agit de la première tentative du Ministère de faire rapport des données relatives aux dépenses au niveau des sous-activités de l'Architecture des activités de programme, par conséquent, les données sont sujettes à une révision et à des améliorations continues.

Ressources financières des immobilisations par niveau de sous-activités de l'AAP (comprises dans les dépenses du Ministère)	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat			
Sous-activité :			
Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces efficaces sur le plan maritime	820 439	962 644	1 033 801
Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces efficaces sur le plan terrestre	599 817	709 166	721 065
Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces efficaces sur le plan aérospatial	1 513 669	1 638 141	1 662 623
Forces interarmées, nationales, unifiées et d'opérations spéciales	355 445	346 380	265 158
Affectation des Services internes	101 409	118 635	132 761
Total – Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat	3 390 779	3 774 966	3 815 408

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Nota :

1. Il s'agit de la première tentative du Ministère de faire rapport des données relatives aux dépenses au niveau des sous-activités de l'Architecture des activités de programme, par conséquent, les données sont sujettes à une révision et à des améliorations continues.



Niveaux de disponibilité opérationnelle des FC

La disponibilité opérationnelle se définit en pourcentage de la capacité opérationnelle totale (COT) qui sera disponible à l'emploi dans le cadre d'une opération de contingence dans un délai précisé. Les composantes de la disponibilité opérationnelle sont précisées pour chaque engagement permanent - national ou de l'alliance. Une directive sur la disponibilité opérationnelle stratégique sera publiée à l'été 2008. Cette nouvelle directive réunira tous les engagements des FC et contribuera à façonner les attentes et les exigences du MDN et des FC relativement à la disponibilité opérationnelle des FC². Elle constituera un fondement commun contribuant à établir les priorités et l'affectation des ressources stratégiques au sein de la Défense.

Mette sur pied et maintenir en puissance des forces efficaces sur le plan maritime

Le Commandant du Commandement maritime, qui est aussi le Chef d'état-major de la Force maritime, est la source principale d'expertise en ce qui concerne le développement, la mise sur pied et l'emploi de la puissance navale. L'effort le plus exigeant du Commandement maritime consiste à mettre sur pied et à maintenir en puissance des forces maritimes polyvalentes et aptes au combat pouvant être employées par des commandants opérationnels au pays et à l'étranger.

Le défi de la Marine consiste à trouver un équilibre entre le fait de s'acquitter des engagements actuels et celui de développer une force maritime qui pourra s'acquitter des engagements futurs. Les priorités stratégiques de la Marine sont celles ci-après énoncées.

- **Produire des forces qui réussissent leurs opérations.** La réussite des opérations est fondamentale à la crédibilité de la Marine comme responsable de la mise sur pied d'une force et, de son côté, la disponibilité opérationnelle est cruciale pour la réussite opérationnelle. La capacité des FC à maintenir en puissance des forces maritimes à un niveau de disponibilité opérationnelle élevée pendant de longues périodes offre au gouvernement des options particulières.
- **Transition de la Marine.** La Marine a fait des progrès considérables au cours de la dernière année en faisant ressortir le besoin d'un investissement global pour chaque composante de la capacité maritime. Cet élan de développement de la force doit être maintenu. Pour ce faire, les FC poursuivront leurs démarches de remplacement de la flotte de surface des navires de combat principaux et appuieront le Ministère dans l'avancement du Navire de soutien interarmées, les projets Halifax de la classe modernisation/FELEX et du vaisseau de patrouille extracôtiers de l'Arctique jusqu'à l'approbation définitive de projet.
- **Bâtir les capacités maritimes futures.** Bâtir la Marine de demain dépend de la bonne compréhension que les Canadiens ont de l'importance d'une capacité maritime pour leur sécurité et leur prospérité. Les FC ont l'obligation

² Définie comme étant la capacité de mener des opérations prévues et non prévues à l'appui de l'orientation et des politiques du gouvernement.



fondamentale de voir à ce que le discours public soit éclairé de notre jugement et de nos conseils professionnels. Pour ce faire, les FC doivent élaborer une stratégie cruciale comportant des plans de communications stratégiques, de réfection de la flotte, de renouvellement de l'infrastructure navale et de relève du personnel.

Sur le plan international, la Marine enverra un navire au 1^{er} Groupe de la Force navale permanente de réaction de l'OTAN (SNMG1) pendant la phase d'alerte de la Force de réaction de l'OTAN (NRF) n° 11 (de juillet 2008 à janvier 2009). Dans le cadre de la campagne mondiale contre le terrorisme, nous allons continuer à soutenir l'Op *ALTAIR*, en assurant des effets au niveau du théâtre³ à l'appui de la Force opérationnelle en Afghanistan (FOA).

Dans le contexte actuel, où les ressources sont restreintes, il va de soi qu'il n'y a pas suffisamment de ressources pour satisfaire pleinement à toutes les exigences en matière de disponibilité opérationnelle. Cependant, la Défense consacrera plus spécifiquement des ressources considérables aux biens engagés dans le cadre d'opérations afin de mettre sur pied des forces maritimes déployables et aptes au combat. Pour ce qui est de l'affectation des ressources, la Défense a l'intention de maintenir la structure de la force actuelle et de concentrer les ressources à la mise sur pied prioritaire de la force pour les activités ci-après indiquées :

- maintenir en état un sous-marin opérationnel en vue des missions attribuées de mise sur pied de la force et d'emploi de la force;
- mettre sur pied des unités à disponibilité opérationnelle élevée afin de soutenir les missions attribuées de mise sur pied de la force et d'emploi de la force;
- mettre sur pied une capacité sous-marine opérationnelle intégrale; et
- poursuivre les préparations de base de la modernisation des navires de classe *Halifax*.
- Mettre sur pied des unités à disponibilité opérationnelle standard afin de soutenir les missions attribuées de mise sur pied de la force et d'emploi de la force.

Mette sur pied et maintenir en puissance des forces efficaces sur le plan terrestre

Le Commandement de la Force terrestre (CFT) est le centre d'excellence des FC pour les opérations terrestres. En tant que principal responsable de la mise sur pied des forces pour les opérations terrestres nationales et expéditionnaires, le CFT est chargé d'assurer la validation de l'instruction pour les autres commandements d'armée (CA) et organisations des FC qui se déploient dans la cadre d'une opération axée sur les effets terrestres, garantissant ainsi que l'interopérabilité et l'efficacité sont maximisées dans le contexte actuel, toujours plus interarmées.

Le Commandement de la Force terrestre (CFT) fonctionne dans le contexte d'ensemble des FC et du ministère de la Défense nationale, et il continuera d'organiser, d'équiper,

³ La Marine soutiendra la TFA et apportera une contribution positive à l'état final souhaité pour le théâtre, tel que défini par les objectifs et les effets stratégiques de la mission.



d'instruire, d'éduquer, de mettre sur pied, de faire récupérer et de maintenir en puissance des forces terrestres polyvalentes aptes au combat afin d'atteindre les objectifs de défense du Canada. Ces forces seront conçues pour exceller dans le contexte des opérations dans l'ensemble du spectre, interarmées et mixtes, nationales et internationales.⁴

L'expérience vécue en Afghanistan montre clairement qu'une force militaire décisive œuvrant dans un milieu contemporain axé sur les effets terrestres nécessite un vaste éventail de capacités de la part des FC qui vont au-delà de celles inhérentes au CFT. Des vecteurs de force cruciaux, mis sur pied par d'autres organisations des FC, sont essentiels au CFT puisqu'ils soutiennent tous les axes d'intervention prioritaires. Tout en demeurant concentré sur la mission de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan des FC (FOI Afghanistan), autorisée jusqu'en février 2009, le CFT élabore continuellement des plans de contingence qui appuieraient un mandat du gouvernement au-delà de l'engagement actuel.

Le CFT continue de planifier et de bâtir en vue des besoins opérationnels futurs. Or, le niveau d'engagement actuel en Afghanistan a consommé les ressources de notre premier et de notre deuxième axe d'intervention. Une réduction progressive du niveau actuel d'engagement des FC à l'étranger permettrait au CFT de réaffecter des ressources à un deuxième axe d'intervention. Pour soutenir les besoins actuels et futurs en matière de mise sur pied de la force, l'Arme élargira son effectif de la Force régulière pour atteindre les 21 903 militaires, ce qui témoigne d'une croissance réelle et de transferts de catégorie de service liés aux activités de transformation, tout en maintenant les effectifs actuels de la Force de réserve.

La mise sur pied de la force visera à :

- mettre sur pied une force opérationnelle formée d'un groupement tactique et de vecteurs de force complémentaires sur le premier axe d'intervention, tout en mettant sur pied, en parallèle, une capacité de QG de la taille d'une brigade pouvant travailler dans un milieu public interarmées, interinstitutions et multinational;⁵
- mettre sur pied une réserve stratégique formée autour d'une sous-unité interarmes, dépendamment de la disponibilité des ressources⁶;
- mettre sur pied un second axe d'intervention, ce qui, compte tenu des besoins actuels de mise sur pied des forces, nécessitera une expansion considérable de la force.

⁴ Les opérations dans l'ensemble du spectre ont lieu dans n'importe quel style de combat, de l'utilisation de la force conventionnelle aux interventions antiterrorisme, et dans n'importe quel milieu opérationnel.

⁵ Dans les contextes opérationnels, il faut fréquemment coordonner les démarches non militaires d'aide humanitaire ainsi que les activités de développement/reconstruction entreprises par diverses agences et organisations canadiennes et internationales. Une capacité interarmées, interinstitutions, multinationale et publique (JIMP) est essentielle à la réussite de ces organisations.

⁶ Une unité de Réserve stratégique (Rés strat) est une unité capable de fonctionner pendant une période déterminée et composée d'unités de soutien au combat et de soutien logistique au combat.



Les réalités opérationnelles exigent de l'Armée qu'elle se transforme d'une façon équilibrée conforme à la vision à long terme de l'*Armée de demain* et d'évoluer vers deux axes d'intervention reposant sur des équipes interarmes. Les structures intégrées et complémentaires de la Force régulière et de la Réserve permettent de répartir les efforts comme suit :

- les opérations expéditionnaires menées par des formations de la Force régulière reçoivent des renforts de la Réserve;
- les opérations nationales menées par des formations de la Réserve reçoivent des renforts de la Force régulière.

La Force régulière évoluera vers des groupements tactiques affiliés cohésifs axés sur les opérations dans l'ensemble du spectre.⁷ La Réserve viendra en renfort à la Force régulière et assurera la suppléance des postes à pourvoir au sein de l'Armée, en tenant compte des besoins institutionnels et d'instruction de la Réserve de l'Armée de terre.

La Réserve de l'Armée de terre est plafonnée à un effectif total rémunéré moyen de 17 300 militaires, et elle emploie environ 23 pour cent de son effectif rémunéré à des tâches à temps plein de soutien au maintien en puissance dans le cadre d'opérations de déploiement, à l'Armée institutionnelle et à d'autres organisations des FC. L'équilibre représente un bassin de personnel établi qui peut être réparti afin de combler des exigences de plus en plus variées. La Réserve de l'Armée de terre augmentera considérablement ses responsabilités relatives à la mise sur pied des forces, en profondeur (c'est-à-dire en fournissant des renforts aux opérations nationales et expéditionnaires) et en étendue (c'est-à-dire en fournissant des capacités uniques qui ne se trouvent pas dans la composante régulière, comme la coopération civilo-militaire et les opérations psychologiques).

L'instruction est vitale au perfectionnement du soldat, et pour composer avec les difficultés d'entraîner un influx accéléré de nouveaux soldats, le CFT améliorera ses systèmes d'instruction et élaborera des initiatives pour augmenter sa capacité d'entraînement. Cela permettra d'atteindre trois objectifs principaux, soit l'expansion de la force, l'augmentation de la capacité d'instruction et la diminution du besoin de renforcer les institutions d'instruction avec du personnel de la force de campagne.⁸

En qualité de centre d'excellence des FC pour les opérations terrestres, le CFT continuera de donner l'instruction essentielle, préparant tout le personnel des FC au déploiement lors d'opérations terrestres grâce à une base d'instruction individuelle (Centre d'instruction au combat), à notre système de perfectionnement professionnel (Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne) et à un cheminement intégré vers les opérations qui fait passer les forces opérationnelles terrestres qui se déploient par des exercices de simulation et de campagne culminant au Centre canadien d'entraînement

⁷ Un groupement tactique affilié est un modèle de mise sur pied de la force reposant sur l'infanterie et comportant des éléments officiellement affiliés d'arme blindée, du génie et de l'artillerie.

⁸ La « force de campagne » consiste en des éléments des armes de combat, de soutien au combat et de soutien logistique au combat à partir desquels les forces opérationnelles déployables sont mises sur pied.



aux manœuvres (CCEM).⁹ Le CCEM, qui était au départ un établissement d’instruction interne axé sur l’Armée de terre, a évolué pour devenir un vecteur de force essentiel des FC qui prépare tout l’effectif aux opérations dans des théâtres axés sur les effets terrestres, et il est maintenant le premier lieu d’instruction de campagne aux instruments permettant la validation d’une interopérabilité supérieure et de l’instruction. Le CCEM continuera d’offrir des possibilités d’instruction à d’autres commandements d’armée et organisations des FC, garantissant ainsi une efficacité maximale dans le contexte actuel toujours plus interarmées.

La soutenabilité du personnel et de l’équipement sont des questions essentielles. Comme la Force régulière et la Réserve de l’Armée de terre connaissent de grandes exigences opérationnelles et des taux d’attrition en forte hausse qui excèdent la croissance, il faut de plus en plus élargir la composante civile pour bien soutenir la composante militaire dans ses activités de mise sur pied de la force. Le CFT se concentrera sur un certain nombre de groupes professionnels en difficultés qui sont essentiels pour l’Armée de terre et dont certains peuvent bénéficier d’une expertise civile. Comme il faut créer une base de programme plus viable et parvenir à un agencement durable de niveaux de dotation et d’expertise entre les militaires et les civils, il faudra planifier et développer de façon proactive la composante du personnel. En outre, la composante de l’équipement sera axée sur une gamme d’activités, comme les capacités de l’équipement nouveau, dont le système de véhicule de soutien moyen, le projet de remplacement des chars, la capacité de survie des soldats embarqués et le simulateur d’effets d’armes.

Le plan de construction du CFT s’inscrit dans les priorités ministérielles et le Programme environnemental a fait des progrès considérables en matière de conformité à la loi et de respect de la diligence raisonnable. La montée en flèche des frais d’entretien des infrastructures crée des difficultés relativement aux niveaux de financement, et il faut faire des progrès marqués pour arrêter la détérioration des biens immobiliers de l’Armée. La définition d’infrastructure englobe l’enlèvement des munitions explosives non explosées des anciens sites et elle comprend maintenant les sites déclarés excédentaires.

Mettre sur pied et maintenir en puissance des forces efficaces sur le plan aérospatial

La nouvelle vision des FC est fortement habilitée par les capacités de puissance aérospatiale. La Force aérienne du Canada se transforme et continuera de veiller à ce que les activités de transformation donnent lieu à des capacités de puissance aérospatiales plus efficaces, pertinentes et adaptables pour les FC.

Les priorités de la Force aérienne comprennent la mise sur pied et le maintien en puissance de la capacité des FC à s’acquitter des engagements nationaux du Canada à l’égard du Commandement de la défense aérospatiale de l’Amérique du Nord (NORAD), de la recherche et du sauvetage (SAR) à l’échelle nationale et d’autres opérations intégrées des FC, au pays et à l’étranger.

Le CF-18 *Hornet* est à l’appui constant d’une posture d’alerte du NORAD et, dans le cadre de l’Unité aérienne expéditionnaire (UAE), il sera prêt au déploiement sur avis

⁹ Le CCEM offre un progiciel complet de simulation d’effets d’armes (SEA).



pour des missions à l'échelle mondiale. La capacité de s'acquitter de ces deux types d'engagements est interdépendante. Les flottes de CC-130 *Hercules*, de CC-150 *Polaris* et du nouveau CC-177 *GlobeMaster III* ont la capacité d'assurer le ravitaillement en vol et d'assumer un rôle double à l'appui de la défense aérienne.

La Force aérienne continuera de fournir la capacité d'intervenir lors d'incidents aéronautiques et maritimes de recherche et de sauvetage (SAR) dans tous les coins du Canada et dans les régions internationales faisant l'objet d'une entente de SAR. La SAR nationale continue d'être assurée par les aéronefs CH-149 *Cormorant*, CC-115 *Buffalo*, CC-130 *Hercules* et CH-146 *Griffon* à Trenton (Op *STARFISH*).¹⁰ La Force aérienne mettra sur pied des forces pour s'acquitter du mandat de SAR des FC tout en introduisant graduellement le nouvel aéronef de SAR à voilure fixe. Pendant la même période, la Force aérienne aura la capacité d'apporter de l'aide humanitaire et de mener des activités de la DART partout dans le monde, d'aider les autorités civiles nationales lors d'opérations d'aide aux pouvoirs civils (APC), de participer à l'évacuation aérienne de Canadiens qui se trouvent dans des régions menacées par un conflit imminent, que ce soit dans des contextes permissifs ou non-permissifs.

Dans le cadre de leurs fonctions de transport aérien stratégique, la livraison de deux aéronefs CC-177 *GlobeMaster III* permettra aux FC de déployer cette nouvelle capacité lors de missions de vol à l'appui des opérations en Afghanistan. La livraison des deux autres cellules est attendue en avril 2008. Le CC-177 devrait atteindre la capacité opérationnelle totale d'ici l'été 2009.

La capacité de transport aérien tactique est assurée par l'aéronef CC-130 *Hercules*. La flotte des CC-130 permet actuellement la mise sur pied d'une Unité aérienne expéditionnaire (UAE) affectée à une Force opérationnelle interarmées en Afghanistan. Les aéronefs tactiques CC-130, qui arrivent au terme de leur vie utile, seront remplacés par l'aéronef CC-130J. La première livraison devrait se faire au plus tard en 2010, et la COI est prévue à l'automne 2011. La livraison de tous les aéronefs devrait être terminée au plus tard en 2012 et la COT est prévue pour l'hiver 2013.

Tirant parti de l'expérience acquise grâce à l'emploi opérationnel des véhicules aériens tactiques sans pilote (UAV) *Sperwer* CU-161 en Afghanistan, les FC intensifieront l'utilisation de cette capacité dont elles élargiront les fonctions. La capacité déployée du CU-161 *Sperwer* sera maintenue jusqu'en février 2009. Dans le cadre du plan visant à faire évoluer les capacités aéroportées en matière de renseignement, surveillance et reconnaissance et contrôle (ISR&C) des FC, celles-ci prévoient l'acquisition de capacités solides de surveillance et de frappe qui ont fait leurs preuves. Cela comprendra l'acquisition d'UAV en vertu du programme d'acquisition d'UAV du MDN, ainsi que la poursuite de la modernisation et des mises à niveau structurelles de la majorité de la flotte des aéronefs CP-140 *Aurora* jusqu'à l'acquisition d'une future capacité de remplacement.

L'aéronef de patrouille à long rayon d'action CP-140 *Aurora* et les hélicoptères embarqués CH-124 *Sea King* continueront d'appuyer les opérations maritimes. Les CH-124 *Sea King* seront remplacés par des hélicoptères CH-148 *Cyclone*, dont la date de

¹⁰ Le remplacement temporaire des hélicoptères *Cormorant* (CH-149) à Trenton par quatre *Griffon* (CH-146) vise à assurer le maintien des capacités principales de SAR.



livraison reste à déterminer. Le fournisseur principal a récemment avisé le gouvernement d'un retard dans la date de livraison prévue des CH-148 *Cyclone*. Des représentants du gouvernement procèdent actuellement à l'examen détaillé de tous les aspects de l'échéancier de l'entrepreneur afin de déterminer comment atténuer l'incidence de ces retards et de garantir qu'ils ne nuiront pas aux exigences principales des FC en matière de rendement et de navigabilité.

Le CP-140 *Aurora* offre une capacité limitée de patrouille de souveraineté nordique à long rayon d'action ainsi que de soutien aéronaval à la Marine et à d'autres ministères. La capacité traditionnelle de guerre anti-sous-marin (GASM) du CP-140 sera réduite afin de développer une capacité globale d'ISR&C au moyen des ressources actuelles.

Un seul commandement de la composante aérienne de la Force multinationale (CCAFM), installé à Winnipeg (Manitoba), coordonne et affecte tout le soutien aérien au COM Canada et les forces opérationnelles interarmées (FOI) subalternes, y compris la Force opérationnelle interarmées (Nord) (FOIN).

Le Commandement aérien continuera de maintenir la capacité de fournir des forces pouvant fonctionner au sein d'une force de coalition multinationale, et cela peut aller jusqu'à des opérations interarmées et interarmes de niveau médian. Ces capacités aérospatiales pourront être exploitées partout dans le monde et servir de composantes d'avant-garde de la force de contingence principale des opérations de l'ONU. En outre, la Force aérienne continuera de fournir du personnel à divers quartiers généraux de l'OTAN ainsi que des équipages aériens et d'autres effectifs pour servir au sein du système de détection lointaine de l'OTAN, de participer à de l'entraînement et des exercices de l'OTAN, et d'offrir l'occasion aux forces alliées de donner des entraînements au Canada.

Conformément à l'annonce faite par le ministre de la DN le 20 juillet 2007, une escadre aérienne expéditionnaire (la 2 Ere) sera établie à Bagotville (Québec). Celle-ci permettra d'assurer une capacité expéditionnaire rapide et décisive au Canada, en Amérique du Nord et à l'étranger. Un cadre initial sera installé à Bagotville à l'été 2008, et la capacité opérationnelle initiale (COI) sera atteinte d'ici 2011.

Pour faciliter le développement rapide des capacités, le Commandement aérien a créé le Centre de guerre aérospatiale des FC. Cette unité servira de moteur à la transformation de la Force aérienne et continuera de travailler en étroite collaboration avec d'autres centres d'excellence et des forces déployables afin d'élaborer une doctrine de la puissance aérospatiale, étudier de nouveaux concepts, et faire un usage judicieux des leçons retenues en vue d'améliorer l'évolution efficace de la puissance aérospatiale. La Force aérienne a également pris sur les nouvelles technologies afin de composer avec les menaces asymétriques et utilisera de plus en plus les technologies spatiales, comme les satellites, pour les communications transhorizon.

Conscient que les biens immobiliers des FC se détériorent, le Commandement aérien exigera aussi des activités pour améliorer et rebâtir ses infrastructures et ses installations. L'équivalent de 1,3 p. 100 des coûts de remplacement de l'immobilier consacrés aux activités d'entretien et de réparation entreprises à l'année financière 2006-2007 augmenteront graduellement à 1,7 p. 100 à l'année financière 2008-2009 et à 2 p. 100 d'ici l'année financière 2009-2010.



Forces interarmées, nationale, unifiées et d'opérations spéciales

Le Quartier général interarmées des Forces canadiennes (QG FOI) est une équipe de commandement et contrôle intégrée à disponibilité opérationnelle élevée et rapidement déployable affectée au COMFEC. Il planifie, fait de la reconnaissance et exécute les tâches des FC en utilisant ses propres ressources ou en employant des forces mises sur pied et assignées par les commandements d'armée.

COMFOSCAN

Le COMFOSCAN continuera à fournir des Forces d'opérations spéciales (FOS) adaptées aux tâches et pouvant assurer un vaste spectre de capacités agiles à un niveau de disponibilité élevé à l'appui du COM CANADA, du COMFEC, de l'OTAN et d'autres alliés, à la demande du gouvernement du Canada. Leur nature autonome et exhaustive garantira qu'elles réagiront immédiatement aux menaces au pays et à l'étranger. Le COMFOSCAN sera un atout stratégique conçu, bâti et préparé aux tâches très risquées. Dans le contexte de la sécurité nationale, il complétera le rôle des FC en tant que force de dernier recours offrant des capacités spécifiques que nul autre organisme ne peut apporter.

Dans le cadre de la campagne contre le terrorisme, il pourra mettre en application des effets cinétiques et non cinétiques subtils, discrets et d'une précision chirurgicale dans les conditions les plus hostiles, difficiles ou délicates sur le plan politique. Les FOS adaptées aux tâches et à disponibilité opérationnelle élevée produites par le COMFOSCAN seront aussi interopérables et capables de fonctionner en parallèle à des forces opérationnelles déployées, qui sont nationales ou multinationales, domestiques ou axées sur une mission.

Le COMFOSCAN continuera d'élaborer des initiatives et des programmes, ainsi qu'une structure de la force et une capacité évolutives pouvant offrir les effets directs voulus à l'appui d'opérations. Une connaissance de la situation constante sera maintenue grâce à une structure de commandement solide ainsi que les liens de commandement exhaustifs avec d'autres commandements, en plus de l'intégration des officiers de liaison aux homologues principaux des FC et des alliés internationaux.

COMSOCAN

Le soutien aux opérations actuelles en Afghanistan continue d'exiger des efforts considérables. Bien qu'il soit peu probable qu'un deuxième axe d'intervention se concrétise dans un avenir très rapproché, le COMSOCAN doit créer les conditions permettant le soutien et le maintien d'un deuxième théâtre des opérations.

La transformation des Forces canadiennes (FC) se poursuivra à l'année financière 2008-2009. Le COMSOCAN continuera d'appuyer cette démarche, s'inscrivant dans les priorités du CEMD, soit de rendre les FC plus pertinentes, adaptables et efficaces. Le défi constant du COMSOCAN est de fournir un soutien encore meilleur aux opérations des FC, qu'elles soient nationales, continentales ou expéditionnaires.

Le COMSOCAN préparera et effectuera de nombreuses visites d'aide technique (VAT), visites d'inspection de l'approvisionnement (VIA), et montera et déploiera des équipes d'aide à l'approvisionnement de la roto (EAAR) et des équipes de rassemblement intermédiaire (ERI) afin de garantir l'efficacité des mouvements dans le théâtre et un



soutien efficient et efficace de l'équipement et du matériel pendant qu'il se trouve dans le théâtre. En outre, le COMSOCAN se tient prêt à fournir un soutien efficace à un vaste éventail de missions opérationnelles au pays et à l'étranger.

Plan stratégique à long terme relatif à l'instruction collective interarmées

Pour maintenir constante la disponibilité opérationnelle des éléments de la force, les FC développeront l'expertise et la capacité d'instruction interarmées et collective ainsi que de mise sur pied nécessaires au soutien des forces requises, et ce, de la façon la plus efficace possible. L'instruction sera contrôlée et l'on procédera à la mesure du rendement afin de maintenir des normes élevées et de garantir une reddition de comptes plus appropriée.

L'État-major interarmées stratégique rehaussera la disponibilité opérationnelle des capacités intégrées grâce à des activités plus centralisées, nommément :

- la synchronisation et l'intégration de l'instruction interarmées et interinstitutions;
- la conception, le développement et la tenue d'exercices impliquant la planification stratégique et la planification d'intervention en cas de crise; et
- la gestion du compte d'instruction collective et des exercices à l'appui de l'instruction collective interarmées et interinstitutions.

Les entités ci-après indiquées soutiennent le développement du Plan d'instruction intégrée des Forces canadiennes (PIIFC).

- le groupe de travail sur le PIIFC est chargé du développement du Plan; et
- le Conseil de l'instruction intégrée des FC procède à un examen stratégique, à la révision et à l'approbation du Plan et des documents d'orientation stratégique connexes.

Gestion du personnel militaire

Force régulière

Pour mettre sur pied et maintenir en puissance une capacité de personnel militaire en vue des opérations, au pays et à l'étranger, et pour garantir la soutenabilité d'une force de défense viable et efficace, les FC recrutent des gens de la population civile et leur donne la formation et le perfectionnement dont ils ont besoin pour devenir fonctionnels sur le plan opérationnel. La gestion du personnel militaire est un système complexe traitant tous les aspects du recrutement, de la gestion de carrière, de l'instruction et de l'éducation, des services de santé, de la rémunération, de la mise en forme, du soutien au personnel et de la reconnaissance. Compte tenu des risques inhérents et des problèmes particuliers au service militaire, la gestion du personnel militaire doit fournir aux membres des FC et à leurs familles le genre et le niveau de soutien qui n'ont souvent rien à voir avec ce qui est offert par d'autres employeurs. L'incidence accrue des blessures et des décès, à des niveaux sans précédent depuis la guerre de Corée, a renforcé nos impératifs opérationnels et moraux, non seulement lorsqu'il est question de garantir que les mécanismes de



soutien appropriés sont en place, mais aussi de donner aux militaires la conviction que l'on prend soin de leurs être chers en leur absence.

L'expansion des FC est une priorité nationale et continuera d'être à la fois une possibilité stimulante et un défi constant pour la gestion du personnel militaire. L'expansion de la Force a eu une incidence marquée à l'échelle du système, en commençant par les problèmes associés à l'attraction, au recrutement, à l'instruction et au soutien d'un nombre croissant de militaires et de familles. Il est impératif, pour la prochaine année, de cerner les répercussions à moyen et à long terme sur le système de cette croissance et de régler les questions qui demeurent concernant le maintien en puissance après l'expansion. Le Ministère a institué des approches innovatrices, expliquées plus loin, afin d'intégrer et de synchroniser les moyens de mener les activités afin de garantir l'atteinte des buts et des objectifs de l'expansion de la Force.

L'une des composantes clés du système de gestion militaire est la tenue et la coordination de recherches sur le personnel militaire et d'analyses des sujets et des questions touchant la force actuelle et future, en se fondant sur les pratiques exemplaires, les recherches factuelles et les techniques d'analyses qui ont fait leurs preuves. Les principaux enjeux dans ce domaine comprennent la recherche et la surveillance portant sur les questions d'attrition, de maintien en poste, de recrutement et de groupes professionnels en difficultés, des dimensions humaines des opérations et de la cadence opérationnelle.

L'une des stratégies adoptées pour régler ces problèmes a été le lancement de partenariats en recherche et développement (R & D) qui équilibreront les capacités recherche sur le personnel militaire grâce à un meilleur accès aux ressources scientifiques et technologiques ainsi qu'à un réseau de partenaires constitué d'alliés, d'universitaires et de membres de l'industrie canadienne.

Recrutement

Le recrutement efficace représente la première étape de la capacité de mise sur pied de la Défense. Pour recruter les meilleurs candidats pour les FC, nous allons rejoindre les Canadiens afin d'attirer des recrues parmi toutes les collectivités géographiques et ethniques. Non seulement est-ce-là la bonne chose à faire, mais c'est primordial pour que les FC demeurent résilientes en tant qu'institution nationale et pour garantir que les Canadiens soient en contact avec les militaires, hommes et femmes. Grâce à un vaste éventail d'activités coordonnées, les FC attireront et embaucheront, grâce à un enrôlement unique et commun, des recrues de grande qualité à temps plein et à temps partiel, recrues qui sont représentatives de la diversité canadienne, et ce afin de réaliser l'objectif fixé par le gouvernement, soit l'expansion de la force.¹¹ L'on envisagera diverses initiatives de recherche appliquées à l'appui de ces trois objectifs qui seront, notamment :

- des technologies informatisées d'essai, nouvelles et émergentes, qui pourraient bien mener à de grandes améliorations de la capacité des FC à tester des habiletés mentales complexes et servir à simplifier le processus de tests de sélection; et

¹¹ Ce qui permettra en outre de donner suite à la recommandation n° 3 du rapport du CPCP.



- la priorité accordée à l'environnement de simulation systémique complexe afin de développer des méthodes de simulation, nouvelles et meilleures, qui sont capables de modéliser des scénarios plus complexes, permettant ainsi des projections stratégiques plus intégrées de production, de mise sur pied et d'emploi de la force ayant trait au personnel et à d'autres ressources.

Le recrutement est un outil habilitant essentiel au développement et au maintien des capacités humaines, et il n'est pas sans présenter des problèmes. Le recrutement des FC, dans une perspective de force totale, a atteint les objectifs de l'expansion de la force en matière d'enrôlement. Il reste cependant de graves pénuries dans des groupes professionnels particuliers.¹² Le nombre total de groupes professionnels en difficultés a augmenté par rapport à l'an dernier, et cela pour divers facteurs conjugués, notamment :

- des taux d'attrition (libération) plus élevés que la norme traditionnelle. L'an dernier, le taux d'attrition était de 7,9 p. 100 comparativement aux taux habituel qui se situent entre 6,2 et 6,4 p. 100. Fait à souligner, ce taux comprend toutes les libérations de la Force régulière des FC, de la nouvelle recrue à celui qui a atteint l'âge de la retraite obligatoire. Bref, malgré une réussite du recrutement par rapport aux dernières années, le taux d'attrition supérieur a entravé la croissance des FC;
- pour ce qui est des postes établis, la croissance issue de l'expansion de la force dans les groupes professionnels qui étaient déjà sérieusement en-deçà du NPD a aggravé le problème et fait augmenter le temps nécessaire au rétablissement d'un groupe en difficulté, comme l'artillerie de campagne, le génie de combat, les hommes d'équipage, les préposés au renseignement, les opérateurs des transmissions, les techniciens de véhicules;
- la forte concurrence du secteur civil sur le plan du recrutement des candidats ayant des compétences/qualifications professionnelles en services de santé, comme les médecins, les pharmaciens et les candidats ayant des qualifications médicales techniques comme les techniciens de laboratoire médical, les technologistes en électronique biomédicale et les techniciens en radiation médicale; et
- la difficulté d'attirer des candidats dans la plupart des groupes professionnels techniques, particulièrement dans les domaines de la technique du génie électronique de l'Armée de terre et de la Marine, comme les électrotechniciens navals, les techniciens d'armement navals, les techniciens en électro-optique ou les techniciens des SCIAT.

Les problèmes de recrutement peuvent être attribués à un certain nombre de facteurs externes, dont les niveaux d'emploi record au Canada, une augmentation continue du niveau d'études des Canadiens, un taux de natalité sous le seuil du renouvellement, un

¹² Un groupe professionnel est considéré comme en difficultés lors que l'écart entre le nombre prévu de militaires formés pour ce métier et le niveau préférentiel de dotation (NPD) est d'au moins 10 % et qu'il semble qu'une production expresse ou que les prévisions des arrivées seront insuffisantes pour atteindre le NPD en 2 ans.



main-d'œuvre vieillissante et une croissance de la population active issue principalement de l'immigration. Pour être efficaces, les FC devront vigoureusement faire ressortir nos points forts par rapport à la concurrence en insistant sur notre capacité, en tant qu'employeur, à offrir des carrières qui donnent la possibilité de changer les choses, à offrir un emploi stimulant et important dans un milieu diversifié, et à garantir le perfectionnement personnel et professionnel à tous les militaires.

L'une des initiatives clés de l'année financière 2008-2009 sera le *recrutement ciblé*. Cela se rapporte à des activités spécifiques d'attraction et de traitement des dossiers pour des membres de groupes de la population canadienne qui sont actuellement sous-représentés au sein des FC. Les FC s'efforcent aussi de promouvoir et de favoriser l'enrôlement dans les groupes professionnels où l'on connaît des difficultés particulières au niveau du recrutement. Dans ce contexte, le recrutement des FC a adopté une très dynamique campagne de sensibilisation des groupes désignés afin de mieux faire connaître au public les possibilités qu'offrent les FC en matière d'éducation, d'instruction, d'emploi et de carrière au sein des groupes désignés – les femmes, les peuples autochtones et les minorités visibles – expressément mentionnés dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Certains événements de la campagne de sensibilisation des groupes désignés comprennent ceux indiqués ci-après :

- exposés devant des associations d'étudiantes universitaires/collégiales;
- réseautage par l'entremise d'organisations professionnelles, comme les Femmes en science et génie ou les Femmes en aviation;
- exposés devant des associations d'étudiants autochtones universitaires/collégiaux;
- réseautage par l'entremise de l'Association nationale des centres de l'amitié;
- visites au sein de communautés autochtones;
- participation à des pow-wows et à d'autres événements culturels;
- exposés devant des associations d'étudiants universitaires/collégiaux issus des minorités visibles et lors de séances de discussions ouvertes; et
- réseautage par l'entremise d'associations professionnelles et d'organisations des collectivités des minorités visibles.

Outre nos programmes courants de sensibilisation, les FC continueront d'appuyer l'Année d'initiation au leadership pour les Autochtones (AILA) parrainée par le CMR, et qui fait connaître le Collège aux jeunes Autochtones.

À l'année financière 2008-2009, l'on mettra pleinement en œuvre les initiatives suivantes afin d'appuyer les activités de recrutement :

- Centre national de services du recrutement des Forces canadiennes (point de convergence pour tous les contacts avec la clientèle afin de fournir des réponses regroupées aux demandes d'information et de trousse de demande d'emploi);
- élargissement du programme de *Recruteur d'un jour* pour dépasser le paradigme de l'équité en emploi (EE) afin d'inclure des recruteurs au sein des groupes



- professionnels en difficultés ainsi que davantage d'officiers supérieurs et de militaires du rang pour les activités exerçant une forte influence; et
- mise en œuvre finale du recrutement mobile, conçu pour se déployer à partir des Centres de recrutement et des détachements à l'échelle du Canada pour diverses activités, de l'attraction ciblée au traitement des demandes à des centres communautaires, ou des événements spéciaux comme des cérémonies d'enrôlement tenues dans la localité des nouvelles recrues.

Les activités de recrutement susmentionnées visent ultimement à faire croître le nombre et la diversité des recrues dans les groupes professionnels en pénurie. Le CEMD a exigé que 70 p. 100 des candidats soient enrôlés dans les 30 jours¹³. Cette norme ne tient pas compte des difficultés que les candidats peuvent connaître lorsqu'ils doivent consulter une tierce partie pour obtenir des renseignements exigés par le processus de recrutement, p. ex., lettre du médecin de famille ou d'un spécialiste où le temps de réponse dépasse généralement les 30 jours. L'échéancier s'enclenche dès que le candidat signe le formulaire de demande d'emploi et prend fin au moment où on lui offre un poste de membre de la Force régulière.

Instruction et éducation

L'un des aspects importants de la capacité des FC à mettre sur pied et à maintenir en puissance des forces comprend l'instruction et le maintien en poste de marins, de soldats, d'aviateurs, hommes et femmes. L'instruction et l'éducation sont des outils essentiels des opérations réussies. Pour permettre une intervention rapide lors de besoins nationaux urgents, il faudra des capacités considérables, et les ressources du Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des FC (SIIEFC) continueront d'assurer le soutien essentiel en matière d'instruction et d'éducation.

Cela comprend les aspects indiqués ci-après :

- donner une formation en langue étrangère afin de réduire les barrières linguistiques entre le personnel déployé des FC et les autorités civiles ou militaires étrangères;
- mettre en œuvre des améliorations au perfectionnement en leadership par suite d'un examen des besoins, des attentes et de la capacité du Canada d'agir en tant que partenaire et chef de coalition lors d'opérations actuelles et futures afin de faire connaître aux futurs chefs des FC les recommandations/considérations avant d'assumer des rôles de leadership cruciaux;
- donner une formation juridique préalable au déploiement et sensibiliser;
- donner de l'instruction opérationnelle, comme le cours *Conduite après la capture*¹⁴; et

¹³ Le MDN et les FC ont examiné la question dans le cadre des suites données à la recommandation n° 12 du rapport du CPCP, qui stipule que les candidats retenus devraient être enrôlés en-dedans d'une période de 30 jours.

¹⁴ Le cours de *Conduite après la capture* informe les participants des diverses méthodes d'exploitation et des techniques d'interrogation que les capteurs peut employer.



- transformer les capacités et les processus d'II&E afin de garantir une réaction rapide aux leçons retenues lors des opérations.

L'expansion de la Force régulière et de la Réserve afin de s'acquitter des engagements internationaux et nationaux continuera de créer des problèmes pour le système d'instruction, car non seulement faut-il donner beaucoup d'instruction supplémentaire en disposant de ressources limitées, mais il faut aussi maintenir en poste des recrues représentatives de la structure de la société canadienne. Pour régler certains de ces problèmes et évoluer vers l'atteinte des cibles de l'expansion, le Chef du personnel militaire mènera plusieurs activités, dont l'une des principales sera la mise sur pied du Collège militaire royal Saint-Jean (CMR Saint Jean) comme établissement d'enseignement militaire indépendant sur le campus de l'ancien Collège militaire royal (CMR), à Saint-Jean-sur-Richelieu. Sa première mission sera de donner un programme de Collège d'enseignement général et professionnel (CÉGEP) de deux ans pouvant accueillir 200 candidats et offrant quatre axes d'enseignement : les cours du tronc commun, la profession des armes, le conditionnement physique et le bilinguisme.

Services de santé

Il y aura des changements aux niveaux de la fréquence et de la procédure des examens médicaux périodiques (EMP). Les Services de santé des Forces canadiennes introduiront une démarche d'EMP améliorée et fondée sur des preuves qui amélioreront le système de gestion commune des soins de santé pour tous les militaires et rendront les dépistages avant et après les déploiements plus efficaces. En augmentant la fréquence des examens périodiques afin que tout le personnel ait fait l'objet d'un examen récent, et en diminuant la complexité des évaluations avant et après le déploiement, l'on prévoit qu'il en résultera des examens de meilleure qualité ainsi qu'une meilleure surveillance des questions de santé de la force.

Santé mentale. L'initiative en santé mentale de Rx2000 a pour échéance de projet le 31 mars 2009. Les Services de santé des FC s'efforceront d'atteindre la dotation de l'état final en ajoutant 218 nouveaux postes en santé mentale à l'échelle du pays. À ce jour, 101 de ces postes ont été comblés. Pour ce qui est de la prestation uniforme des pratiques en santé mentale, l'on mettra en place un ensemble complet de politiques et procédures en ligne, reposant sur le nouveau modèle en santé mentale. L'achèvement de la nouvelle clinique de santé mentale de Shilo (Manitoba), est prévu à l'année financière 2008-2009.

Partenariat avec l'Hôpital Montfort. Les FC ont passé un contrat avec l'Hôpital Montfort pour transférer toutes les composantes de la clinique de la région de la capitale nationale (RCN) du site de la route Smyth à une installation louée à long terme à l'Hôpital Montfort. La construction du nouveau bâtiment sur le site de Montfort devrait être terminée en juin 2008 et le déménagement complet de l'équipement et des services est prévu pour février 2009.¹⁵

¹⁵ Le Centre des Services de santé de l'Unité de soutien des FC (Ottawa) occupe le rez-de-chaussée du bâtiment du Centre de santé de l'USFC(O) sur la promenade Alta-Vista. Seul le Centre des Services de santé déménagera à l'hôpital Montfort. Le Groupe des Services de santé des FC, la 28^e Compagnie médicale, le QG de la 33^e Brigade et la Garde de cérémonie, qui sont installés au CSS USFC(O) resteront sur place jusqu'à nouvel ordre.



Agrément. En mai 2008, le Conseil canadien d'agrément des services de santé, un organisme indépendant, scrutera la Section de l'amélioration de la qualité du Quartier – général des Services de santé des FC ainsi que trois cliniques de santé des FC, nommément celles de Comox, Esquimalt et de Saint-Jean en vue de leur agrément. Sept autres cliniques des FC feront des démarches en vue de l'obtention de l'agrément en mai 2009, soit Winnipeg, Shilo, Edmonton, Cold Lake, Kingston, Ottawa et Trenton.

Aumônerie et soutien spirituel

Au vu des besoins des FC et en collaboration avec des groupes confessionnels du Canada, la Branche de l'aumônerie élabore une démarche de ministère interconfessionnel unique au monde. Actuellement, on compte des aumôniers musulmans et juifs ainsi que des aumôniers chrétiens ordonnés et laïques, de même que des conseillers d'autres groupes confessionnels et des communautés autochtones qui œuvrent en collégialité, souvent en terrain inconnu, pour soutenir tous les membres des FC et leurs familles. C'est une étape importante pour la Branche de l'aumônerie, et cela représente une nouvelle capacité pour les FC, soit d'offrir un soutien spirituel, des services de pastorale et des conseils éthiques à tous les militaires et à leurs familles, quelles que soient leurs croyances religieuses.

Stratégie de conditionnement physique

Les FC ont une culture de santé et de conditionnement physique qui fait partie intégrante du service militaire et étaye la capacité humaine. Les problèmes de santé qui touchent les Canadiens sont attribués à de faibles niveaux de condition physique, des taux élevés d'obésité et l'augmentation des maladies chroniques comme de diabète et l'asthme, et ils sont les mêmes au sein des FC. Une population en moins bonne forme et en moins bonne santé risque de donner lieu à un bassin de candidats qui a considérablement changé et au sein duquel les FC doivent tirer leurs recrues. Pour garantir qu'elles continuent de maintenir un niveau élevé de condition physique et de disponibilité opérationnelle, les FC élaborent et mettent en œuvre une stratégie globale qui appuie la promotion d'un mode de vie sain et durable.

La stratégie cherche également à établir des normes professionnelles de condition physique pour la Force aérienne, l'Armée de terre, la Marine et les Forces spéciales afin de développer des FC qui sont en bonne forme physique, mentale et socialement aptes.

Les points suivants représentent des jalons importants :

- avril 2008 – publication de la stratégie, des communications interne et de la politique en matière de santé et de condition physique; campagnes de sensibilisation;
- avril 2009 – nouvelles normes et programmes de condition physique pour la Force aérienne, l'Armée de terre et la Marine; et
- 2010 – le système de collecte des données sur la condition physique est en place.



Soutien

Le maintien en poste se trouve à la fin du continuum qui commence par le processus d'attrait et de recrutement, suivi par l'instruction et l'emploi couronné de succès. L'effet escompté est d'avoir suffisamment de personnes, occupant le bon emploi au bon moment de leur carrière afin que les FC puissent s'acquitter de leur mission. L'un des aspects clés permettant d'atteindre ce résultat est de maintenir un équilibre sain entre l'attrition (le nombre de gens qui quittent les FC) et le recrutement (le nombre de nouvelles recrues nécessaires aux FC). Chez les membres des FC, l'emploi couronné de succès, c'est entre autres d'être bien préparé à faire son travail et d'être bien appuyé par des milieux de travail et familial sains. La gestion du personnel militaire est responsable de la supervision de nombre de programmes et d'initiatives qui ont des répercussions sur l'emploi couronné de succès des militaires et qui contribuent à la réussite des priorités de la Défense. Finalement, les effets cumulatifs de toutes les activités de soutien contribuent au maintien en poste de militaires très compétents et bien entraînés.

L'attrition est un élément important du renouvellement de la force. Une certaine attrition est essentielle si l'on veut garantir un flot continu des nouvelles recrues des officiers des grades les plus élevés aux militaires du rang. Ce qui constitue un taux d'attrition problématique varie au fil du temps et des circonstances. Tout nombre inattendu d'attrition chez un groupe professionnel en sous-effectifs ou de très petite taille sera problématique. En outre, les exigences en matière d'instruction dès l'enrôlement jusqu'au moment d'être prêt pour les opérations peut varier de 18 mois à 7 ans. Un taux d'attrition non prévu, chez les groupes professionnels qui nécessitent un long entraînement et une vaste expérience, aura une plus grande incidence qu'un taux semblable chez un groupe dont la période d'instruction est plus brève. Les FC ont établi un certain nombre d'indicateurs conçus pour garantir que l'on cerne les tendances négatives et que l'on prend des mesures appropriées en temps opportun. Lorsque l'attrition augmente, l'on procède à des examens de haut niveau afin de mieux voir s'il s'agit d'une tendance ou d'un problème passager explicable. S'il s'agit d'une tendance, il faut des sondages plus poussés pour cerner le problème et élaborer des stratégies d'intervention s'il y a lieu.

Les activités principales pour l'année financière 2008-2009 comprendront :

- administrer le sondage de maintien en poste des FC touchant onze (11) groupes professionnels, soit les officiers d'infanterie, les fantassins, les membres d'équipage, les ingénieurs, les techniciens de munitions, le renseignement, les préposés au renseignement, les recherches en télécommunications, les pilotes, les navigateurs aériens, les maîtres d'équipage;
- assembler des équipes d'intervention multidisciplinaire conçues pour identifier, élaborer et mettre en œuvre des mesures d'intervention de maintien en poste; et
- créer une culture rétention à l'échelle du MDN et des FC.

Soins et emploi pour les blessés, leurs familles ainsi que les familles des militaires décédés. Les soins et l'emploi pour les blessés, leurs familles ainsi que les familles des militaires décédés est la plus haute priorité du Chef du personnel militaire. Les Canadiens ont été témoins, au cours de la dernière année, du professionnalisme des FC, non seulement à titre de force de combat, mais également en ce qui a trait aux soins portés



aux dépouilles des soldats tombés au champ d'honneur et à leurs familles. Un certain nombre d'activités, dont le soutien aux blessés et aux familles à toutes les étapes – avant, pendant et après le déploiement – afin de soulager le stress lié au déploiement chez les militaires et leurs familles, se poursuivent à l'année financière 2008-2009. Comme les risques demeurent pour nos militaires, hommes et femmes, qui servent dans les régions hostiles du monde, il est crucial de garantir que les mécanismes de rapatriement, de soutien aux militaires et aux familles et de rétablissement fonctionnent efficacement.

Intégration du service. L'intégration du service demeure la grande priorité du système de gestion du personnel militaire. L'on dispose d'un éventail très varié et complexe de politiques et de programmes de soutien pour les blessés et les familles visant à appuyer les commandants qui doivent s'acquitter de leurs obligations en matière de soins aux militaires, et le tout entraîne une étroite collaboration entre la gestion du personnel militaire et Anciens Combattants Canada (ACC) au niveau de la base/l'escadre/l'unité. Il est essentiel d'apporter rapidement une aide efficace et appropriée à chaque militaire et à sa famille qui passent par les processus de rétablissement, de réadaptation et de réintégration. Le premier *Symposium des FC sur les leçons retenues relativement aux soins aux blessés et aux soldats tombés au champ d'honneur* - février 2008 - s'agira d'une tribune où l'on discutera des résultats et où l'on planifie des activités afin d'améliorer le cadre actuel des programmes et des services qui seront mis en œuvre à l'année financière 2008-2009.

Soins de santé pour les blessés. Les Services de santé des FC doivent fournir d'excellents soins de santé aux membres des FC malades ou blessés qui reviennent d'un déploiement. L'objectif doit être de maximiser le rétablissement et la réadaptation du militaire blessé d'une façon multidisciplinaire marquée par la collaboration.

Harmonisation des programmes entre le MDN et ACC. Les programmes offerts par ACC, de même que les services et les traitements compris dans la Gamme des soins garantis des FC, feront l'objet d'un examen et d'une harmonisation s'il y a lieu.

Gestion des cas – Phase III. Par suite d'une description conjointe entre le MDN et ACC des processus de gestion des cas de soutien aux blessés, il faudra instaurer un programme de normalisation de la gestion des cas complexes afin d'assurer une gestion des soins harmonieuse entre le MDN et ACC. L'objectif sera d'augmenter la capacité actuelle pour une transition sans heurts à partir des FC.

Traumatismes liés au stress opérationnel (TSO.) Par TSO on entend les traumatismes affectifs ou mentaux, lesquels peuvent aussi s'avérer fatals. Par conséquent, l'une des parties intégrantes de la préparation, du soutien avant et après le déploiement de nos militaires est le *soutien social aux victimes de stress opérationnel (SSVSO)*. À l'année financière 2008-2009, l'on améliorera une nouvelle initiative de gestion et d'exploitation d'un réseau de soutien par les pairs destiné aux militaires, aux anciens combattants et aux familles qui doivent composer avec les TSO. Cette initiative vise à améliorer les chances de rétablissement complet et de fonctionnement des militaires souffrant de TSO.



Familles de militaires

On compte 40 Centre de ressources pour les familles des militaires (CRFM) installés à l'échelle du Canada, aux États-Unis et en Europe afin d'aider les familles des FC à gérer le stress associé aux caractéristiques particulières de la vie militaire des FC.

À l'avant-garde du soutien aux familles au sein des collectivités des FC, au cours de l'année financière 2008-2009, les CRFM feront évoluer leurs pratiques :

- mise en œuvre des politiques et des programmes révisés pour les familles des FC, ce qui comprend le soutien au déploiement, la recherche sur les services de garde à l'enfance ainsi que le soutien aux familles des soldats blessés et décédés;
- tenue de la campagne *Les familles des militaires – La force derrière l'uniforme*, qui reconnaît la capacité et la résilience des familles des membres des FC, en plus de leur faire connaître une vaste gamme de services de soutien financés par l'État et destinés aux familles de militaires;
- élargissement et prestation des services du Modèle national des services à la jeunesse des Forces canadiennes où les CRFM et les jeunes des FC collaborent afin d'élaborer des programmes locaux qui apportent du soutien et permettent de créer des liens, favorisent le développement en leadership et les choix de vie sains chez les enfants des membres des FC servant au Canada, aux É.-U. et en Europe.

Force de réserve

La Force de réserve est constituée de membres des FC qui s'engagent pour le service militaire qui n'est pas ininterrompu et à temps plein. La Force de réserve compte quatre sous-composantes : la Première réserve, la Réserve supplémentaire, le Cadre des instructeurs de cadets et les Rangers canadiens.

Première réserve

La structure de la Première réserve comprend la Réserve navale, la Réserve de l'Armée de terre, la Réserve aérienne, la Réserve des Services de santé et la Réserve des Services juridiques. En avril 2008, la Réserve des communications sera intégrée à la Réserve de l'Armée de terre. Lors d'opérations internationales, le rôle de la Première réserve est de compléter, de maintenir et de soutenir les forces déployées. Pour ce qui est des opérations nationales, la Première réserve continuera de mener des opérations côtières et des opérations aériennes, en plus de fournir du personnel aux bataillons territoriaux. Quelque 7 000 réservistes sont employés à plein temps pour effectuer des services de l'état-major aux quartiers généraux, aux écoles et aux unités, et de ce fait continuent de rendre de précieux services aux FC. En outre, on compte quelque 1 500 réservistes employés à l'appui des opérations internationales et nationales.

La croissance de la Réserve est une priorité du gouvernement. Tous les tableaux de dotation de la Première réserve sont en sous-effectifs, et tous pourraient croître de façon à de plier aux intentions du gouvernement qui souhaite voir augmenter l'ensemble du nombre des membres de la Réserve. Toute croissance doit s'accompagner d'une augmentation connexe du financement afin de permettre l'instruction et le perfectionnement des nouveaux réservistes. La Force de réserve continuera d'établir des liens avec la population, en plus de donner de l'instruction et de l'éducation afin de faire



évoluer la profession des armes. À l'appui de la croissance de l'investissement de la Force de réserve dans les outils d'instruction, comme le matériel, il faut disposer de la gestion de l'information (GI)/technologie de l'information (TI), de l'équipement et des installations nécessaires pour garantir sa capacité à produire des réservistes entraînés. L'on doit utiliser mieux et plus efficacement les ressources d'apprentissage en ligne déjà en place pour permettre aux membres des FC d'apprendre en ligne, par le biais d'Internet ou de l'intranet du MDN et pour garantir une norme supérieure de transmission de l'information.

Plans relatifs au soutien amélioré et courant apporté au personnel de la Force régulière déployé dans le cadre d'opérations nationales et internationales

La Réserve est déterminée à fournir un soutien constant lors d'opérations de déploiement, en plus de faire preuve de leadership et d'apporter sa contribution lorsqu'on le lui demande, lors d'opérations d'urgence au pays. Les unités de la Réserve sont installées dans les collectivités du Canada, et en tant que résidentes de ces collectivités, elles s'exercent régulièrement avec les premiers intervenants locaux afin de garantir que lorsqu'elles sont appelées en cas d'urgence, elles peuvent apporter une contribution efficace qui atténue les effets de la crise et aide au retour à la normale. À l'année financière 2008-2009, on mettra un accent constant sur les exercices locaux en préparation des Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver 2010, et on renouvellera les efforts de recrutement afin de faire croître la Force de réserve. La ville de Québec célèbre son 400^e anniversaire en 2008, et lors de cet événement, l'on verra les Réservistes appuyer de nombreuses activités différentes.

Seuils de disponibilité opérationnelle et risques

L'on s'attend maintenant à ce que les membres de la Réserve atteignent les exigences minimales des FC en matière de condition physique. La forme physique étaye la capacité d'un militaire à atteindre la disponibilité opérationnelle en vue de missions. Le principal risque que pose l'atteinte de ce seuil est le manque d'investissement dans les ressources servant à équiper et à entraîner les réservistes afin qu'ils développent et maintiennent leurs habiletés au combat.

Éducation et instruction

Il incombe aux chefs d'état-major des armées (CEMA) se satisfaire aux exigences imposées à leurs forces de réserve. L'Académie canadienne de la Défense (ACD) offre des possibilités d'études pour les réservistes afin de garantir que ceux-ci sont aussi bien éduqués que leurs collègues de la Force régulière. Les programmes et les cours sont répartis en modules afin d'être accessibles pour les réservistes à temps partiel.

Avenir de la Réserve des FC

Dans une lettre signée le 12 juin 2007, le CEMD a présenté des intentions claires concernant la Réserve des FC. Le Guide de planification du CEMD pour l'avenir de la Réserve des FC donne un élan au changement au sein de la Première réserve. Des démarches sont présentement en cours en vue de rationaliser la politique des FC concernant la Première réserve afin de permettre la transition du service à temps plein au service à temps partiel, et vice versa. Ces changements sont nécessaires si l'on veut



intégrer plus facilement le personnel de la Réserve lors d'opérations et garantir que la Force de réserve du Canada est pertinente au XXI^e siècle. L'on s'attend à ce que les réservistes participent aux opérations, et qu'ils soient en bonne forme et en bonne santé afin de pouvoir intervenir en cas de crise au pays ou se déployer à l'étranger. L'on peut consulter le Guide de planification du CEMD pour l'avenir de la Réserve des FC à l'adresse suivante : <<http://www.vcds.forces.gc.ca/vcds-exec/pubs/Reserve-Issues/docs/CDSPlanningGuidance-FutureofCFReservesSDIGN2.pdf>>.

Le gouvernement a indiqué son désir de voir croître la Force régulière et la Réserve. Considérant les réalités actuelles des ressources, la Défense est parvenue à long terme à un effectif renouvelable de 26 000 Réservistes. Tout accomplissement de croissance supplémentaire dépendra des ressources financières supplémentaires.

Première Réserve

Réserve navale

La Réserve navale fournit des marins bien entraînés et aptes au combat pour les navires de défense côtière de la classe *Kingston* et diverses opérations côtières. La Réserve navale va continuer de recruter et de former des marins pour atteindre l'effectif prévu en demeurant reconnue comme la première organisation de réserve et, forte de son héritage, comme intermédiaire entre la Marine et des collectivités dans tout le Canada. Sa mission consiste à fournir des marins pour appuyer et soutenir des opérations des FC.

L'effectif total de la Réserve navale s'établit à 3 870 militaires de tous grades. La Défense prévoit que l'effectif approuvé de 5 100 réservistes sera atteint d'ici 2015. La grande priorité de la Réserve navale est de prendre des mesures énergiques pour accroître son effectif en augmentant le nombre de recruteurs de ses divisions en vue d'atteindre l'objectif de 2015.

La Réserve navale entend remanier sa structure régionale pour qu'elle réponde mieux aux besoins du COM Canada, accroître sa présence dans des organisations nationales clés et voir à ce que ses programmes clés soient correctement soutenus. La transformation en cours au Quartier général de la Réserve navale donnera une plus grande souplesse aux formations en répondant parallèlement à des exigences comme le plan d'action de la fonction de contrôleur et la gestion intégrée des risques.

Réserve de l'Armée de terre

La Réserve de l'Armée de terre du Canada (la Milice) comprend 130 unités dispersées dans 110 villes et municipalités d'un bout à l'autre du pays. Le rôle de la Réserve de l'Armée de terre consiste à fournir un cadre pour la mobilisation, à renforcer et à soutenir la Force régulière, et à servir d'intermédiaire entre la collectivité militaire et la collectivité civile.

La Réserve de l'Armée de terre a atteint comme prévu un effectif rémunéré moyen de 17 300 soldats et elle sera prête à poursuivre son expansion si on le lui demande. Elle va continuer de fournir à la Force régulière des renforts pour des opérations nationales et internationales et ainsi que des remplaçants, tant dans l'Armée de terre que dans les FC en général, à tous les niveaux de responsabilité. Les demandes en ce sens seront



analysées en fonction des besoins propres de la Réserve de l'Armée de terre en personnel de direction et de gestion.

Dans le contexte de la stratégie de l'Armée de terre, la Force régulière et la Réserve vont connaître dans l'année qui vient d'importants changements destinés à rationaliser et à améliorer la mise sur pied des forces. Ces mesures vont accroître sensiblement les responsabilités de la Réserve de l'Armée de terre en matière de mise sur pied des forces, tant en nombre – en fournissant des renforts – qu'en nature – en fournissant des capacités uniques dont la Force régulière ne dispose pas (interventions en cas d'urgence chimique, biologique, radiologique et nucléaire, coopération civilo-militaire et opérations psychologiques).

Réserve des communications

La Réserve des communications a comme mandat de mettre sur pied des forces et de maintenir en puissance des éléments des systèmes de communication et d'information (SCI) aptes au combat ainsi que des éléments de soutien des opérations d'information afin de renforcer des déploiements opérationnels et des missions stratégiques, au pays et à l'étranger. La Réserve des communications fournit également un soutien en matière de SCI à des activités d'instruction de la Réserve de l'Armée de terre. Elle continuera de mettre l'accent sur les centres d'instruction centralisés actuels – la Base des Forces canadiennes (BFC) Kingston pour l'instruction des GPM et la BFC Shilo pour l'instruction des recrues et la formation au commandement – d'ici à ce que l'instruction soit pleinement intégrée au Système d'instruction individuelle de l'Armée de terre.

Réserve aérienne

La Réserve aérienne fait partie intégrante de la planification de la défense depuis la création de la Force aérienne. La Force aérienne a intégré des hommes et des femmes hautement qualifiés de la Réserve aérienne à des unités de la Force totale (personnel militaire à plein temps et à temps partiel) relevant d'une seule chaîne de commandement qui s'occupe de tous les aspects des opérations de la Force aérienne. À l'heure actuelle, l'effectif total de la Réserve aérienne se situe à environ 2 300 militaires de tous grades. La structure intégrée de la Force aérienne signifie que les réservistes sont prêts à appuyer les opérations courantes des FC. Des membres de la Réserve aérienne servent actuellement dans plusieurs organisations de commandement nouvellement créées; ils contribuent ainsi à assurer une bonne intégration des réservistes à la nouvelle structure des FC.

Réserve des Services de santé des FC

La Réserve des Services de santé des FC a deux tâches fondamentales : offrir des services de santé à la Réserve de l'Armée de terre pendant des exercices d'entraînement en campagne et appuyer les engagements nationaux et expéditionnaires du Groupe des Services de santé des FC. Pour bien jouer son rôle et s'acquitter de ses obligations, la Réserve doit notamment compter sur des effectifs qualifiés en activité (EQA). Un bon cadre d'instruction et l'établissement d'un calendrier de cours flexible et communiqué à temps auront une influence appréciable sur les EQA.

Il est donc prévu qu'on formera un cadre d'instruction, qu'on adoptera un plan de communication et qu'on poursuivra la modularisation des cours qui s'adressent aux



membres de la Force régulière pour en faciliter l'accès aux réservistes. Deux principaux risques sont associés à ces initiatives : des facteurs comme la disponibilité du personnel, les cours en retard et d'autres éléments échappant au contrôle des Services de santé des FC peuvent retarder les progrès, et les données sur les membres des FC peuvent manquer de fiabilité ou être difficiles à recueillir.

Réserve juridique

Le cadre de la Première réserve (CPR) du JAG devrait être doté dans une proportion de 90 pour 100, ce qui correspond à 59 des 66 postes. L'effectif des avocats militaires du CPR atteint actuellement une proportion de 93,5 pour 100, 58 des 62 postes étant dotés. Les avocats militaires de la Réserve sont employés en service de classe A, et ils donnent des avis juridiques dans tous les domaines du droit militaire. Ils sont également employés en service de classe B (service temporaire à plein temps) pour remplacer des avocats militaires de la Force régulière en mission et pour faire progresser la transformation du JAG. Ils ont participé à des opérations à l'étranger en service de classe C et ils vont continuer de le faire.

Réserve supplémentaire

La Réserve supplémentaire se compose d'anciens militaires qui pourraient être rappelés en service en cas d'urgence. Les membres de la Réserve supplémentaire peuvent servir volontairement, mais ils n'ont pas de tâches à remplir ni d'instruction à suivre s'ils ne sont pas en service actif. La Défense entend créer un site Web pour faire connaître les possibilités d'emploi qui s'offrent aux réservistes. Si les besoins et les possibilités d'emploi des FC sont mieux connus, le nombre de personnes prêtes à servir dans la Réserve supplémentaire augmentera.

Cadre des instructeurs de cadets

Le Cadre des instructeurs de cadets (CIC) est un sous-élément de la Réserve formé d'officiers qui, conformément à leurs conditions d'enrôlement, ont accepté de remplir des fonctions militaires et de fournir des services d'instruction. Le CIC comprend des officiers dont la tâche première est d'assurer la supervision, l'administration et l'instruction de cadets dont l'âge se situe entre 12 et 18 ans.

Le CIC s'est engagé à appuyer le Programme des cadets en veillant notamment à la sécurité et au bien-être des cadets pendant qu'ils développent leur sens du leadership, leur civisme et leur condition physique et qu'ils stimulent leur intérêt pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des FC.

Rangers canadiens

Les Rangers canadiens continue d'affirmer la souveraineté du Canada en assurant une présence militaire dans des endroits peu peuplés et des régions nordiques, côtières et isolées du Canada qui ne peuvent pas être prises en charge par d'autres éléments des FC. L'effectif des Rangers augmentera pour atteindre environ 5 000 membres d'ici cinq ans. Pour ce faire, on a prévu accroître l'effectif des patrouilles actuelles de Rangers canadiens et créer de nouvelles patrouilles là où cette solution est viable. L'instruction et l'équipement des Rangers canadiens seront recadrés en fonction de leur rôle, de leur mission et de leurs tâches, ce qui nécessitera des fonds



supplémentaires pour la solde et des dépenses en immobilisations peu importantes pour financer un projet d'amélioration de l'équipement pendant cette même période de six ans.

Conseil de liaison des Forces canadiennes

Le Canada a créé le Programme d'appui des employeurs à la Force de réserve en 1978; depuis 1992, le programme est géré par le Conseil de liaison des Forces canadiennes (CLFC). Le CLFC est une organisation ministérielle formée de dirigeants civils du milieu des affaires et de l'enseignement de tout le pays qui travaillent bénévolement à la promotion de la Réserve dans l'unique but d'accorder des congés sans pénalités aux réservistes qu'ils emploient. Des législations comme le Projet de loi C-40 – *Loi modifiant le Code canadien du travail*, la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants* et la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, qui est présentement devant le Sénat, reflètent le rôle actuel et évolutif du CLFC consistant à développer des partenariats avec les employeurs et à favoriser la compréhension des acquis qu'ils obtiennent en embauchant un réserviste. L'on peut obtenir davantage de renseignements sur le Projet de loi C-40 en consultant le site :

<http://www2.parl.gc.ca/HouseBills/BillsGovernment.aspx?Language=E&Mode=1&Parl=39&Ses=2#C40>.

Appuyé par des services régionaux militaires à temps partiel et par un secrétariat à plein temps, le Conseil offre des programmes pour amener des entreprises et des établissements d'enseignement à formuler leurs propres politiques de congés pour service militaire et ainsi permettre à des réservistes de participer à des opérations internationales et nationales des FC, de suivre une instruction militaire ou de prendre part à des exercices en sachant qu'ils pourront retrouver leur emploi dans le civil sans pénalités une fois leur service de réserve terminé. En 2008-2009, le CLFC se propose en priorité de faire progresser les programmes décrits ci-après.

Programme d'appui des unités de la Réserve (PAUR)

Comme le nombre de réservistes affectés à des opérations des FC augmente, le CLFC doit rester en contact avec tous les niveaux de la chaîne de commandement pour fournir aux réservistes et à leurs unités les ressources qui leur permettent d'obtenir le soutien des employeurs locaux. Le programme prévoit des exposés du CLFC et une formation à l'intention des représentants des congés pour service militaire dans toutes les unités de réserve ainsi que des rencontres avec la totalité des secteurs/formations/brigades.

Programme ExécuTrek

Le CLFC va rester en contact avec des employeurs et des établissements d'enseignement en leur offrant l'occasion d'apprécier directement la qualité de l'instruction militaire et les avantages que les réservistes en retirent. Cette expérience directe de l'instruction des réservistes aide les employeurs à comprendre l'importance du perfectionnement professionnel permanent qu'offre l'armée, ce qui devrait les amener à accorder des congés à leurs réservistes ou à se donner des politiques de congés pour service militaire. Le plan prévoit la tenue d'un maximum de 20 ExécuTrek auxquels pourraient participer au total 500 invités/employeurs qui pourraient ensuite signer une déclaration de soutien à la Réserve et décider de rédiger des politiques de congés pour service militaire dans leur organisation.



Programme d'aide aux réservistes

Le programme vise à éviter les conflits entre les réservistes et les employeurs et à y remédier quand cela est nécessaire. Le CLFC prévoit que le programme aidera directement les réservistes au moment où ils en ont le plus besoin, l'objectif étant que les réservistes et les employeurs ou les établissements d'enseignement trouvent un terrain d'entente. Le programme donnera les résultats escomptés si les difficultés rapportées au CLFC sont toutes réglées rapidement et à la satisfaction des réservistes et des employeurs.

Programme de sensibilisation

Le programme de sensibilisation du CLFC vise à faire comprendre à un grand nombre d'employeurs et à la population la valeur de l'instruction militaire pour le milieu de travail civil. Le CLFC profite de toutes les occasions possibles – publi-postage, conférences et foires commerciales, articles de revues, etc. – pour passer le mot et obtenir que les employeurs appuient la Réserve.

Programme de prix et de reconnaissance

Pour maintenir un partenariat bénéfique, il est essentiel de reconnaître les employeurs et les établissements d'enseignement qui ont manifesté leur appui en donnant à des employés des congés pour suivre l'instruction et participer à des opérations. Les réservistes sont fortement encouragés à manifester leur appréciation en remerciant officiellement leurs employeurs et leurs éducateurs et en proposant leur candidature pour un prix. Le plan prévoit la tenue d'une cérémonie de remise de prix dans toutes les provinces, l'objectif étant d'obtenir au moins 180 candidatures.

Expansion de la force

L'expansion de la force va demeurer une source de difficultés, le Service de l'instruction des FC devant non seulement fournir une somme considérable d'instruction additionnelle avec des ressources limitées, mais aussi garder des recrues représentatives de la société canadienne.

Pour y parvenir et atteindre les objectifs d'expansion de la force, on a notamment prévu les mesures décrites ci-après :

- réduire le nombre de recrues qui sont automatiquement libérées pour ne pas avoir satisfait aux normes de condition physique et d'éducation. Un programme sera lancé pour aider le plus grand nombre possible de recrues à satisfaire aux exigences. Il faudra pour cela analyser, planifier et mettre en œuvre un programme qui permettra d'amener les recrues à un meilleur niveau d'éducation ou de condition physique (avant le cours de qualification militaire de base [QMB], p. ex.) de façon qu'elles réussissent au QMB et aux cours subséquents;
- rouvrir le Collège militaire royal (CMR) Saint-Jean en qualité d'établissement d'enseignement militaire indépendant, sur le campus de l'ancien Collège militaire royal (CMR) à Saint-Jean-sur-Richelieu, sa mission première étant d'offrir un programme de deux ans d'un collège d'enseignement général et professionnel (cégep) à 200 candidats, suivant quatre volets fondamentaux : tronc commun de formation scolaire, profession des armes, condition physique et bilinguisme.



L'objectif stratégique est d'améliorer la production d'officiers dans le cadre de l'expansion de la force en offrant un programme équivalant à deux ans de cégep qui faciliterait le recrutement de candidats qualifiés du niveau secondaire dans la province de Québec et qui continuerait de fournir au besoin une année préparatoire pour le CMR à des élèves-officiers d'autres provinces; et

- créer un programme permettant d'accroître la capacité d'instruction par des stratégies de diversification des modes de prestation de l'instruction (DMPI). L'initiative de DMPI prévoit des partenariats avec des collèges communautaires, une meilleure utilisation des technologies éducatives ainsi que des programmes de formation en cours d'emploi (FCE) plus étoffés et mieux adaptés.

Ressources humaines civiles

Le groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils) (SMA[RH-Civ]) a pour mission d'aider les FC à mener des opérations en énonçant et en mettant en œuvre des plans, des politiques et des programmes destinés à assurer le recrutement, le perfectionnement et le maintien à l'effectif de civils. Le SMA(RH-Civ) a comme rôle d'offrir des services; il doit veiller à ce que la gestion des ressources humaines au MDN et dans les FC se fasse suivant une approche uniforme, cohérente et intégrée.

Les activités et les plans du SMA(RH-Civ) demeurent alignés sur des objectifs du gouvernement comme l'initiative de renouveau de la fonction publique du greffier du Conseil privé et sur les plans et les priorités stratégiques du MDN et des FC. En 2008-2009, l'accent sera mis sur l'amélioration de la pertinence des avis fournis à la haute direction du MDN et des FC. Le SMA(RH-Civ) va continuer d'augmenter la capacité du personnel, en cherchant parallèlement des moyens d'accroître la productivité et de mettre à profit des technologies naissantes.

Intégration de la planification des activités et de la planification des RH

Nous allons nous efforcer de mieux intégrer la planification des ressources humaines et des activités pour en arriver à un plan unifié qui fasse état des grands objectifs, des mesures du rendement et des réalisations.

Dans le domaine de la planification stratégique des RH, des rétroactions plus approfondies à l'intention de la haute direction seront prévues à intervalles réguliers pendant le cycle de planification. Un plan de recrutement stratégique de civils à mi-parcours – qui prendra la forme d'un exercice de validation comprenant des processus de planification des RH et de gestion financière – sera également appliqué.

Recrutement

Le recrutement va demeurer difficile pendant l'année qui vient, car les talents sont très recherchés sur le marché du travail. Environ 30 p. 100 de la population civile sera admissible à la retraite d'ici 2012. Pour garantir que le Ministère peut recruter et assurer le perfectionnement de la prochaine génération de ses effectifs civils, nous devons élaborer des stratégies durables de recrutement/maintien en poste et élargir notre programme de stagiaires. Les activités du programme de stagiaires nous permettront d'embaucher et de former des stagiaires au cours des 5 années à venir dans le but de leur faire compenser la vague des retraites à venir. En outre, des plans axés sur l'amélioration



du site Web de recrutement externe et sur la conception de programmes pilotes de recrutement en commun permettant de répondre aux besoins particuliers de certains domaines seront lancés. Des possibilités d'amélioration du recrutement seront optimisées par le développement d'outils électroniques et de processus auxiliaires.

Cadre de planification de la relève du Ministère

Les efforts engagés pour créer un cadre de planification de la relève et la mise en œuvre de la stratégie de maintien à l'effectif et du cadre d'apprentissage du Ministère vont se poursuivre.

Perfectionnement des employés

Les capacités, le recrutement et le maintien de l'effectif sont indissociables de la nécessité de former les employés et de favoriser leur perfectionnement. À cet égard, le SMA(RH-Civ) va continuer d'aligner l'apprentissage sur les besoins des FC et de la fonction publique en favorisant le leadership à tous les niveaux et en appuyant l'établissement de plans d'apprentissage individuel pour tous. Le MDN est fier d'avoir un taux de réalisation des plans d'apprentissage individuel de 90 pour 100.

Habilitation de l'infrastructure

Les services des RH sont une fonction de soutien essentiel des FC, mais ils sont constamment soumis à une forte demande. L'augmentation de l'effectif civil, des taux de roulement élevés et le vieillissement de l'effectif font que la demande de services de RH a augmenté et que les services sont requis plus rapidement. Le modèle actuel de prestation de services ne répond plus aux besoins. Nous allons examiner des solutions de rechange dans le but d'offrir des services plus efficaces. Nous envisageons par exemple de mettre en place un libre-service pour les employés et de tirer profit des assouplissements de la LMFP comme la dotation collective. Nous allons également examiner la possibilité de nouer des partenariats avec le CPM dans des domaines comme le recrutement, le rayonnement, la diversité et les programmes de prix et de reconnaissance. Pour améliorer nos services, nous allons en outre envisager de nouveaux outils et de nouvelles technologies comme les sites Web interactifs pour les curriculum vitæ, le recrutement par Internet et la fiche de paie électronique.

Le SMA(RH-Civ) prévoit lancer diverses initiatives nouvelles pour améliorer les services qu'il offre aux gestionnaires et aux employés. L'une de ces initiatives sera la création, au centre de services de la région de la capitale nationale, d'une nouvelle cellule qui sera expressément chargée d'améliorer le libre-service (plus de services par Internet). Divers services seront offerts en ligne aux employés avec le nouveau SGRH (version 8.9) – congés libre-service et paie en direct.

Acquisition et soutien du matériel

Les dépenses militaires ont une incidence notable sur l'emploi au Canada et elles ont d'autres retombées économiques, d'un bout à l'autre du pays. Des entreprises canadiennes des secteurs de l'aéronautique et de la défense prospèrent au pays et offrent au marché national et mondial un large éventail de biens et de services. Les secteurs aérospatial et militaire – maintenance, réparation et révision comprises – emploient environ 73 000 personnes. L'infrastructure industrielle de défense comprend



l'aérospatiale, les munitions, la construction navale, les véhicules militaires et l'électronique militaire. Durant l'année financière 2006-2007, les dépenses typiques de l'industrie de défense se sont élevées à 3,54 milliards de dollars.¹⁶ De plus, environ 3,89 milliards de dollars ont été dépensés à l'achat de biens et de services de défense « moins typiques » comme la construction, les carburants, le transport, les télécommunications et services connexes ainsi que les services publics.¹⁷

L'acquisition et le soutien du matériel (l'équipement et les approvisionnements nécessaires aux activités de défense) expliquent une part considérable des dépenses militaires. Le MDN est le plus important gestionnaire de matériel de l'administration fédérale; au 31 mars 2007, le Ministère avait des éléments d'actif d'une valeur totale de 51 milliards de dollars, dont 27 milliards de dollars en matériel (navires, aéronefs et véhicules).¹⁸ En 2007-2008, le MDN aura dépensé environ 2,4 milliards de dollars en matériel et en services pour assurer le soutien de l'équipement dont il dispose.

Pour de qui est des priorités de l'année financière 2008-2009, le MDN va continuer de travailler à la réalisation des grands projets de l'État issus de l'accroissement des dépenses en immobilisations approuvées. Le Ministère est en train de prendre des mesures pour être mieux à même de réaliser des projets. Le MDN est notamment en train de reconstituer son effectif de gestion de projets et d'autres éléments spécialisés et de renforcer des centres spécialisés dans les grands projets d'acquisition par le perfectionnement professionnel et une uniformisation plus poussée des outils de gestion et de soutien de projets. Le MDN va également continuer de se concentrer sur l'adoption rapide de moyens propres à améliorer la capacité de survie des soldats, particulièrement dans le domaine de la protection contre les dispositifs explosifs de circonstance (IED) et sur la mise en service rapide de nouveaux équipements en réponse aux besoins opérationnels.

La définition et l'adoption de méthodes concrètes et justifiables de planification permettant de prioriser les projets d'investissement dans la Stratégie d'investissement de la Défense seront un important facteur de succès de tous les aspects de la planification de la défense. Une stratégie d'investissement globale et intégrée permettra d'améliorer la programmation et les priorités relatives aux acquisitions de matériel et, de ce fait, la capacité du MDN de mener à bien des projets.

La Défense entend également mener à bien plusieurs initiatives pour améliorer globalement le système d'acquisition en continuant de respecter les règles et les processus édictés par le Parlement et le Conseil du Trésor. Elle entend notamment améliorer le système d'acquisition :

- en préparant des énoncés généraux des besoins et en limitant le plus possible les travaux de personnalisation et les spécifications détaillées;

¹⁶ Au-delà des dollars 2007-2008, http://www.admfincs.forces.gc.ca/financial_docs/intro_f.asp.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ États financiers de la Défense nationale au 31 mars 2007.



- en mettant l'accent sur les technologies disponibles dans le commerce – sur les solutions reconnues qui permettent d'économiser du temps et de l'argent et de réduire la complexité des acquisitions et les risques en jeu;
- en veillant à ce que les agents d'approvisionnement soient dûment formés et accrédités; et
- en continuant de collaborer étroitement avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour faire en sorte que les marchés soient attribués sans retard et que l'équipement et les services soient obtenus rapidement, de manière à répondre aux besoins des FC en optimisant les deniers publics.

La Défense va continuer de respecter les processus d'approbation et de supervision, les grands principes de l'équité et de la transparence demeurant la pierre angulaire de nos pratiques d'acquisition.

Acquisitions d'immobilisations planifiées

En 2008-2009, la Défense entend notamment continuer d'investir dans des capacités de base pour faire en sorte que la transformation et la modernisation des FC avancent comme prévu. Ce plan reposera sur le cadre du plan d'investissement du MDN. Faisant suite au plan de campagne du MDN et à la feuille de route des capacités stratégiques, le plan d'investissement devrait être approuvé à la fin de l'année financière 2008-2009.

Les principaux projets pour lesquels le Ministère va demander des pouvoirs de dépenser pour les phases de définition ou de mise en œuvre dans les 12 à 24 prochains mois sont ceux décrits ci-après.

Navires de soutien interarmées

Ce projet vise le remplacement des navires vieillissants de la classe des pétroliers ravitailleurs d'escadre par des navires qui peuvent non seulement appuyer d'autres navires, mais aussi des forces terrestres et aériennes embarquées. Le projet en est à la phase de définition; deux équipes du secteur privé sont en train de préparer des propositions touchant la conception préliminaire du navire, un plan de mise en œuvre du projet et un plan de soutien en service. L'objectif est de livrer le premier de ces navires polyvalents en 2012. Les plans seront évalués, et l'équipe qui proposera le meilleur plan se verra confier l'exécution du projet. L'approbation définitive du projet sera officiellement demandée en 2008.

Modernisation des navires de la classe Halifax

Épine dorsale de la Marine du Canada, les frégates de classe *Halifax* vont bientôt atteindre la moitié de leur vie utile et elles doivent par conséquent être modernisées pour demeurer viables sur le plan opérationnel et pour servir de transition à la flotte de demain. Le projet, qui en est actuellement à la première étape de sa phase de mise en œuvre, comprend des projets d'acquisition nationaux stratégiques et non stratégiques. La seconde étape, dont l'approbation sera demandée en 2008, permettra de réaliser l'élément « intégration des systèmes de combat » du projet. L'entrepreneur principal choisi à cette étape devra acquérir, installer et intégrer cinq importants systèmes de combat dans chacune des 12 frégates. La modernisation du premier navire commencera en 2009.



Navires de patrouille extracôtiers/de l'Arctique

Le projet de navires de patrouille extracôtiers/de l'Arctique permettra au Canada d'acquérir six à huit bâtiments en mesure de naviguer dans les eaux septentrionales du Canada souvent encombrées par les glaces. Le projet en est à la phase de définition; les navires et les infrastructures connexes nécessiteront des dépenses estimatives de 3,1 milliards de dollars. L'approbation du gouvernement pour la mise en œuvre du projet sera demandée en 2009.

Projet d'hélicoptères de transport moyen à lourd

Ce projet mènera à la livraison d'hélicoptères de transport moyen à lourd basés à terre qui permettront de remédier à l'insuffisance de mobilité de l'aviation tactique des FC engendrée par le retrait des CH-147 *Chinook* dans les années 90. Le projet est entré dans sa phase de définition en juin 2006; l'approbation de sa mise en œuvre devrait être demandée en 2008. Le CH-147 *Chinook* modernisé fabriqué par Boeing est la cellule préférée. Un maximum de 16 hélicoptères pourront être livrés à compter de 2011. Cependant, par suite du rapport du groupe de travail indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan (groupe de travail Manley), le Ministère s'affaire à choisir et à déployer dès que possible une capacité provisoire de transport aérien moyen.

Projet d'appareils de recherche et de sauvetage à voilure fixe

Ce projet vise l'acquisition de 15 aéronefs pour remplacer les six *Buffalo* et les 10 *Hercules* CC-130 de transport qui sont actuellement utilisés pour l'instruction et les opérations de recherche et de sauvetage; il permettra au gouvernement du Canada de réagir efficacement à des incidents aéronautiques et maritimes, dans la zone de responsabilité du pays en matière de SAR. Le projet devrait entrer dans sa phase de définition aussitôt que possible; il pourrait même être approuvé en 2008. La livraison des nouveaux aéronefs de SAR à voilure fixe à la 19^e Escadre Comox, à la 17^e Escadre Winnipeg, à la 8^e Escadre Trenton et à la 14^e Escadre Greenwood commencera d'ici l'année financière 2014-2015.

Véhicules aériens sans pilote

Le projet JUSTAS permettra aux FC d'acquérir une flotte de véhicules aériens sans pilote (UAV) de moyenne altitude pouvant mener des opérations de survol, au Canada et à l'étranger, et fournir des éléments de renseignement et des données de reconnaissance, de surveillance et d'acquisition d'objectifs. Le principal objectif est d'acquérir un système d'UAV interarmées, intégré et interopérable comprenant les véhicules aériens, des ensembles de capteurs, des moyens de communication et une infrastructure. Le projet escompte livrer la capacité opérationnelle initiale en 2011. En attendant la réalisation du JUSTAS, le projet NOCTUA fournira une capacité provisoire assurée par des UAV loués à l'appui des opérations en cours, et ce dès 2009, lorsque le système Sperwer ne pourra plus être pris en charge. L'on donnera ainsi suite à l'une des principales questions soulevées par le groupe de travail indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan (groupe de travail Manley).



Appareils de transport polyvalents

Le projet d'appareils de transport polyvalents vise à remplacer les quatre appareils de transport CC-138 *Twin Otter* en service par un maximum de 12 aéronefs robustes et économiques qui répondent aux exigences d'un appareil de transport dans les régions éloignées et les régions arctiques du Canada, afin d'accroître la capacité des FC dans le Nord. Les nouveaux appareils seront achetés entre 2011 et 2013. Le projet entrera dans sa phase de définition en 2009.

Système intégré de commandement et de contrôle

Le projet du Système intégré de commandement et de contrôle (SIC2) doit mener au développement et à la mise en place d'un système d'information de commandement et de contrôle pour l'ensemble des FC qui permettra aux opérations de se dérouler efficacement dans le contexte de sécurité mondiale de demain. Le projet du SIC2 mènera à cette fin à la réalisation des objectifs suivants :

- intégrer les actuelles capacités classifiées de commandement et de contrôle des FC de manière à obtenir un système principal d'information de commandement et de contrôle homogène, sûr et fiable pour l'ensemble des FC;
- relier le système d'information de commandement et de contrôle des FC à d'autres capacités d'information des FC (au niveau tactique), du MDN, d'autres ministères fédéraux, de pays alliés et de systèmes publics;
- mettre en place de nouvelles capacités qui permettront aux utilisateurs du système d'information de commandement et de contrôle des FC de remplir des tâches à l'appui des quatre fonctions essentielles du MDN et des FC; et
- mettre en place de nouvelles capacités pour améliorer la fiabilité, la capacité de survie et la maintenabilité du système d'information de commandement et de contrôle des FC.

L'approbation préliminaire du projet sera demandée en 2008.

Système de véhicules de soutien moyen (camions moyens)

Le projet du Système de véhicule de soutien moyen (SVSM) permettra de remplacer les camions logistiques moyens en service dont le soutien ne pourra plus être assuré dès 2008 faute de pièces de rechange et parce que leur coût de fonctionnement et d'entretien ne cesse d'augmenter. Les camions moyens fournis dans le cadre de ce projet permettront aux forces de campagne opérationnelles, à la Réserve, à la Force aérienne et à des unités interarmées de transporter des troupes de combat, du matériel et de l'équipement.

Un maximum de 1 500 véhicules de modèle militaire normalisé, 300 remorques et 300 systèmes de protection blindée seront acquis. Le projet prévoit également l'acquisition de 800 véhicules militaires disponibles dans le commerce et de 1 000 véhicules spécialement équipés (VSE) et destinés à divers usages comme les services médicaux et dentaires, les réparations de moteurs, les réparations d'équipement de communication, les réparations d'instruments optiques, les réparations d'armes, etc. Le projet en est actuellement à la phase de définition, et des démarches seront entreprises en vue de faire approuver sa mise en œuvre par étapes à compter de 2008.



Famille de systèmes de combat terrestre

Ce programme vise à assurer la prolongation de la durée de vie, le remplacement et la modernisation du parc actuel de véhicules de combat terrestre. Il comprend plusieurs projets distincts relatifs à des capacités spécifiques comme les véhicules de combat rapproché, les véhicules blindés légers et moyens, les systèmes d'artillerie et les systèmes de défense aérienne basée au sol. La phase d'identification du programme se poursuit, et l'approbation de la phase de définition sera demandée en 2009.

Projet de remplacement des chars

Le projet de remplacement des chars permettra au Canada de remplacer son parc de chars C2 *Leopard* vieillissants par des véhicules modernes, fortement protégés, mobiles et en mesure d'offrir un appui-feu direct. Un maximum de 100 chars et véhicules de soutien seront acquis. Le projet en est à la première étape de sa phase de mise en œuvre, et les livraisons sont commencées. Il est prévu que l'étape suivante et l'étape finale seront approuvées en 2008.

Comptabilité d'exercice des principaux projets d'immobilisations

DÉPENSES PLANIFIÉES DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS (en milliers \$)	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
<u>Budget 2005 – Annonces</u>				
Hélicoptères de transport moyen à lourd	8 839	100 610	283 352	243 070
Système de véhicule de soutien moyen	6 439	10 897	163 765	240 278
Projet de capacité de transport aérien – Tactique	160 600	604 352	421 899	565 885
Navire de soutien interarmées	0	82 300	96 000	194 000
Modernisation des navires de classe <i>Halifax</i>	38 999	53 878	61 693	109 215
Déménagement de la FOI 2	4 365	24 748	17 009	2 414
Expansion de la capacité de la FOI 2	0	22 097	29 271	27 953
Équipement du Régiment d'opérations spéciales du Canada	0	52 368	57 151	0
Locaux du CGSM à mi-parcours	1 338	19 938	19 444	32 956
Total	220 580	971 188	1 149 584	1 415 771
<u>Budget 2006 – Annonces</u>				
Projet de capacité de transport aérien – Stratégique	956 512	256 863	208 662	237 092
Navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique	1 820	14 064	26 916	TBD



Remplacement des chars	95 611	58 831	47 040	4 560
Obusiers M777	6 837	261	0	0
Aire de trafic de la piste de Trenton	15 359	0	0	0
Total	1 076 139	330 019	282 618	241 652
Grand Total	1 296 719	1 301 207	1 432 202	1 657 423
DÉPENSES PLANIFIÉES EN COMPTABILITÉ D'EXERCICE	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
En milliers \$				
<u>Budget 2005 – Annonces</u>				
Hélicoptères de transport moyen à lourd	90	346	1 048	1 031
Système de véhicule de soutien moyen	523	533	12 408	34 551
Projet de capacité de transport aérien – Tactique	410	3 980	1 266	17 768
Navire de soutien interarmées	0	0	0	0
Modernisation des navires de classe <i>Halifax</i>	932	9 850	7 285	16 386
Déménagement de la FOI 2	0	0	0	36 621
Expansion de la capacité de la FOI 2	0	16 028	19 432	24 244
Équipement du Régiment d'opérations spéciales du Canada	0	29 120	28 324	4 411
Locaux du CGSM à mi-parcours	500	7 500	3 573	1 165
Total	2 455	67 357	73 336	136 177
DÉPENSES PLANIFIÉES EN COMPTABILITÉ D'EXERCICE	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
En milliers \$				
<u>Budget 2006 – Annonces</u>				
Projet de capacité de transport aérien – Stratégique	90 111	141 080	157 498	79 770
Navires de patrouille extracôtiers de l'Arctique	132	234	384	TBD
Remplacement des chars	12 258	22 564	47 564	5 084
Obusiers M777	3 791	863	863	863
Aire de trafic de la piste de Trenton	96	384	384	384
Total	106 388	165 125	206 693	86 101
Grand Total	108 843	232 482	280 029	222 278

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)



* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Nota :

1. Le tableau des investissements reflète les décaissements prévus ainsi que les dépenses en comptabilité d'exercice pour les projets ayant reçu l'aval du Cabinet et du Conseil du Trésor, exception faite du navire de soutien interarmées, lequel a uniquement reçu l'approbation du Cabinet. Le tableau comprend aussi des demandes de reports de fonds supplémentaires qui seront demandées avant la fin de l'année financière 2007-2008.

Mener des opérations

Pour mener efficacement des opérations au pays et à l'étranger, la Défense doit compter sur des forces maritimes, terrestres et aériennes et des forces d'opérations spéciales efficaces et professionnelles et sur l'appui de nombreux partenaires et organismes. Cela signifie une foule d'activités, y compris des opérations internationales menées avec l'OTAN et l'ONU, des opérations continentales du NORAD et des opérations nationales comme la surveillance et le contrôle du territoire canadien.

Résultat stratégique : Assurer le succès des missions à accomplir pour contribuer au maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité aux plans national et international

Activité de programme : Mener des opérations – Dépenses totales nettes				
Ressources (en milliers de dollars)	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Dépenses du Ministère	2 454 835	2 582 092	2 638 827	2 619 827
Dépenses en immobilisations (comprises dans les dépenses du Ministère)	196 508	313 998	311 557	314 500

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)



Dépenses du Ministère et en immobilisations – Planifiées (moins les revenus en milliers \$)

Ressources financières du Ministère par niveau de sous-activités de l'AAP	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011 ¹
Mener des opérations			
Sous-activité			
Connaissance constante de la situation	934 684	943 676	941 701
Opérations nationales et continentales	478 457	488 885	482 836
Opérations internationales	1 050 960	1 085 917	1 072 281
Affectation des Services internes	117 991	120 349	123 010
Total – Exécution des opérations	2 582 092	2 638 827	2 619 827

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Nota :

1. Les données sur les dépenses planifiées de 2009-2010 et 2010-2011 pour les opérations internationales présupposent que le gouvernement enverra les Forces canadiennes en mission ailleurs dans le monde, et ce à un niveau comparable au niveau opérationnel actuel.
2. Il s'agit de la première tentative du Ministère de faire rapport des données relatives aux dépenses au niveau des sous-activités de l'Architecture des activités de programme, par conséquent, les données sont sujettes à une révision et à des améliorations continues.

Ressources financières des immobilisations par niveau de sous-activités de l'AAP (comprises dans les dépenses du Ministère)	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011 ¹
Mener des opérations			
Sous-activité			
Connaissance constante de la situation	239 930	235 612	239 834
Opérations nationales et continentales	9 729	9 729	8 574
Opérations internationales	53 219	53 216	51 536
Affectation des Services internes	11 120	12 999	14 556
Total – Mener des opérations	313 998	311 557	314 500

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Nota :

1. Les données sur les dépenses planifiées de 2009-2010 et 2010-2011 pour les opérations internationales présupposent que le gouvernement enverra les Forces canadiennes en mission ailleurs dans le monde, et ce à un niveau comparable au niveau opérationnel actuel.
2. Il s'agit de la première tentative du Ministère de faire rapport des données relatives aux dépenses au niveau des sous-activités de l'Architecture des activités de programme, par conséquent, les données sont sujettes à une révision et à des améliorations continues.



Connaissance constante de la situation

La fonction de renseignement de la Défense revêt une grande importance pour les opérations des FC, les décideurs de la Défense et du gouvernement du Canada ainsi que les alliés et les partenaires clés, au pays et à l'étranger. Le Chef du renseignement de la Défense (CRD) est l'autorité du MDN et des FC en matière de renseignement.

La capacité d'analyse de renseignements de toutes sources du CRD s'est érodée ces dernières années, et il faudra s'en occuper sans tarder pour continuer d'appuyer les opérations en cours et la prise de décisions stratégiques et pour apporter notre contribution à des partenariats avec des alliés clés.

Durant l'année financière 2008-2009, le CRD va consacrer une étude sur la contre-ingérence, l'objectif étant d'améliorer les services relatifs aux besoins nationaux et opérationnels. Le CRD continue de travailler à l'élaboration d'une stratégie de mise sur pied de capacités de contre-ingérence et de renseignement humain, qui jouent un rôle essentiel dans la connaissance de la situation des commandants. En plus de s'occuper de contre-ingérence, de renseignement humain, de renseignement géospatial et de divers autres programmes, le CRD va continuer d'appuyer le programme intégré de renseignement sur les transmissions du Canada, ce qui suppose des échanges de services et des contacts étroits avec le Groupe des opérations d'information des Forces canadiennes et le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) du Canada.

Durant l'année financière 2008-2009, le CST va continuer de préciser son orientation stratégique dans le but de contribuer aux objectifs du gouvernement du Canada à l'égard de renseignement. Le CST entend mettre l'accent sur les priorités du gouvernement en matière de sécurité, de défense et d'affaires étrangères, en s'attachant notamment au renseignement exploitable sur des terroristes étrangers et au soutien de la mission canadienne en Afghanistan. Le CST va aussi fournir des avis et des services en vue d'améliorer la protection des renseignements électroniques et des infrastructures informatiques importantes pour le gouvernement du Canada. Au cours des trois prochaines années, le CST prendra des mesures qui l'aideront à mieux s'acquitter de son mandat; il entend notamment améliorer son infrastructure, accroître ses capacités technologiques et scientifiques, faire évoluer sa gouvernance et transformer sa culture afin de mieux appuyer son effectif.

Le Projet de capacité de fusion de l'information et du renseignement interarmées (CFIRI) débouchera sur une image commune de la situation opérationnelle¹⁹ pour les commandants de tous les niveaux. Un plan d'infrastructure à long terme est en cours d'élaboration pour le projet de CFIRI.

Les Centres des opérations de la sécurité maritime (COSM) ont comme mission de parvenir à une connaissance de la situation maritime en mettant à profit les connaissances et les compétences des ministères et organismes fédéraux qui s'occupent de la sécurité

¹⁹ C'est-à-dire une représentation unique de la situation opérationnelle s'appuyant sur des données communes et des renseignements échangés par plusieurs commandements et susceptibles d'être personnalisés par des utilisateurs. La représentation met en évidence des relations temporelles et spatiales et indique le niveau de confiance des renseignements. Elle facilite la planification coopérative et l'autosynchronisation et elle aide tous les échelons à obtenir une bonne connaissance de la situation.



maritime. Les COSM côtiers en activité comprennent du personnel du MDN, de la GRC, du MPO, de TC et de l'ASFC; l'on est sur le point d'atteindre la capacité opérationnelle initiale dans les installations du MDN à Halifax et Esquimalt. Des questions d'ordre juridique non résolues restreignent l'échange de certains renseignements entre les partenaires et ont retardé la réalisation du projet; des efforts sont faits actuellement pour y remédier. L'idée de construire des installations destinées expressément aux COSM a temporairement été abandonnée en raison de l'augmentation rapide des coûts de construction. L'incidence de cette situation sur l'obtention d'une capacité opérationnelle totale (prévue au départ pour 2010) est en train d'être réévaluée. Les COSM d'Halifax et d'Esquimalt vont vraisemblablement continuer d'occuper des installations du MDN dans un avenir prévisible.

Opérations nationales et continentales

En qualité de quartier général opérationnel responsable des opérations des FC sur le territoire canadien et ses abords ainsi qu'aux États-Unis (exception faite des opérations menées dans le cadre du NORAD) et au Mexique, le COM Canada va mener des opérations courantes et des opérations de contingence dans sa zone de responsabilité pour détecter, dissuader, prévenir, anticiper et mettre en échec les menaces et les actes d'agression dirigés contre le Canada. Ces opérations couvrent tout l'éventail de l'activité militaire, depuis la contribution de personnel et d'équipement jusqu'à l'engagement de forces aptes au combat pour assurer la défense du Canada, en passant par des opérations complexes de gestion des conséquences.

Le Commandement du soutien opérationnel du Canada (COMSOCAN) collabore avec le COM Canada à la préparation et à la mise en œuvre de plans de soutien d'opérations nationales et continentales et y affecte au besoin des éléments de soutien à disponibilité opérationnelle élevée. Le COMSOCAN gère les dépôts d'approvisionnement et de munitions des Forces canadiennes ainsi que le système des mouvements nationaux qui, ensemble, permettent aux FC de répondre à des besoins nationaux. Comme les FC continuent de s'attacher aux interventions au pays, le COMSOCAN entend développer les aspects commerciaux du système de transport afin de répondre aux besoins du COM Canada.

En collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, le COM Canada va contribuer à l'affirmation de la souveraineté du pays et veiller à la sécurité des Canadiens. Dans ce contexte, le COM Canada va continuer d'améliorer sa coopération et de favoriser les relations avec Sécurité publique Canada, la GRC, la Garde côtière canadienne et d'autres partenaires du milieu de la sécurité. Il va également continuer de préconiser l'échange rapide de renseignements pertinents et de participer à un large éventail d'exercices et d'opérations avec d'autres ministères et organismes fédéraux – l'Op *Nanook 2008* prévue dans l'est de l'Arctique canadien, par exemple.

Les exercices de simulation interministériels nationaux et continentaux prévus pendant l'année financière 2008-2009 vont s'appuyer sur une série de scénarios qui permettront d'évaluer l'état de préparation du Canada pour les Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver de 2010. Le COM Canada apportera son soutien à d'autres ministères et organismes fédéraux, et à Sécurité publique Canada en particulier, dans la préparation des Jeux.



Le COM Canada appuiera également d'autres ministères et organismes fédéraux qui poursuivent des activités plus générales en matière de sécurité nationale. À cet égard, les FC vont continuer de fournir des capacités maritimes et aériennes à l'Op *Caribbe*, la mission du Canada à l'appui de la Force opérationnelle interarmées interinstitutions (Sud) (FOII[S]). La FOII(S) est une mission multinationale de répression du trafic des stupéfiants dans les Caraïbes, le golfe du Mexique, le Pacifique Est et l'Atlantique Ouest. Les FC espèrent fournir 60 à 90 jours de mer et 200 heures de vol à l'appui des opérations de la FOII(S).

Les FC vont continuer d'assurer une présence dans les trois territoires du Nord par l'intermédiaire du commandant régional du COM Canada responsable du Nord. Les Rangers canadiens, dont l'effectif doit augmenter et dont l'équipement doit être modernisé, vont poursuivre leurs patrouilles de souveraineté régulières dans la région. De plus, les FC vont continuer d'accroître la portée et la complexité de leurs exercices interarmées dans l'Arctique. La création d'un centre d'entraînement dans l'Arctique à Resolute Bay et la mise en place de quais et d'installations de ravitaillement en eaux profondes à Nanisivik, la construction de nouveaux navires de patrouille extracôtiers pour l'Arctique et les recherches scientifiques en cours sur l'équipement de télésurveillance et de détection adapté aux opérations dans le Nord vont accroître la présence des FC et améliorer leurs moyens de surveillance dans l'Arctique ainsi que leur capacité d'appuyer les activités d'autres ministères et organismes dans la région.

Les FC, par l'intermédiaire du COM Canada, vont travailler avec leurs homologues américains à l'élaboration et à l'amélioration des concepts des opérations et des structures de commandement et de contrôle de l'Amérique du Nord, qui comprendra l'élaboration d'un plan de défense combiné. À cette fin, le COM Canada, conjointement avec le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et le *Northern Command* (NORTHCOM) des États-Unis, va poursuivre ses activités d'entraînement et ses exercices bilatéraux.

Le commandant du COM Canada est responsable des opérations nationales de recherche et de sauvetage (SAR) aériennes et maritimes. La Force aérienne fournit l'équipement et le personnel dans le cas des incidents aéronautiques, et la Garde côtière canadienne, des ressources et du personnel dans le cas des incidents maritimes. Des interventions maritimes et aériennes sont menées par des membres des FC et de la Garde côtière canadienne, en étroite collaboration avec les centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage, quand la situation l'exige, dans chacune des régions de recherche et de sauvetage du Canada.

Opérations internationales

La sécurité du Canada est tributaire de la stabilité à l'étranger, et les Forces canadiennes ont un rôle important à jouer dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.

Le commandant du Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (COMFEC) est responsable de la conduite de toutes les opérations à l'étranger, ce qui comprend aussi bien les opérations humanitaires que les opérations de paix et les opérations de combat.



Par l'intermédiaire du COMFEC, les FC vont appuyer un éventail d'opérations internationales et demeurer prêtes à s'engager, à la demande du gouvernement, dans les activités suivantes :

- déployer des forces partout au monde pour participer à des opérations avec l'OTAN, l'ONU et d'autres partenaires de coalitions;
- donner suite aux engagements du Canada envers l'OTAN et l'ONU en disposant de forces maritimes, terrestres et aériennes capables d'intervenir rapidement face à des situations d'urgence internationales et à d'autres menaces pour la sécurité;
- acheminer des fonds et du matériel de l'ACDI à des projets de coopération civilo-militaire dans des théâtres d'opérations;
- fournir une aide humanitaire et offrir des secours en cas de catastrophe au Canada et n'importe où dans le monde en vue, par exemple, d'aider des autorités civiles à assurer des secours humanitaires, de fournir une aide médicale et de rétablir des infrastructures locales par l'intermédiaire de l'[Équipe d'intervention en cas de catastrophe](#) (EICC), dans le cadre éventuellement d'une force internationale interarmées et interalliée; et
- évacuer des Canadiens de pays étrangers menacés par un conflit imminent, en collaboration avec les forces militaires d'autres pays.

Les éléments déployables placés sous le commandement du COMFEC sont notamment les suivants :

- l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe, qui continuera de fournir de l'aide humanitaire et des secours aux sinistrés dans le cadre de missions menées au pays et à l'étranger, conformément aux directives reçues. L'EICC comprend essentiellement quatre éléments : soins médicaux primaires, épuration de l'eau, commandement et contrôle (C2) et soutien intégré susceptible d'être élargi pour comprendre d'autres capacités des Forces canadiennes. Le projet d'amélioration de l'EICC, qui devrait se terminer pendant l'année financière 2007-2008, vise à conférer une plus grande souplesse à l'EICC par l'ajout d'équipement permettant de mieux répondre aux besoins en matière d'intervention en cas de catastrophe. Les leçons retenues des déploiements au Sri Lanka et au Pakistan serviront à déterminer les besoins en équipement; et
- le Quartier général interarmées des Forces canadiennes (QGIFC), qui continuera de fournir, à 48 heures d'avis, des services de reconnaissance et du personnel cadre pour l'EICC et les opérations d'évacuation de non-combattants (NEO) ainsi que du personnel cadre et des spécialistes pour l'activation dans le théâtre.

Les leçons retenues de la conduite d'opérations dans le monde serviront à accroître l'efficacité et l'efficience des opérations du COMFEC. L'accent sera mis en particulier sur :

- l'adoption d'une approche intégrée et unifiée des opérations, dans le but surtout d'apporter un meilleur soutien aux forces déployées;
- l'amélioration des capacités d'alerte et de planification;



- l'accroissement de la rapidité de réaction aux contingences; et
- l'accélération de la transition aux opérations par une meilleure préparation des forces (en collaboration avec les éléments responsables de la mise sur pied des forces) et la transformation continue.

Au-delà de la sphère des FC, le COMFEC va continuer de s'occuper des aspects pangouvernementaux des opérations à l'étranger, poursuivre le dialogue avec nos partenaires étrangers et participer à l'édification de l'Équipe Canada.

Les déploiements opérationnels du COMFEC sont appuyés par le COMSOCAN, qui va continuer de mener des opérations de soutien partout au monde à l'appui des missions du COMFEC. Ces opérations comprennent habituellement le déploiement d'équipes d'étape intermédiaires, de détachements de contrôle des mouvements et d'autres équipes de soutien. Le COMSOCAN va continuer de coordonner la mise sur pied des équipes de soutien et d'assistance technique affectées aux opérations du COMFEC, conformément aux directives du COMFEC.

Le développement des capacités de soutien opérationnel requises pour répondre aux besoins actuels et futurs en matière de soutien demeure un aspect dynamique du rôle du COMSOCAN. L'un des rôles clés du COMSOCAN consiste à travailler avec des pays membres de l'OTAN et d'autres partenaires à l'amélioration du soutien par la collaboration et le partage de capacités nationales pendant les déploiements. Ces efforts ont déjà mené à des améliorations, et les FC vont profiter d'économies d'échelle en matière de soutien opérationnel dans la mesure où le COMSOCAN continuera d'influencer des alliés clés. Un groupe du génie du soutien opérationnel a été formé en mars 2007 et il s'efforce d'améliorer la capacité de soutien technique général des FC. De plus, le groupe de la police militaire du soutien opérationnel nouvellement formé espère mettre sur pied le cadre initial d'une unité des services de protection en 2008, et le COMSOCAN est activement engagé dans la réalisation d'études consacrées aux concepts et aux technologies du soutien.

Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale

Résultat stratégique : Bonne gouvernance, présence et influence canadiennes dans la communauté mondiale

Activité de programme : Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada – Dépenses totales nettes				
Ressources (en milliers \$)	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Dépenses du Ministère	931 378	1 222 855	1 283 865	1 297 129
Dépenses en immobilisations (comprises dans les dépenses du Ministère)	26 231	58 083	59 734	59 341

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)



Dépenses du Ministère et en immobilisations – Planifiées (moins les revenus en milliers \$)

Ressources financières du Ministère par niveau de sous-activités de l'AAP	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada			
Sous-activité			
Offrir des conseils au gouvernement du Canada	78 869	77 980	78 367
Contribuer au gouvernement du Canada et à la société Canadienne selon les valeurs et les intérêts du Canada	582 833	582 806	576 478
Contribuer à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada	472 660	532 535	549 975
Affectation des services internes	88 493	90 544	92 309
Total – Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada	1 222 855	1 283 865	1 297 129

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Nota :

1. Il s'agit de la première tentative du Ministère de faire rapport des données relatives aux dépenses au niveau des sous-activités de l'Architecture des activités de programme, par conséquent, les données sont sujettes à une révision et à des améliorations continues.

Ressources financières des immobilisations par niveau de sous-activités de l'AAP (comprises dans les dépenses du Ministère)	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada			
Sous-activité			
Offrir des conseils au gouvernement du Canada	1 482	1 490	1 450
Contribuer au gouvernement du Canada et à la société Canadienne selon les valeurs et les intérêts du Canada	16 526	16 733	16 228
Contribuer à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada	31 736	31 731	30 740
Affectation des services internes	8 340	9 780	10 923
Total – Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada	58 083	59 734	59 341

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Nota :

1. Les données sur les dépenses planifiées de 2009-2010 et 2010-2011 pour les opérations internationales présupposent que le gouvernement enverra les Forces canadiennes en mission ailleurs dans le monde, et ce à un niveau comparable au niveau opérationnel actuel.



Offrir des conseils au gouvernement du Canada

La Défense nationale va continuer de conseiller le gouvernement du Canada sur la politique de défense et les affaires militaires.

Par l'intermédiaire du Sous-ministre, le MDN appuie le ministre de la Défense nationale et le gouvernement du Canada en fournissant les fondements analytiques des options proposées en matière de politique de défense, en donnant des avis sur des questions touchant la défense et la sécurité du Canada, et en coordonnant des politiques nationales avec le Cabinet, le Parlement et d'autres ministères fédéraux.

Par l'intermédiaire du Chef d'état-major de la Défense, les FC donnent au gouvernement du Canada des avis sur des besoins, des capacités et des options militaires et sur les conséquences qu'entraînerait vraisemblablement l'exécution ou la non-exécution de certaines activités militaires. Disposant de quatre états-majors opérationnels et de l'État-major interarmées stratégique, les FC sont mieux placées pour faire face au nouveau contexte de la sécurité nationale et internationale et pour donner au gouvernement des avis militaires plus actuels et plus complets.

Par l'intermédiaire du Sous-ministre et du Chef d'état-major de la Défense, le Chef du renseignement de la Défense (CRD) fait un large éventail d'analyses intégrées d'éléments de renseignement militaire et civil pour appuyer la prise de décisions. Le CRD entretient également d'importants liens en matière de renseignement au pays et à l'étranger, ce qui permet au MDN et aux FC d'alimenter des évaluations du renseignement canadien et allié et d'en profiter.

Contribuer au gouvernement du Canada et à la société canadienne selon les valeurs et les intérêts du Canada

Recherche et développement (R&D)

La mise en œuvre de la Stratégie de S & T pour la Défense qui guide la réaction de Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) à la transformation des FC et à l'évolution du contexte de la défense et de la sécurité au Canada est maintenant bien avancée. La stratégie a comme objectif de maximiser l'incidence des sciences et de la technologie (S & T) sur les priorités du Canada en matière de défense et de sécurité.

Cela sera accompli en :

- créant une Entreprise S & T de la Défense, un mécanisme de gouvernance horizontale et fonctionnelle mettant en rapport les fournisseurs de services S & T et les clients de la Défense;
- créant une capacité intégrale de services S & T qui appuie tous les principaux processus de la Défense; et
- établissant des partenariats stratégiques entre des organisations de la Défense et entre le Ministère dans son ensemble et d'autres institutions du secteur public, du secteur privé et du milieu universitaire, au pays et à l'étranger.



Le Programme S&T par l'intermédiaire duquel RDDC remplit en grande partie sa mission comprend des projets à la fois nombreux et variés; en voici des exemples.

Northern Watch

En réponse à la volonté du gouvernement d'affirmer la souveraineté du Canada dans l'Arctique, des scientifiques de RDDC se sont joints à des experts et à des chercheurs de renom du milieu militaire, du secteur privé et du milieu universitaire en vue d'examiner les enjeux actuels en matière de C4ISR (commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance) dans l'Arctique. *Northern Watch*, la contribution de RDDC à cet effort, est un projet de quatre ans réalisé sous les auspices du Programme de démonstration de technologies (PDT) et dont le mandat consiste à trouver et à caractériser des combinaisons de capteurs et de systèmes qui permettent de surveiller efficacement les voies navigables dans l'Arctique canadien. Le travail repose sur trois piliers : des essais annuels sur le terrain de capteurs de surface à des points de navigation obligés; des études et des simulations de capteurs spatiaux et de capteurs de surface pour les abords de l'Arctique; et des échanges de connaissances dans le cadre de conférences techniques annuelles. RDDC a invité le secteur privé et le milieu universitaire à contribuer au projet et il a affecté 10 millions de dollars à la réalisation des travaux.

R & D à l'appui de la capacité de survie des soldats

Les dispositifs explosifs de circonstance (IED) – les bombes artisanales – sont la principale menace qui pèse sur les Canadiens affectés à des opérations en Afghanistan. Les IED sont l'arme préférée des terroristes et ils sont à l'origine de plus de 55 pour 100 des pertes récentes des FC. Ce sont des armes mortelles, faciles à fabriquer et extrêmement difficiles à détecter.

RDDC en est actuellement à la deuxième étape d'un effort de R & D concerté visant à examiner les technologies susceptibles de contrer cette menace mortelle. Des résultats de ce travail ont déjà été appliqués sur le terrain, ce qui a permis d'améliorer l'équipement de protection individuelle et la protection des véhicules blindés. De meilleurs moyens de détection des IED seront utilisés en 2008. RDDC est également en train d'évaluer certaines idées du secteur privé et notamment l'utilisation éventuelle de systèmes canadiens de profilage géographique qu'utilisent des services de police pour attraper des criminels. Pendant les cinq années de la durée du projet, le PDT de lutte contre les IED fournira environ 10 millions de dollars à des projets consacrés expressément au problème des bombes artisanales, et environ 15 millions de dollars à d'autres aspects de la capacité de survie des soldats comme la détection et la neutralisation des mines, la défense des camps et le blindage des véhicules.

Faire connaître l'histoire et le patrimoine des FC aux Canadiens

Les FC vont susciter un sentiment de fierté en préservant et en faisant connaître une histoire et un patrimoine qui donnent une image des FC conforme aux valeurs et aux intérêts du pays. À cette fin, le MDN va continuer de s'occuper de la [*Passerelle pour l'histoire militaire canadienne*](#), site Web avec des liens aux sites de la Défense nationale, de Parcs Canada, de Bibliothèque et Archives Canada, de l'Office national du film, de la Société Radio-Canada, d'Anciens Combattants Canada et du Musée canadien de la



guerre. Le site Web et le réseau de sites partenaires visent à faire connaître l'histoire et le patrimoine militaires du Canada partout au monde. Au courant de l'année financière 2008-2009, les efforts porteront également sur les activités suivantes :

- appuyer les musées des FC au Québec dans le cadre du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec;
- publier le premier volume d'une histoire populaire de la participation du Canada à la guerre en Asie du Sud-Ouest, de 2001 à la fin de la campagne;
- documenter l'histoire de la Force internationale d'assistance à la sécurité, Commandement régional (Sud); et
- publier une histoire de la contribution des Autochtones à l'armée canadienne dans le premier volume de *Les traditions et coutumes des Forces canadiennes et Insignes et lignées des Forces canadiennes : Régiments d'infanterie*.

Secrétariat national de recherche et de sauvetage

Créé en 1986, le Secrétariat national de recherche et de sauvetage (SNRS) assure la direction du Programme national de recherche et de sauvetage (PNRS), par l'intermédiaire du Comité interministériel de recherche et de sauvetage (CIRS). Le CIRS comprend des représentants des organismes centraux et des ministères et organismes fédéraux qui fournissent des services de SAR. Le SNRS relève du ministre de la Défense nationale, qui est le ministre responsable de la SAR. Il rend compte au Ministre, par l'intermédiaire du CIRS, de l'élaboration, de la coordination, de l'analyse et de l'examen des politiques, des plans et de certaines activités du programme fédéral de SAR. Le SNRS joue un rôle prépondérant dans la coordination des programmes de SAR des provinces, des territoires et de l'administration fédérale; il conseille également le Ministre sur des questions liées au programme.

Priorités et orientations stratégiques du Programme national de recherche et de sauvetage

Le CIRS a adopté les priorités et les orientations stratégiques suivantes pour le Programme national de recherche et de sauvetage :

- améliorer la gestion de l'information et l'exploitation des données du PNRS pour guider les décisions en matière de planification et préparer des campagnes de prévention et de sensibilisation;
- accroître l'interopérabilité des partenaires de la SAR pour faciliter des interventions terrestres, maritimes et aériennes intégrées et concertées dans les opérations de SAR;
- informer et sensibiliser le public afin de réduire le nombre d'incidents nécessitant des interventions de SAR;
- élargir la collectivité des bénévoles pour accroître la capacité de SAR;
- investir dans la technologie et les pratiques exemplaires et les mettre à profit pour accroître l'efficacité des intervenants et réduire les risques liés aux opérations de SAR;



- consolider les partenariats avec le milieu de la sécurité publique afin de faciliter et d'améliorer le travail de prévention, de coordination et d'intervention associées à la SAR.

Activités du Secrétariat national de recherche et de sauvetage

Afin d'appuyer les priorités du PNRS, le SNRS a l'intention de travailler avec ses partenaires en matière de SAR à la réalisation, pendant l'année financière 2008-2009, des activités suivantes :

- préciser les besoins nationaux et les obligations internationales du PNRS;
- établir des liens plus étroits entre le CIRS et le Conseil national de recherche et de sauvetage au sol, qui comprend des autorités de SAR des provinces et des territoires;
- faire avancer la stratégie de SAR du Nord en collaborant avec les gouvernements des territoires et les intervenants fédéraux afin de renforcer l'infrastructure de SAR du Nord ainsi que les plans et les procédures connexes de SAR;
- poursuivre la mise en place d'un cadre amélioré de contrôle du Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage et promouvoir l'utilisation du Fonds;
- réaménager le site Web du SNRS afin qu'il soit plus facile d'avoir accès à des renseignements sur la recherche et le sauvetage;
- coordonner les efforts nationaux visant à convertir le COSPAS-SARSAT en un système basé sur des satellites en orbite moyenne;
- mettre en œuvre une stratégie concertée d'information sur les balises de détresse conçues pour faire connaître le système et le registre des balises de détresse et signaler en particulier que les satellites du COSPAS-SARSAT cesseront d'être à l'écoute des signaux provenant des balises de détresse émettant sur 121,5 MHz à compter du 1^{er} février 2009;
- transférer le registre canadien des balises de détresse au Centre canadien de contrôle des missions (CCCM) des FC à Trenton et préparer des documents d'information à l'intention des propriétaires de balises; et
- étudier avec les membres du CIRS l'intérêt de faire une étude prospective de l'orientation générale des technologies de SAR de l'avenir.

Des renseignements financiers sur le Programme national de recherche et de sauvetage et le Secrétariat national de recherche et de sauvetage sont présentés au tableau 6 de la section III. De plus amples renseignements sur le SNRS peuvent être obtenus à l'adresse <http://www.nss.gc.ca/>.

Ombudsman

Le Bureau de l'Ombudsman (OMB) est une source directe de renseignements, d'orientation et d'éducation pour les membres des FC, hommes et femmes, les employés



de la Défense nationale, les familles des militaires et d'autres parties intéressées. Il aide les personnes qui ont des motifs de plainte ou des préoccupations à obtenir aide ou réparation. Il mène également des enquêtes sur les plaintes, il agit comme tierce partie neutre dans des affaires qui concernent le ministère de la Défense nationale et les FC et il publie au besoin des rapports à leur sujet.

L'OMB va chercher encore à améliorer substantiellement et durablement la qualité de vie générale des militaires, des employés civils et des familles.

Durant l'année financière 2008-2009, l'OMB va s'attacher en priorité :

- à améliorer globalement l'administration du programme, et plus particulièrement le niveau des services offerts aux membres du MDN et des FC et à leur famille, conformément aux priorités de la Défense pour 2008-2009;
- à accroître sa capacité et son expertise pour être mieux à même de s'acquitter à long terme de son mandat à l'égard de la collectivité du MDN et des FC; et
- à améliorer la reddition de comptes et à faire preuve de plus de transparence dans ses enquêtes et ses activités.

Milieu de travail

La Défense est résolue à offrir un milieu de travail diversifié où l'équité et le respect sont des valeurs qui comptent. Le recrutement et le maintien en poste d'un effectif diversifié sont d'une importance cruciale pour les FC. La Défense continue donc de déployer des efforts dans le domaine de la diversité, de l'équité en matière d'emploi (EE), des langues officielles (LO) et du mode alternatif de règlement des conflits.

Le groupe du Chef du personnel militaire (CPM) va continuer de suivre la mise en œuvre du plan d'équité en matière d'emploi (EE) des FC²⁰. On peut consulter le plan d'EE des FC à l'adresse [http : //hr3.ottawa-hull.mil.ca/dmgiee/ee/docs/French/CF_EE_Plan_f.pdf](http://hr3.ottawa-hull.mil.ca/dmgiee/ee/docs/French/CF_EE_Plan_f.pdf). Des initiatives d'adoption d'une culture inclusive et des mesures de perfectionnement professionnel des membres des groupes désignés devraient améliorer la représentation des minorités visibles et des Autochtones.

Le CPM va en outre faire un examen approfondi de la politique des LO pour tenir compte des nouvelles perspectives stratégiques énoncées dans le Modèle de transformation du Programme des langues officielles de la Défense nationale.

Les mécanismes formels de règlement des conflits en milieu de travail du MDN et des FC seront alignés sur le mode alternatif de règlements des conflits (MARC), moins formel; le MARC deviendra ainsi l'option implicite de règlement des conflits en milieu de travail, ce qui aidera les chefs et le Ministère à régler les conflits au plus bas échelon possible. Une formation au MARC sera intégrée à l'instruction des militaires qui doivent participer à des déploiements opérationnels.

Le groupe du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils) (SMA[RH-Civ]) continuera d'assurer la coordination et la gestion des cours de langue seconde au MDN rendus nécessaires par la dotation bilingue non impérative.

²⁰ Le plan s'adaptera aux démarches visant à donner suite aux recommandations du rapport du CPCP.



Le SMA(RH-Civ) va aussi faire un examen des systèmes d'emploi (ESE) en prévision de l'élaboration du prochain plan d'action en matière d'EE du Ministère. Suivra une analyse approfondie de l'effectif qui permettra d'orienter les conclusions de l'ESE. Les recommandations qui en émaneront alimenteront l'élaboration d'un nouveau plan d'EE contenant des mesures propres à lever les obstacles à l'emploi au MDN des membres des groupes désignés.

Reconnaissance

Reconnaître la loyauté, l'honneur et les actions de ceux qui sont allés au-delà de leur devoir est un aspect fondamental de la tradition militaire canadienne. En reconnaissant publiquement la conduite de ses militaires, la Défense s'assure que les Canadiens comprennent et continuent d'apprécier le dévouement des militaires canadiens, hommes et femmes. Du point de vue des FC, la reconnaissance des membres des FC favorise le maintien de l'effectif et donne aux militaires d'un sentiment de fierté et de loyauté envers l'organisation.

Apporter une contribution à la jeunesse – Cadets et Rangers juniors

Programme des cadets du Canada

Le Programme des cadets du Canada est un programme de formation national parrainé par l'administration fédérale qui s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans. Il est dirigé par le ministère de la Défense nationale, en collaboration avec la [Ligue des cadets de la Marine](#), la [Ligue des cadets de l'Armée](#) et la [Ligue des cadets de l'Air](#). Les ligues recrutent les cadets, leur fournissent des locaux et trouvent des répondants pour chaque unité de cadets. Les FC fournissent du personnel de la Force régulière et de la Première réserve, principalement des membres du Cadre des instructeurs de cadets (CIC). Les FC fournissent aussi les uniformes, certaines infrastructures et d'autres services de soutien comme le transport aérien.

Le Programme des cadets vise à :

- développer les qualités de chef et l'esprit de civisme;
- promouvoir la forme physique; et
- éveiller l'intérêt des jeunes pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des FC.

Environ 58 200 jeunes Canadiens pourront bénéficier d'une instruction de septembre à juin, ce qui équivaldra à plus ou moins 1,7 million de jours d'instruction. Quelque 23 300 cadets seront choisis pour participer à des activités nationales comme le biathlon et l'adresse au tir ou aux activités de l'un des 24 centres d'instruction d'été des cadets disséminés dans le pays, soit comme stagiaires, soit comme cadets-cadres assumant un rôle de leadership.

Rangers juniors canadiens

Le Programme des [Rangers juniors canadiens](#) (RJC) s'adresse à environ 3 300 jeunes de 12 à 18 ans. Les patrouilles de RJC – il y en a 111 – se trouvent dans des collectivités qui comptent des Rangers canadiens. Le Programme des RJC prévoit des activités structurées



qui visent à promouvoir les cultures et les modes de vie traditionnels dans des collectivités éloignées et isolées du Canada.

Le Programme des RJC est offert en collaboration avec des comités d'adultes des collectivités locales qui bénéficient souvent de l'appui direct du conseil de la bande, du hameau ou de la municipalité. La collectivité fournit un local d'instruction, assure la sélection des bénévoles et des instructeurs et établit le calendrier des activités d'instruction. Les FC fournissent les uniformes, un soutien à l'instruction et un soutien financier et administratif. Des membres de la Force régulière et de la Première réserve participent à l'instruction et à l'évaluation des RJC à l'occasion de visites régulières et d'exercices sur le terrain. Les FC offrent enfin la possibilité à des Rangers canadiens de servir comme concepteurs, chefs, animateurs et superviseurs de programmes.

Durant l'année financière 2008-2009, le Programme des RJC offrira quelque 75 600 jours d'instruction locale à 3 600 Rangers juniors canadiens et 5 460 jours de formation poussée à ses 780 chefs, animateurs, superviseurs et concepteurs de programmes.

Contribuer à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada

Le MDN et les FC contribuent à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada en menant des opérations militaires à l'étranger, des activités bilatérales et multilatérales, une coopération industrielle en matière de défense, une coopération scientifique et technologique et une aide à l'instruction militaire.

Soutien aux régions et aux pays à risque

Le contexte de la sécurité a aujourd'hui un caractère mondial et imprévisible, et la meilleure façon d'empêcher que des menaces ne se concrétisent à l'intérieur nos frontières consiste à s'en occuper à la source. De plus, le rétablissement de la paix, la bonne gouvernance et le développement de régions du monde moins favorisées sont des valeurs du Canada.

Les FC vont également continuer de déployer des militaires à l'appui d'autres opérations internationales. Par exemple, des membres des FC vont encore participer à des missions en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. Outre la mission en Afghanistan, la Défense va continuer d'appuyer les efforts qui sont faits sur la scène internationale pour trouver des solutions pacifiques aux crises au Darfour et au Soudan, dans le cadre de la mission conjointe des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour (MINUAD), des membres des FC et des véhicules blindés étant mis à la disposition des pays contributeurs de troupes et de la mission des Nations Unies au Soudan (MINUAS).

Organisations multilatérales et autres activités internationales

La Défense apporte sa contribution à plusieurs organisations multilatérales et bilatérales dont les valeurs s'accordent avec celles du Canada et par l'intermédiaire desquelles nous pouvons promouvoir et protéger nos intérêts sur la scène internationale. L'OTAN et le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) sont les piliers de la politique étrangère et de la politique de défense du Canada, et les FC vont



continuer de prendre part à des opérations que dirigent ces organisations. La Défense nationale va également continuer de fournir des fonds et du personnel pour appuyer les structures de commandement et les programmes financés en commun de l'OTAN et du NORAD.

Des représentants du Canada et des États-Unis vont continuer cette année d'examiner des façons d'améliorer la défense et la sécurité de l'Amérique du Nord en améliorant la coordination, l'instruction et les plans bilatéraux et par d'autres initiatives du COM Canada et du NORTHCOM, comme la préparation d'un plan de défense combiné plus détaillé. Les représentants vont aussi travailler au développement du concept d'opération pour la mission d'alerte maritime du NORAD.

La Défense va également travailler avec d'autres organisations comme l'Union européenne, l'Union africaine et l'Organisation des États américains pour préserver la stabilité mondiale et promouvoir les valeurs du Canada à l'étranger. La Défense appuiera par exemple l'engagement du Canada envers les Amériques en accueillant la conférence de 2008 des ministres de la Défense des Amériques.

Coopération industrielle en matière de défense

Durant l'année financière 2008-2009, la Défense va chercher à améliorer sa coopération avec nos alliés, en s'associant notamment au développement du programme de l'avion de combat interarmées (ACI), une entreprise commune dirigée par les États-Unis qui doit mener à la production d'un aéronef abordable et polyvalent de nouvelle génération. La Défense va en outre continuer d'explorer des possibilités de coopérer avec les États-Unis dans le cadre du Partenariat pour la sécurité et la prospérité. Le MDN continuera également de promouvoir les intérêts financiers, industriels et stratégiques du Canada en participant à des programmes et à des groupes de travail de l'OTAN.

Coopération scientifique et technologique

La participation de Recherche et développement pour la défense Canada à de nombreux groupes de travail internationaux sur les sciences et la technologie pour la défense et à des forums de recherche commune facilite les échanges de connaissances et contribue à faire connaître le Canada dans le monde en tant que chef de file de l'innovation scientifique et technique. Ces forums comprennent le Programme de coopération technique – forum de recherche international comprenant le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande – et l'Organisation pour la Recherche et la Technologie de l'OTAN. À l'automne de 2006, RDDC et Sécurité publique Canada ont formé ensemble le Centre des sciences pour la sécurité; le Centre encourage des ministères à collaborer dans le domaine des technologies liées à la sécurité, et il entretient des rapports avec le département américain de la Sécurité intérieure.

Programme d'aide à l'instruction militaire (PAIM)

Le PAIM permet de faire valoir les intérêts et les valeurs du Canada à l'étranger, et il contribue à la paix et à la sécurité dans le monde en offrant des cours de langue, des occasions de perfectionnement professionnel (des cours de commandement et d'état-major, notamment) et une instruction aux opérations de paix à des ressortissants de plus de 60 pays membres. Durant l'année financière 2008-2009, le PAIM continuera de coopérer avec d'autres alliés à l'édification et au renforcement d'initiatives d'instruction



liées au soutien de la paix et au développement des capacités qui cadrent avec les objectifs stratégiques des FC.

Des renseignements sur le PAIM sont présentés au tableau 9b de la section III, Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars; voir également le site Web du SCT, à l'adresse <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20082009/p3a_f.asp>.



SECTION III : Renseignements supplémentaires

Tableau 1a – Liens du Ministère avec les résultats du gouvernement du Canada

(en milliers)		2008-2009								
Activité de programme	Poste budgétaire				Moins : Revenus disponibles	Dépenses budgétaires brutes	Budget principal des dépenses (Total)	Ajustements (Dép. prév. n'étant pas au Budget princ. des dépenses)	Total des Dépenses planifiées	
	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions	Contributions						
Résultat stratégique : Les Canadiens croient que le MDN et les FC ont une capacité pertinente et crédible leur permettant de respecter leurs engagements en matière de défense et de sécurité.										
Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat	11 669 661	2 984 924	132	31 789	(168 235)	14 686 506	14 518 271	14 518 271	529 322	15 047 593
Résultat stratégique : Réussite des missions attribuées, contribuant ainsi à la paix, à la sécurité et à la stabilité nationales et internationales.										
Mener des opérations	2 265 062	313 998	-	-	(10 223)	2 579 060	2 568 837	2 568 837	13 255	2 582 092
Résultat stratégique : Bonne gouvernance, identité et influence canadiennes au sein de la collectivité internationale.										
Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada	1 203 147	57 783	5 360	163 486	(223 127)	1 429 776	1 206 649	1 206 649	16 206	1 222 855
Total	15 137 870	3 356 705	5 492	195 275	(401 586)	18 695 342	18 293 756	18 293 756	558 783	18 852 539

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.



Tableau 1b : Lien avec les résultats du gouvernement du Canada

La Défense contribue activement à tous les résultats du gouvernement du Canada. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des liens entre les résultats stratégiques de la Défense et ceux du gouvernement. L'on trouve des renseignements sur la contribution passée de la Défense sur les sites Web du rendement du Canada et du Rapport ministériel sur le rendement 2006-2007 de la Défense.

Résultats stratégiques du gouvernement du Canada	Résultats stratégiques de la Défense nationale		
	La confiance des Canadiens dans la capacité pertinente et crédible du MDN et des FC pour répondre aux engagements en matière de défense et de sécurité	Assurer le succès des missions à accomplir pour contribuer au maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité aux plans national et international	Bonne gouvernance, présence et influence canadiennes dans la communauté mondiale
Affaires économiques			
• Sécurité du revenu et emploi pour les Canadiens	■		
• Économie axée sur l'innovation et le savoir	■		■
• Environnement propre et sain	■		
Affaires sociales			
• Canadiens en santé	■		
• Collectivités sécuritaires et sécurisées	■	■	■
• Société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale	■		■
• Culture et patrimoine canadiens dynamiques			■
Affaires internationales			
• Monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale	■	■	■
• Réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable		■	
• Partenariat nord-américain fort et mutuellement avantageux	■	■	■
• Canada prospère grâce au commerce international	■		
Affaires gouvernementales			■

Légende ■ = Principaux □ = Secondaires

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense



Tableau 2 – Stratégie de développement durable

1. But de la SDD du Ministère

Depuis qu'elle a présenté au Parlement sa première Stratégie de développement durable (SDD), la Défense a poursuivi en priorité un important but : tenir compte des facteurs environnementaux dans la prise de décisions à tous les niveaux de l'organisation. La vision en matière d'environnement énoncée dans la version de 2006 de la SDD de la Défense et dans la Directive et ordonnance administrative de la Défense 4003-0 reprend ce but de la SDD du Ministère. La SDD de la Défense contient des explications détaillées sur la façon dont il est tenu compte des facteurs environnementaux au MDN.

2. Buts de DD de l'administration fédérale et écologisation des opérations gouvernementales (EOG)

La mise en œuvre de la quatrième version de notre SDD a commencé en avril 2007. La Défense attache la même importance à tous les buts, objectifs et engagements énoncés dans la SDD pour parvenir à une organisation durable. Nos efforts sont axés sur quatre engagements stratégiques qui sont appuyés chacun par des sous-engagements mesurables et assortis de délais précis. Les quatre engagements stratégiques sont les suivants :

- élaborer un cadre de gestion de l'utilisation des biens-fonds qui débouche sur une situation de durabilité écologique « stable »;
- promouvoir activement l'application des principes novateurs du *bâtiment écologique* et partager les leçons retenues avec la grande collectivité fédérale;
- mettre en œuvre partout à la Défense un programme exhaustif et proactif d'*approvisionnement écologique*;
- prévenir d'une manière active et novatrice des répercussions néfastes pour l'environnement d'activités à l'égard desquelles la Défense peut prendre des mesures d'atténuation.

Chacun de ces engagements stratégiques se rapporte à un ou plusieurs buts de l'administration fédérale en matière de DD (et plus précisément à l'élément EOG de ces buts). Un tableau de concordance détaillé des liens entre les engagements de la Défense et le programme fédéral de DD est présenté dans la SDD de la Défense (tableau 4, page 33); le document peut être consulté sur Internet à l'adresse

<http://www.admie.forces.gc.ca/dge/SDS/SDS2006_f.htm>.

3. Mesure du rendement de la SDD actuelle

Les engagements stratégiques de la Défense reposent sur 16 sous-engagements qui donnent une idée concrète des progrès accomplis par le Ministère dans la réalisation de ses engagements stratégiques. Chaque sous-engagement comporte un énoncé concis de l'état final souhaité (exemple : engagement stratégique 4.2, *Réduire les répercussions à long terme des rejets dans l'environnement*) qui est accompagné d'indicateurs objectifs (*accroître de 5 p. 100 la récupération du plomb en fonction de 2003-2004*) et de mesures pertinentes (*tamiser les matériaux des buttes de tir pour armes légères pour récupérer les fragments de métal; étudier le recours à d'autres modèles de buttes de tir ou de pare-balles permettant de faciliter la récupération du métal*). Ces sous-engagements sont présentés en détail au tableau 1 (page 23) de la SDD de la Défense. Des feuilles de renseignements ont été préparées pour chaque sous-engagement à l'intention de ceux qui



ont la responsabilité d'y donner forme; les feuilles contiennent le nom et les coordonnées d'un expert pour chaque sous-engagement, la définition et la portée du sous-engagement, un plan d'action et un modèle garantissant l'uniformité de la collecte des données.

4. Résultats escomptés du Ministère pour l'année financière 2008-2009

Comme on l'a vu ci-dessus, chacun des quatre engagements stratégiques s'appuie sur un certain nombre de sous-engagements qui sont mesurables et assortis de délais précis et qui, ensemble, mèneront à la réalisation des engagements. Comme les engagements du Ministère s'étendent pour la plupart sur plusieurs années (et qu'ils débordent le cycle triennal de rapport que prévoit la SDD), il n'est pas possible de mesurer avec précision la proportion annuelle de réalisation des objectifs. Les données recueillies tous les ans par l'intermédiaire de la chaîne de commandement sont plutôt analysées et classées en quatre catégories : *objectif dépassé* (si l'objectif triennal a été atteint avant la fin du cycle de trois ans); *objectif atteint* (applicable uniquement à la fin d'un cycle de trois ans); *objectif en voie d'être atteint* (quand les progrès accomplis une année donnée indiquent que l'objectif pourra être atteint pendant le cycle triennal); ou *progrès insatisfaisants* (s'il appert que l'objectif risque de ne pas être atteint à en juger par l'évaluation des données soumises annuellement). Le Ministère prévoit que chacun des 16 objectifs qui appuient ses engagements stratégiques sera *en voie d'être atteint* en 2008-2009.

Le Ministère suit en outre le rendement de quatre activités non assorties d'objectifs, mais qui présentent un intérêt pour la collectivité du développement durable. Cet exercice fournit des données qui pourraient être attendues de tous les ministères et il permet à la Défense de reconnaître des variations appréciables et inexplicables qui indiqueraient que des mesures correctives sont nécessaires, des objectifs étant au besoin attribués à l'activité dans une version future de la SDD.

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Infrastructure et Environnement)



Tableau 3 – Estimation du coût des opérations internationales des Forces canadienne

(En milliers de dollars)	AF 2007-2008		AF 2008-2009	
	Coûts prévus		Coûts planifiés	
Opérations	Coût total pour le MDN	Coût différentiel pour le MDN	Coût total pour le MDN	Coût différentiel pour le MDN
Afrique				
IMATT – Op <i>Sculpture</i> (Sierra Leone)	1 826	450	1 773	723
MONUC – Op <i>Crocodile</i> (RDC)	1 704	350	2 008	654
MINUAS – Op <i>Safari</i> (Khartoum, Soudan)	5 575	1 500	11 669	8 216
MUAS – Op <i>Augural</i> (Addis-Abeba, Éthiopie)	24 918	23 300	43 765	42 803
Total partiel	34 023	25 600	59 215	52 396
Golfe Arabo-Persique et Asie du Sud-Ouest				
Op <i>Altair</i> (Asie du Sud-Ouest)	13 731	6 500	155 480	73 600
Op <i>Argus</i> (Afghanistan/Kaboul)	3 639	1 500	4 110	2 239
Op <i>Athena</i> – FIAS OTAN (Afghanistan)	2 568 231	1 077 000	2 403 692	1 008 000
Op <i>Archer</i> – OEF (Afghanistan)	4 463	1 000	2 385	1 000
Total partiel	2 590 064	1 086 000	2 565 667	1 084 839
Amériques et Caraïbes				
Op <i>Foundation</i> (US CENTCOM, Tampa)	1 566	500	816	510
MINUSTAH – Op <i>Hamlet</i> (Haïti)	713	80	730	215
Total partiel	2 279	580	1 546	725
Europe				
Op <i>Bronze</i> (Bosnie) (OTAN)	1 246	180	1 111	265
Op <i>Sextant</i> – (OTAN)	17 956	8 500	27 779	13 150
Total partiel	19 202	8 680	28 890	13 415
Moyen-Orient				
FMO (Force multinationale et Observateurs) – Op <i>Calumet</i> (Sinaï), opération non onusienne	3 734	500	3 341	901
ONUST – Op <i>Jade</i> (Moyen-Orient)	1 228	90	1 122	215
Op <i>Proteus</i> (Jérusalem)	784	350	1 385	360
UNFICYP – Op <i>Snowgoose</i> (Chypre)	176	50	148	50
Op <i>Gladius</i> (Syrie)	488	50	303	65
Total partiel	6 410	1 040	6 299	1 591
Coûts communs				
Autres (dépenses liées à plusieurs missions)	550	550	500	500
Total partiel	550	550	500	500
Total : Opérations	2 652 528	1 122 450	2 662 117	1 153 466
	Recettes du Trésor – ONU	Recettes du MDN – ONU/FMO	Recettes estimatives du Trésor – ONU	Recettes estimatives du MDN – ONU/FMO
Revenus/recouvrements	114	558	16	9 068

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)



Autres renseignements financiers

Les tableaux ci-dessous peuvent être consultés sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor, à l'adresse <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20082009/p3a_f.asp>.

- Services reçus à titre gracieux
- Prêts, dotations en capital et avances (dépenses non budgétaires)
- Source des revenus disponibles et des revenus non disponibles
- Sommaire des dépenses en capital par activité de programme (comprenant Renseignements sur les dépenses au titre des projets (immobilisations) de plus de 30 millions de dollars, et Grands projets d'immobilisations (construction) – Dépenses de plus de 60 millions de dollars)
- Rapport d'étape sur les grands projets de l'État
- Précisions sur les paiements de transferts (comprenant le Sommaire des paiements de transfert selon l'AAP, Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars - détails, et Précisions sur les programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars)
- Évaluations
- Achats écologiques
- Vérifications interne



SECTION IV : TABLEAUX SUR LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES DE CERTAINES ORGANISATIONS DU PORTEFEUILLE DE LA DÉFENSE

Tableau 1 – Réserve

Dépenses prévues de la Première réserve

Estimation fondée des coûts de la Première réserve

La Première réserve compte pour 6,5 p. 100 du total du Programme des services de la Défense. Les coûts sont répartis en quatre catégories : dépenses directes, dépenses indirectes, dépenses attribuées et dépenses d'immobilisations. Cette méthode de production de rapports vise à donner plus de clarté sur la constitution des coûts totaux de la Première réserve.

Les **dépenses directes** comprennent les fonds budgétisés expressément pour la Première réserve, comme la solde, les déplacements et les biens et services acquis localement.

Les **dépenses indirectes** reflètent la part de la Première réserve des ressources ministérielles, lesquelles sont contrôlées de façon centrale. On y trouve les coûts des munitions, les frais d'exploitation de l'équipement, le coût des vêtements ainsi que les frais d'entretien des installations comme les manèges militaires.

Les **dépenses attribuées** sont des frais indirects ministériels qui sont attribués, aux fins des rapports, à toutes les activités, dont celles de la Première réserve. En réalité, ces coûts ne varient pas directement comme une fonction d'activité, et ils seraient assumés dans une large part, que la Première réserve existe ou non.

Les **dépenses d'immobilisations** sont inscrits pour l'année où les paiements ont été faits, et ils ne reflètent pas un amortissement des coûts pendant la vie utile du bien. Les dépenses en immobilisations peuvent varier considérablement d'une année à l'autre, compte tenu des priorités établies dans le plan d'immobilisations et les besoins en trésorerie de chaque projet individuel.



Type de dépenses (en milliers \$)	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses planifiées 2007-2008
Solde de la Réserve ²	584 350	582 730
Personnel de soutien régulier	127 961	134 836
Fonctionnement de la Réserve	86 973	90 278
Sous-total (dépenses directes)	799 284	807 844
Munitions	29 156	29 160
Utilisation de l'équipement	63 849	65 835
Vêtements	14 816	15 053
Exploitation des installations ³	40 957	29 654
Sous-total (dépenses indirectes)	148 778	139 702
Soutien de la base	214 325	219 864
Instruction	4 248	4 352
Sous-total (dépenses attribués)	218 573	224 216
Sous-total (Première réserve)		
Exploitation	1 166 635	1 171 763
Affectations spécifiques d'immobilisations ⁴	4 832	15 547
Immobilisations partagées ⁵	12 508	30 131
Sous-total (dépenses d'immobilisations)	17 340	45 678
Total des coûts de la Première réserve	1 183 975	1 217 441

Source : Groupe du Vice-chef d'état-major de la Défense et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Notas :

1. Les montants directs de la solde et de l'exploitation ne reflètent pas les dépenses prévues/planifiées concernant les membres des Rangers canadiens, le Cadre des instructeurs des cadets ou la Réserve supplémentaire. Ils comprennent néanmoins les frais d'emploi de membres de la Première réserve à des postes qui seraient normalement occupés par des membres de la Force régulière.
2. La diminution de la solde de Réserve s'explique par les pressions en cours d'exercice pour obtenir du soutien aux opérations de déploiement et par les dépenses récurrentes qui ne sont pas encore portées de façon permanente aux dépenses prévues.
3. Les dépenses planifiées pour 2007-2008 comprennent le paiement d'avance et le loyer régulier de 12 M\$ pour le déménagement du Toronto Scottish Regiment.
4. L'augmentation des affectations spécifiques d'immobilisations s'explique par le financement accordé aux trois projets d'infrastructure, soit le projet de réfection de l'installation du transport de la base de Chilliwack, la construction d'un manège militaire pour héberger les Cameron Highlanders of Ottawa et la consolidation de l'unité de soutien de secteur à London.
5. L'augmentation des immobilisations partagées s'explique par la prestation du projet *Habillez le soldat*, notamment les bottes de combat pour climat tempéré, les sacs à dos, les casques pour équipage de véhicule de combat et les combinaisons de pluie.

**Tableau 2 – Centre de la sécurité des télécommunications du Canada**

Ressources financières (en milliers \$) par année financière	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Crédit 1 ^{er} – Rémunération et personnel ¹	142 759	130 986	130 986	130 986
Crédit 1 ^{er} – Fonctionnement et entretien ²	70 652	68 840	65 833	63 194
Sous-total – Crédit 1^{er}	213 411	199 826	196 819	194 180
Crédit 5 - Immobilisations ²	54 151	42 946	46 837	64 386
Grand total	267 562	242 772	243 656	258 566

Source : Centre de la sécurité des télécommunications du Canada et and Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Notas :

1. Les dépenses prévues en solde et personnel pour 2007-2008 comprennent un montant d'environ 8 M\$ en indemnités liées au marché (c.-à-d. la prime au maintien du personnel des sciences informatiques et du génie). Elles comprennent aussi 4 M\$ en indemnités liées à la rémunération et en compte de soutien des opérations de déploiement (CSOD).
2. Les fluctuations des frais de F & E et d'immobilisations sont dues aux exigences de financement de mi-parcours approuvé du projet des installations.

Tableau 3 – Cabinet du Juge-avocat général

Ressources financières (en milliers \$) par année financière	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Crédit 1 ^{er} – Rémunération et personnel ¹	5 606	5 900	5 527	5 527
Crédit 1 ^{er} – Fonctionnement et entretien	3 024	2 595	2 584	2 622
Sous-total – Crédit 1^{er}	8 630	8 494	8 110	8 149
Crédit 5 - Immobilisations	153	153	155	158
Grand total	8 783	8 647	8 266	8 307
Compte ministériel				
Crédit 1 ^{er} – Responsabilités de l'État	225	229	232	236
Grand Total	9 008	8 876	8 498	8 542

Source : Cabinet du Juge-avocat général et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Nota :

1. La diminution entre 2008-2009 et 2009-2010 s'explique par la fin du Projet de gestion globale de l'information.



Tableau 4 – Bureau de l’Ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes

Ressources financières (en milliers \$) par année financière	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Crédit 1 ^{er} – Rémunération et personnel ¹	4 158	4 095	4 095	4 095
Crédit 1 ^{er} – Fonctionnement et entretien	1 801	1 832	1 859	1 887
Sous-total – Crédit 1^{er}	5 959	5 927	5 954	5 982
Crédit 5 - Immobilisations ¹	90	192	195	198
Grand total	6 048	6 119	6 150	6 180

Source : Bureau de l’Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Nota :

1. En raison d’une dotation plus élevée et de besoins moindres en immobilisations permanentes, en 2007-2008, une réaffectation nette de 100 k\$ a été faite du poste des Immobilisations à celui de la rémunération et du personnel.

**Tableau 5 – Recherche et développement pour la défense Canada**

Ressources financières (en milliers \$) par année financière	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Crédit 1 ^{er} – Rémunération et personnel ¹	110 837	100 256	100 306	98 656
Sous-total – Crédit 1^{er} (rémunération et personnel)	110 837	100 256	100 306	98 656
Crédit 1 ^{er} – Fonctionnement et entretien	36 216	36 000	36 000	36 000
Crédit 1 ^{er} – Contrats de recherche et développement	80 380	82 535	84 355	86 203
Crédit 1 ^{er} – Environnement and Infrastructure ²	12 527	7 150	7 228	7 306
Crédit 1 ^{er} – Centre des sciences pour la sécurité (CSS) ³	19 000	43 480	42 689	36 559
Crédit 1 ^{er} – Revenu	(3 500)	(3 500)	(3 500)	(3 500)
Sous-total – Crédit 1^{er} (Fonctionnement et entretien)	144 623	165 665	166 772	162 568
Total du Crédit 1^{er}	255 460	265 921	267 078	261 224
Crédit 5 – Immobilisations ⁴	19 151	8 578	9 867	7 669
Crédit 5 – Centre des sciences pour la sécurité (CSS)	6 000	7 000	9 000	7 000
Total du Crédit 5	25 151	15 578	18 867	14 669
Grand total	280 611	281 499	285 945	275 894

Source : Recherche et développement pour la défense Canada et Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Notas :

1. L'écart entre le poste « rémunération et personnel » entre 2007-2008 et les années futures est dû en partie aux indemnités provisoires (c.-à-d. les primes de maintien en fonctions) des scientifiques de la Défense, de l'ordre de 5,5 M\$. Le reste de l'écart est dû aux augmentations de traitement et à la dotation permanente supérieure qui ne figurent pas aux dépenses prévues, par suite d'une intensification des activités de recherche et développement.
2. L'écart entre 2007-2008 et les années planifiées s'explique par un financement en cours d'exercice de 1,5 M\$ pour la décontamination radiologique et de 3,5 M\$ pour l'entretien de l'infrastructure.
3. Les données qui précèdent comprennent un report de fonds de 20 M\$ réparti comme suit : 8 M\$ à l'AF 2008-2009, 10 M\$ à l'AF 2010-2011 et 2 M\$ à l'AF 2011-2012.
4. Un financement en cours d'exercice de 12,3 M\$ a été accordé en 2007-2008 pour l'acquisition d'équipement.



Tableau 6a – Secrétariat national de recherche et de sauvetage

Ressources financières (en milliers \$) par année financière	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Crédit 1 ^{er} – Rémunération et personnel	1 686	1 686	1 686	1 686
Crédit 1 ^{er} – Fonctionnement et entretien ¹	1 377	1 153	1 169	1 187
Sous-total – Crédit 1^{er}	3 063	2 839	2 855	2 873
Crédit 5 – Immobilisations ²	96	2 363	3 702	8 195
Crédit 10 – Subventions et contributions ³	4 741	4 190	4 190	190
Grand total	7 899	9 392	10 748	11 258

Source : Secrétariat national de recherche et de sauvetage et and Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Notas :

1. La différence entre 2007-2008 et les années à venir est due à un projet visant à informer les utilisateurs d'une nouvelle fréquence de balise, qui aidera aux activités de recherche et sauvetage.
2. Approximativement 4 M\$ en financement du Crédit 5 est disponible annuellement aux autres ministères et à d'autres organismes de la Défense nationale pour des projets liés à la recherche et au sauvetage. Les données qui précèdent sont sans les transferts suivants : 2 781 k\$ pour 2007-2008, 1 832 k\$ pour 2008-2009 et 493 k\$ pour 2009-2010. L'augmentation du financement en 2010-2011 est due à la clôture du programme de contribution des Fonds des nouvelles initiatives en recherche et sauvetage (FNI SAR), par conséquent, lorsque le programme sera renouvelé, 4 M\$ du Crédit 5 seront réaffectés au Crédit 10.
3. Crédit 10 comprend une contribution de 190 k\$ à titre de participation du Canada aux coûts du secrétariat du système « Cosmicheskaya Sistyema Poiska Avariynich Sudov - Search and Rescue Satellite-Aided Tracking » (COSPAS-SARSAT) et 4 M\$ en contributions à l'appui des Fonds des nouvelles initiatives en recherche et sauvetage (FNI SAR) jusqu'en 2009-2010. L'on tentera d'obtenir le renouvellement du programme pour un minimum de 5 ans afin que le financement continu reprenne en 2010-2011.



Tableau 6b : Besoins en personnel (ETP) en matière de recherche et sauvetage (SAR)

	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Secrétariat national de recherche et de sauvetage	23	23	23	23
Environnement Canada – Service météorologique du Canada	17	17	17	17
Parcs Canada	64	64	64	64
Ministère des Pêches et Océans – Garde côtière canadienne ¹	S/O	S/O	S/O	S/O
Ministère de la Défense nationale – Forces canadiennes	583	598	597	600
GRC ²	S/O	S/O	S/O	S/O
Transport Canada ³	3	3	3	3
Total	690	705	704	707

Source : Secrétariat national de recherche et de sauvetage

Notas :

1. Les données des ETP pour la Garde côtière canadienne n'étaient pas disponibles parce que les opérations de la GCC comprennent des affectations multiples.
2. La GRC est incapable de fournir les coûts exacts qui ont trait aux besoins en personnel parce que le personnel est affecté à un vaste éventail de tâches, dont la SAR. Les dépenses en SAR à l'échelle nationale sont vraisemblablement considérables.
3. TC n'a aucun mandat de première intervention en SAR et ne désigne ni ne consacre aucune ressource à ces activités. Le niveau d'engagement en personnel pour les travaux de prévention en SAR est représenté dans le tableau qui précède.

Tableau 6c : Coûts par ministère/organisme participant

(en milliers \$)	Dépenses planifiées 2007-2008	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Secrétariat national de recherche et de sauvetage	7 899	9 392	10 748	11 258
Environnement Canada – Service météorologique du Canada	2 100	2 100	2 100	2 100
Parcs Canada	5 959	5 959	5 959	5 959
Garde côtière canadienne	103 800	103 600	103 600	103 600
Ministère de la Défense nationale – Forces canadiennes	100 549	106 538	108 246	109 869
GRC ²	S/O	S/O	S/O	S/O
Transport Canada ³	628	628	628	628
Total	220 935	228 217	231 281	233 414

Source : Secrétariat national de recherche et de sauvetage

Notas :

1. Changement dus aux transferts à d'autres ministères et à d'autres organismes du ministère de la Défense nationale pour la mise en œuvre de projets des FIN SAR. Cela comprend des transferts de 2 781 k\$ pour l'AF 2007-2008, de 1 832 k\$ pour l'AF 2008-2009, de 493 k\$ pour l'AF 2009-2010 et aucun pour l'AF 2010-2011.
2. Comme les affectations de ressource pour la SAR sont faites sous des auspices provinciaux, il n'y a aucune donnée de disponible pour les activités fédérales de SAR de la GRC. La GRC appuie d'autres ministères avec des ressources à affectations multiples au besoin.



3. TC n'a aucun mandat de première intervention en SAR et ne désigne ni ne consacre aucune ressource à ces activités. Le niveau d'engagement financier pour les travaux de prévention en SAR est représenté dans le tableau qui précède.



SECTION V : SERVICES INTERNES

Les services internes ne sont pas une activité définie de l'architecture des activités de programme (AAP). Ils comprennent néanmoins une liste des entités organisationnelles telles les finances et la gestion d'information qui appuient et offrent une cohérence aux trois programmes d'activités de l'AAP. Les coûts des services internes sont distribués parmi les programmes d'activités selon une formule calculée au pro rata.

Dépenses du Ministère et en immobilisations – Planifiées (moins les revenus en milliers \$)

Ressources financières du Ministère par niveau de l'AAP	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Services internes			
Affectation aux activités de programme suivantes			
Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat	1 076 025	1 098 381	1 121 938
Mener des opérations	117 991	120 349	123 010
Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada	88 493	90 544	92 309
TOTAL – SERVICES INTERNES	1 282 509	1 309 274	1 337 257

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Nota :

1. Il s'agit de la première tentative du Ministère de faire rapport des données relatives aux dépenses au niveau des sous-activités de l'Architecture des activités de programme, par conséquent, les données sont sujettes à une révision et à des améliorations continues.

Ressources financières des immobilisations par niveau d'AAP (comprises dans les dépenses du Ministère)	Dépenses planifiées 2008-2009	Dépenses planifiées 2009-2010	Dépenses planifiées 2010-2011
Services internes			
Affectation aux activités de programme suivantes			
Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat	101 409	118 635	132 761
Mener des opérations	11 120	12 999	14 556
Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada	8 340	9 780	10 923
Total – Ressources financières des immobilisations – Services internes	120 869	141 413	158 240

Source : Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Nota :

1. Les données sur les dépenses planifiées de 2010-2011 pour les opérations internationales présupposent que le gouvernement enverra les Forces canadiennes en mission ailleurs dans le monde, et ce à un niveau comparable au niveau opérationnel actuel.



Services de gestion et de supervision

Résultats et rendement

La gestion du rendement demeure un élément clé du cycle général de planification des activités. La Défense entend poursuivre l'harmonisation du cadre de gestion du rendement (CGR) du MDN et des FC, de l'architecture des activités de programme (AAP) et du cadre de responsabilisation de gestion (CRG). Le CGR fournit d'utiles renseignements sur les résultats internes et ceux des services et des programmes. L'objectif est de parvenir à un CGR offrant des renseignements équilibrés et factuels qui puissent être utilisés dans la prise de décisions et les rapports publics.

Le CGR continue d'évoluer au MDN, et des cadres supérieurs étudient régulièrement des questions soulevées par son intermédiaire à l'occasion de discussions consacrées au tableau de bord prospectif. Le document semestriel de consultation interne sur la gestion du rendement et les discussions de suivi du Comité de gestion de la Défense (CGD) demeurent des aspects clés des moyens qui sont pris pour faire connaître la stratégie de la Défense à la haute direction et en assurer l'exécution. Le CGR permet aussi à la haute direction de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des « objectifs éloignés » de la transformation et de la modernisation des FC.²¹

La priorité pour l'année financière 2008-2009 consistera à poursuivre l'aménagement du CGR de la Défense, de manière à définir un bon ensemble d'indicateurs, de mesures et d'objectifs de rendement pour le tableau de bord prospectif et la feuille de route stratégique de la Défense, ce qui permettra de suivre les progrès accomplis dans la création d'une armée moderne et de premier plan. L'organisateur du Vice-chef d'état-major de la Défense va continuer d'orienter les efforts des équipes d'action de la gestion du rendement de la Défense et de suivre étroitement l'évolution du CGR de la Défense.

Gestion intégrée des risques

La Gestion intégrée des risques (GIR) fait des progrès au Ministère. La Défense travaille encore à l'élaboration d'un profil de risques de l'organisation (PRO) qui lui permettra d'évaluer son cadre d'activité et sa capacité de faire face aux risques de haut niveau qui sont associés à ses objectifs stratégiques. La première partie du PRO porte sur le contexte, le cadre stratégique, la méthode d'évaluation des risques de la Défense, les domaines de risque stratégique, etc.; elle est maintenant prête. La seconde partie du PRO est prévue être achevée en février 2008. Elle fournira un instantané des risques stratégiques à la Défense et une indication des risques de haut niveau qui doivent être pris en charge par l'organisation. Ces risques seront analysés, et des stratégies seront énoncées pour y faire face.

Maintenant que le Ministère a diffusé un plan de mise en œuvre de la GIR assorti d'échéances, les principes de la gestion des risques seront de plus en plus intégrés à la planification stratégique, à la planification des activités, à des processus de prise de décisions et à la reddition de comptes. Le plan de mise en œuvre permettra également

²¹ Selon P. Niven (*Balanced Scorecard Step-by-Step: Maximizing Performance and Maintaining Results*), les objectifs éloignés sont des objectifs à moyen terme qui permettent de subdiviser des objectifs à long terme en éléments ayant un horizon de trois à cinq ans.



d'appliquer les pratiques de la GIR partout à la Défense et d'assurer un apprentissage continu dans le domaine de la gestion des risques.

La Défense applique de plus en plus la GIR à son cadre de gestion du rendement, son principal véhicule de communication de renseignements sur les risques. L'application de la GIR à d'autres processus stratégiques de la Défense se poursuivra pendant l'année 2008-2009, comme le prévoit le plan de mise en œuvre de la GIR. Ces efforts comporteront notamment un travail à long terme de développement et de mise en œuvre d'un cadre de GIR efficace pour toutes les activités de la Défense liées à l'acquisition et au soutien du matériel.

La Défense va continuer d'utiliser des techniques de gestion des risques qui tiennent compte des tendances passées en matière de financement. Pour être en mesure de remplir sa mission, la Défense continuera d'appliquer une stratégie de gestion prudente des risques prévoyant des niveaux raisonnables de surprogrammation et des niveaux déterminés d'investissements risqués.

Responsabilisation

Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) souhaite que le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) poursuive son évolution et devienne le moyen privilégié d'évaluation de la capacité de gestion des ministères. Du point de vue de la Défense, le CRG va devenir un instrument d'amélioration continue des processus de gestion. Même si les résultats des évaluations antérieures du MDN ont été acceptables, le SCT a suggéré à la haute direction de s'attacher :

- à mieux intégrer la gestion des risques aux processus de gestion du Ministère et, en particulier, à l'élaboration d'un profil des risques de l'organisation – en conséquence, la Défense a lancé des initiatives de gestion des risques pour satisfaire aux exigences du SCT d'ici la fin de 2009;
- à accélérer l'élaboration et la mise en place d'une Structure de gestion, des ressources et des résultats (SGRR) – la Défense devrait avoir mis en place comme prévu une SGRR complète d'ici 2009;
- à lui soumettre un plan d'investissement approuvé avant l'automne 2008.

La direction de la Défense s'implique de plus en plus dans le CRG et elle est consciente de son importance croissante dans l'application des directives des organismes centraux. La haute direction reconnaît notamment que le degré d'autonomie dont bénéficiera la Défense sera directement tributaire des résultats de l'évaluation du CRG. La Défense a donc l'intention d'utiliser le CRG pendant toute l'année pour améliorer ses pratiques de gestion. Cela aura en outre comme avantage de faciliter l'analyse des résultats et, dans les cas où les objectifs ne sont pas atteints ou sont dépassés, de voir si cela tient à la capacité de gestion ou à d'autres facteurs. De plus amples renseignements sur le CRG peuvent être obtenus sur le site Web du SCT, à l'adresse <http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/index_f.asp>.



Gouvernance et orientation stratégique

En juin 2007, le Chef d'état-major de la Défense et le Sous-ministre ont approuvé une directive d'application d'un modèle révisé de gouvernance stratégique au MDN et dans les FC. La nouvelle structure de gouvernance a été adaptée en septembre 2007 à l'évolution de la transformation des FC et de l'harmonisation institutionnelle de la Défense. La structure et les processus de gouvernance vont continuer d'évoluer, l'objectif étant d'offrir une orientation stratégique et de renforcer la reddition de comptes. Dans l'année qui vient, la nouvelle structure de gouvernance permettra de mieux appuyer le développement et la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de la Défense « Le Canada d'abord », le plan d'investissement, les plans d'activités ainsi que l'approbation et la supervision des projets.

Intendance et fonction de contrôleur

La Défense s'est donné un cadre de contrôle financier solide pour s'assurer qu'elle respecte les exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Vu la taille de l'organisation, il faut apporter des ajustements au cadre chaque fois que de nouveaux gestionnaires de ressources assument leurs responsabilités et que de nouveaux projets d'acquisition sont lancés. Pour donner suite à des vérifications internes et externes, le Ministère doit aussi affermir certains aspects du cadre après avoir fait des analyses structurées en fonction des risques. Il s'agit là d'une activité permanente que la multitude des systèmes utilisés pour alimenter le système financier en données rend d'autant plus exigeante. Des plans à moyen et à long terme d'unification des systèmes permettront de garantir la fidélité des contrôles de conformité dans toute l'organisation et de renforcer l'intendance des ressources financières. Le projet des états financiers vérifiés du MDN et des FC va jouer un rôle déterminant dans cette unification. Pour être en mesure de soumettre ses états financiers à une vérification qui s'appuie sur des contrôles, la Défense est en train de régulariser la documentation de tous ses processus et contrôles financiers, de chercher des moyens de resserrer ses contrôles et de remanier des processus de façon à améliorer le cadre de contrôle. Ce travail préparera le Ministère à la vérification de ses états financiers par le Vérificateur général du Canada; il permettra également de codifier et de renforcer les contrôles horizontaux qu'exige l'unification des divers systèmes d'information financière.

Processus relatif aux présentations du Ministère

Le Ministère a récemment réaménagé son processus relatif aux présentations pour en faire un processus global et intégré qui réunit le processus d'approbation des projets et celui des présentations ministérielles. Le nouveau processus comprend les présentations relatives aux immobilisations (équipement et construction), les présentations réglementaires et les autres formes de présentations qui nécessitent une approbation du Ministère et du Conseil du Trésor.

Le processus ainsi rationalisé favorise une culture axée sur un engagement continu et partagé envers des processus et des comportements qui débouchent sur des améliorations concrètes et des gains d'efficacité dans la circulation des présentations, depuis l'énoncé des besoins jusqu'au moment où des dépenses doivent être approuvées pour la réalisation des projets. Le processus permettra d'encadrer et d'uniformiser la préparation des



présentations – adoption d’un aspect uniforme, normes de qualité, analyse stratégique globale, fonction de remise en question et de validation indispensable à l’exercice d’une diligence raisonnable, etc. – en plus de donner l’assurance que les présentations passent par tous les niveaux d’examen et d’approbation. Le processus répond aux exigences du Ministère et il est conforme aux politiques et aux lignes directrices récentes du SCT, et notamment aux normes que prévoit le CRG.

Cette importante entreprise de renouveau lancée par le Directeur – Services ministériels stratégiques exigera des efforts concertés de la part de plusieurs organisations ainsi que d’importants changements des processus, des procédures et des systèmes du Ministère. Il a déjà permis d’écourter de trois mois le travail nécessaire. Le Ministère mettra pleinement en œuvre le processus relatif aux présentations en 2008-2009.

Planification de la continuité des activités

Selon la Politique de sécurité du gouvernement (PSG), les ministères doivent tous se donner un programme de planification de la continuité des activités (PCA) pour être en mesure de garantir la disponibilité des services et des biens essentiels à la santé, à la sécurité et au bien-être économique des Canadiens ou à la bonne marche de l’État. Comme l’indique la directive du Sous-ministre et du Chef d’état-major de la Défense (SM/CEMD) sur la PCA diffusée en janvier 2007, l’établissement d’un programme de PCA à la grandeur du MDN et des FC et l’élaboration d’un plan global de continuité des activités du Ministère sont des priorités du SM et du CEMD. Des progrès notables ont été accomplis pendant l’année. L’Équipe d’action du PCA du MDN et des FC, que coprésident le DG Plans/État-major interarmées stratégique et le Directeur général – Services ministériels et partagés (DGSM/PSMA)(Fin SM), et au sein de laquelle des directeurs représentent tous les N1 des groupes et des commandements, a contribué à donner plus d’importance à la planification de la continuité des activités au MDN et dans les FC.

Il convient de noter qu’il existe souvent déjà des plans de type PCA pour assurer la continuité des services et des biens essentiels à la santé, à la sécurité et au bien-être économique des Canadiens ou au bon fonctionnement de l’État. Le PCA du MDN et des FC permettra de répertorier ces plans et dispositions et de les harmoniser, en plus d’énumérer et de prioriser les domaines qui nécessitent des plans et des ressources complémentaires. Travaillant conjointement et avec le soutien de l’ensemble des organisations et des commandements du niveau 1, les coprésidents de l’Équipe d’action espèrent produire la première version du PCA du niveau 0 du MDN et des FC au début de 2008, les PCA des niveaux 1 étant diffusés au milieu de 2008.

Accès à l’information

Le nombre de demandes reçues par la Défense nationale aux termes de la *Loi sur l’accès à l’information* a rapidement excédé les ressources disponibles, et cela a entraîné des délais de réponse plus longs et un arriéré. Le caractère à la fois complexe et délicat des demandes – les demandes de renseignements sur les opérations en Afghanistan, par exemple – ont fait qu’il a été difficile de fournir rapidement des réponses. À cela s’ajoute le fait que l’effectif des employés expérimentés dans le domaine de l’accès à l’information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP) est limité et que



de nombreux ministères cherchent à obtenir ses services. Du personnel d'appoint a été embauché, et des changements organisationnels ont été faits pendant l'année, mais cela n'a pas suffi à répondre à la demande. La Défense est résolue à redevenir un chef de file de la collectivité de l'AIPRP; elle entend pour cela remédier aux actuelles pénuries par des stratégies à court terme et à long terme comme le recrutement d'employés ayant une expérience de l'AIPRP et l'adoption d'un programme de perfectionnement professionnel au niveau de recrutement. Le Ministère a également l'intention de faire l'acquisition d'un nouveau logiciel et de matériel neuf pour traiter les demandes qui concernent l'AIPRP. L'étude et l'application de nouvelles stratégies se poursuivent; il reste cependant que la réduction des délais de réponse et de l'arriéré demandera quelques années.

Services de gestion financière

Les services de gestion financière de la Défense s'appuient sur une gérance et une fonction de contrôle qui s'inscrivent dans un solide cadre de contrôle de la conformité financière. Un processus de planification des activités déjà solide sera renforcé à court terme par l'adoption d'un régime de gestion du rendement fondé sur les risques à tous les niveaux du Ministère. Cette mesure coïncidera avec le développement et la mise en place prévus, à la grandeur du Ministère, d'un outil d'aide à la décision grâce auquel il sera plus facile de fournir à la direction des renseignements financiers et non financiers à la fois utiles et actuels. Cela aidera à la prise de décisions et permettra au Ministère de voir à ce que les fonds publics soient utilisés avec la plus grande prudence pour les activités clés de ses programmes.

Comptabilité d'exercice

Le Ministère obtient ses crédits suivant la comptabilité de caisse modifiée qui est utilisée pour rendre des comptes au Parlement. Les budgets fédéraux de 2005 et de 2006 ont néanmoins institué une seconde base de contrôle des fonds alloués : la comptabilité d'exercice. Ce second système permet d'exercer un contrôle par l'application de plafonds de dépenses reposant sur des dépenses d'exercice par opposition à des décaissements.²² Les projets d'immobilisations imputés aux budgets de 2005 et de 2006 sont donc soumis à la fois à des contrôles de caisse et à des contrôles d'exercice.

La section III du Rapport présente des renseignements sur les dépenses prévues et les dépenses réelles pour l'année financière 2008-2009 suivant une comptabilité de caisse modifiée et une comptabilité d'exercice.

Le Ministère va continuer d'étendre la comptabilité d'exercice à d'autres secteurs du budget de la Défense, en commençant par les grands projets d'immobilisations (construction). Il s'agit là de la première étape de la conversion de la base de financement de la Défense nationale à une comptabilité d'exercice intégrale.

²² La différence entre les dépenses d'exercice et les décaissements est une question de moment. Les décaissements sont constatés quand des sommes sont versées. Les dépenses d'exercice sont constatées quand le phénomène économique sous-jacent se produit. Dans le cas des immobilisations, les dépenses d'exercice sont constatées par un amortissement pendant leur durée de vie.



Système d'aide à la prise de décisions financières – Perspectives

Le Ministère continue de concevoir et de mettre à l'essai des éléments du module d'aide à la prise de décisions financières du projet de Courtier des services d'information de la Défense. Après avoir été intégralement vérifié et mis à la disposition des utilisateurs, le module fournira des rapports de situation financière quotidiens à la haute direction ainsi que des balances de vérification conformes à l'AAP du Ministère. Le module devrait être en place au début de l'année financière 2008-2009. Quand il aura fait ses preuves, d'autres modules d'aide à la prise de décisions financières seront conçus, notamment pour permettre une restructuration de la base de données sur les investissements au titre des capacités et la production de rapports sur les résultats des activités et le rendement en fonction de l'AAP du Ministère.

Contacts financiers internationaux

Le Canada a été l'hôte du premier colloque des agents financiers supérieurs (AFS) de la défense, fin 2006. Le SMA(Fin SM) va continuer d'entretenir des contacts avec ses homologues du Royaume-Uni, des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Ces discussions porteront principalement sur les leçons retenues dans le domaine de la comptabilité d'exercice, de la fonction de contrôleur, des services partagés et de la gestion des risques. L'analyse des leçons retenues se poursuit, et des contacts individuels sont en train d'être établis avec chacun des pays pour faciliter le transfert de leçons. Les contacts avec l'OTAN vont se poursuivre à divers niveaux, de la participation aux activités du Conseil OTAN-Russie, l'accent étant mis dans ce cas sur la responsabilisation et la gestion des risques, aux réunions au niveau des AFS, où l'attention porte sur des questions stratégiques, et notamment le financement et la gestion des programmes.

Services de gestion des installations et des biens

Biens immobiliers

Le portefeuille des biens immobiliers de la Défense est, à bien des égards, le plus imposant et le plus complexe du gouvernement du Canada. Il comprend des propriétés possédées et louées, de tous les types et de tous les âges. Par secteur, la Défense occupe environ 33 p. 100 des immeubles fédéraux et 7 p. 100 des terrains du fédéral, dont 25 installations principales réparties au Canada et des biens immobiliers dans chaque province et territoire, ce qui représente 309 municipalités. Le coût total de remplacement des biens immobiliers des immeubles et des travaux de la Défense, y compris les logements, est estimé à 22 milliards de dollars²³. Les responsabilités associées à la gestion d'un si vaste portefeuille de biens immobiliers, qui comprend plusieurs sites à désignation patrimoniale, imposent des exigences considérables à la capacité de maintien en puissance de la Défense.

²³ L'on procède à un examen des hypothèses et des méthodes de calcul des coûts de remplacement des biens immobiliers, à la lumière du rôle crucial que cela a au MDN et de l'augmentation des coûts de construction au cours des cinq dernières années.



On considère généralement que les biens immobiliers de la Défense sont dans un état acceptable, mais la situation s'est détériorée au cours des cinq dernières années, faute d'argent; les niveaux d'investissement sont restés en deçà des normes reconnues dans le secteur immobilier pendant une décennie. De 2000 à 2006, l'état des ouvrages s'est détérioré globalement de 15 pour 100, et celui des bâtiments non résidentiels, de 6 pour 100. Si cette tendance devait persister, il faudrait s'attendre à ce que l'état général du portefeuille immobilier passe d'un niveau *acceptable* à un niveau *médiocre* dans les dix prochaines années (c'est-à-dire d'ici l'année financière 2015-2016). Pour corriger la situation, la Défense :

- est en train d'énoncer un cadre et un plan de gestion du portefeuille national des biens immobiliers pour avoir une approche globale de la planification, du développement et des priorités;
- poursuit la préparation de plans directeurs de développement des biens immobiliers pour chacune des bases et des escadres dans le but d'améliorer les décisions relatives à la planification des biens immobiliers et aux investissements et de s'assurer qu'elles cadrent avec les priorités du Ministère;
- prévoit augmenter le financement de la maintenance et des réparations des biens immobiliers pour mettre un terme à leur détérioration et atténuer les conséquences d'un report de la maintenance;
- encourage l'établissement de fonctions de maintenance préventive; et
- est en train de concevoir un système de tenue de dossiers intégré et plus fiable qui améliorera les décisions relatives aux biens immobiliers.

La stratégie de la Défense « Le Canada d'abord » et des initiatives de transformation des FC comme l'adoption de nouveaux équipements, l'expansion des capacités, l'accroissement de l'effectif des FC, les projets relatifs à l'Arctique et la mise sur pied de forces de réaction rapide vont obliger la Défense à se donner d'importantes infrastructures. Dans les cinq prochaines années, la mise en place de ces capacités pourrait faire doubler les investissements dans les infrastructures. Il sera tenu compte du financement de ces capacités nouvelles dans le Plan d'investissement de la Défense que le Ministère est en train de préparer. Fournir ces infrastructures à temps constituera une entreprise importante qui posera un défi de taille.

Pour maximiser l'efficacité de son portefeuille de biens immobiliers et s'assurer qu'il convient aux opérations et aux programmes de la Défense, le MDN compte l'année financière 2008-2009 :

- mettre en œuvre une stratégie immobilière qui concentre les activités immobilières sur un but commun;
- adopter une approche de la gestion du portefeuille qui garantisse des décisions concertées, intégrées et efficaces en matière d'investissements;
- intégrer la planification des infrastructures aux premières étapes du processus de développement des forces grâce à une approche intégrée de la préparation du Plan d'investissement de la Défense qui tienne compte à la fois du développement des



nouvelles capacités et du soutien du cycle de vie des capacités, dont les infrastructures sont un élément clé; et

- énoncer et mettre en application un programme stratégique d'investissement au titre des biens immobiliers comme le prévoit le plan d'investissement du Ministère pour faire face à des risques accrus et à des dépenses élevées au titre des bien immobiliers, à la grandeur des FC.

Le tableau 7 de la section III présente de plus amples renseignements sur les grands projets d'immobilisations (construction).

Services de gestion de l'information

Les priorités associées à la transformation de la GI/TI durant l'année financière 2008-2009 vont déboucher sur une rationalisation des applications de GI et de l'infrastructure de la TI. Elles vont comprendre aussi la poursuite de l'amélioration du modèle de prestation des services de GI/TI. Des améliorations seront obtenues par la poursuite de l'unification des ressources destinée à accroître l'efficacité et l'efficience des services de soutien interne et par le soutien des efforts de rationalisation qui sont faits dans les divers secteurs d'activité. Les gains d'efficience ainsi obtenus aideront la Défense à donner forme à d'autres priorités.

Les FC sont engagées dans un ambitieux programme destiné à unifier et à améliorer une foule de systèmes secrets de commandement et de contrôle (C2) pour en faire un élément clé dans la réalisation de la vision de FC transformées et rationaliser les services et les systèmes. La capacité de commandement et de contrôle intégrés (C2I) qui en résultera permettra un échange continu de renseignements secrets au sein du MDN et des FC et un partage de renseignements avec d'autres ministères et organismes et avec des alliés clés. Pour y arriver, le Ministère aura recours à des initiatives de soutien en service, des projets d'immobilisations et des mesures de transformation des activités qui viseront tous à donner aux commandants opérationnels et aux décideurs du Ministère un meilleur accès à l'information. Une unification et des améliorations similaires sont également envisagées pour les systèmes de renseignement.

Les efforts vont porter sur la mise en place de services partagés pour le Web et la sécurité durant l'année financière 2008-2009. Le Sous-ministre adjoint (Gestion de l'information) (SMA[GI]) va en outre poursuivre le développement et la mise en place d'une capacité de gestion des dossiers et des documents et l'élaboration d'un plan de gestion du contenu.

La Défense va continuer d'unifier et d'améliorer ses systèmes d'information sur la gestion des ressources humaines. L'accent sera mis pendant l'année financière 2008-2009 sur l'amélioration des systèmes qui concernent les politiques, les processus et les changements organisationnels relatifs au personnel militaire. Le SMA(GI) travaille en collaboration avec l'autorité fonctionnelle du personnel militaire, le Chef du personnel militaire (CPM), pour élaborer une stratégie et un plan détaillé qui visent à fournir aux FC un système plus efficace de gestion des ressources humaines.

L'approche proposée ci-dessus sera globale et elle tiendra compte des exigences de tout le processus militaire. Elle sera précisée pendant l'année financière 2008-2009, et une voie à suivre sera recommandée.



Services juridiques

Un système de justice militaire efficace et réceptif étant essentiel à l'exercice du commandement opérationnel, le Cabinet du Juge-avocat général (JAG) travaillera aussi avec d'autres intervenants du milieu de la justice militaire dans le but de réduire le temps que mettent les cours martiales à rendre des décisions.

Durant l'année financière 2008-2009, le Cabinet du JAG va continuer de centrer ses efforts sur le soutien des opérations. En plus de donner des avis juridiques prospectifs sur le droit des opérations et le droit international, les avocats militaires du nouveau Centre de droit militaire des Forces canadiennes (CDMFC), une section de l'Académie canadienne de la Défense (ACD), vont proposer de nouvelles façons d'offrir aux FC une instruction et une doctrine du droit militaire qui soient axées sur les opérations. Pour donner suite à la deuxième étape de la transformation des FC, le Cabinet du JAG est en train d'examiner le soutien juridique qu'il offre aux états-majors opérationnels et de revoir entièrement son effectif afin de déterminer si la structure actuelle répond aux besoins des déploiements opérationnels.

Le Bureau du Conseiller juridique du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes (CJ MDN/FC) fournit un éventail complet de conseils juridiques et de services de rédaction et de recours en justice sur toutes les questions qui concernent le MDN et les FC, si ce n'est le droit militaire et la justice militaire, que la *Loi sur la défense nationale* attribue expressément au JAG. Durant l'année financière 2008-2009, le CJ MDN/FC va attacher une importance particulière :

- à poursuivre la transformation de l'organisation pour la rendre plus efficace et accroître ainsi sa capacité de remplir sa mission d'une manière stratégique et opportune; et
- à poursuivre ses efforts de coordination avec le JAG pour faire en sorte que des services juridiques continus et intégrés soient offerts à leurs clients du MDN et des FC.

Affaires publiques / Services de communication

Le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes œuvrent dans un milieu qui exige des messages cohérents et coordonnés de la part du gouvernement. À ce titre, le SMA(AP) joue un rôle crucial dans la transmission des priorités de défense.

En tant qu'autorité fonctionnelle reconnue en ce qui a trait aux affaires publiques, le SMA(AP) appuie toutes les activités et les opérations du MDN et des FC en gérant la fonction ministérielle de communication. Outre la prestation de services cruciaux comme la planification stratégique, le marketing et la publicité, les services créatifs et la gestion des problèmes, l'organisation continuera de donner des conseils aux commandements/armées/unités afin de garantir que leurs propres plans et activités d'AP sont conformes aux grandes politiques, communications et objectifs du Ministère.

Au courant de l'année financière 2008-2009, les Affaires publiques continueront de donner une orientation stratégique et des directives concernant les communications du MDN et des FC en fournissant du soutien aux annonces du MDN et des FC, en



coordonnant les opérations médiatiques et les activités d'AP, en mettant en œuvre un nouveau plan de communication stratégique et en veillant à la planification des communications pour les documents ministériels et les mémoires au Cabinet. Par ailleurs, l'organisation continuera d'appuyer le recrutement des FC grâce à la campagne publicitaire actuelle.

De plus, les Affaires publiques s'efforceront d'améliorer leurs pratiques de gestion dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources. Des cadres de gestion, qui seront mis en œuvre, permettront une meilleure affectation des ressources, une plus grande efficacité des services et de meilleures analyses comparatives.

Services d'évaluation / Services de vérification interne

Évaluation des programmes

En plus de faire des évaluations davantage consacrées à des questions opérationnelles, les services d'évaluation des programmes vont s'attacher durant l'année financière 2008-2009 à affermir la fonction d'évaluation du MDN et à s'assurer qu'elle pourra satisfaire aux exigences de la nouvelle politique d'évaluation attendue. Cela s'appliquera notamment à la nécessité d'évaluer, aux termes de la *Loi fédérale sur la responsabilité*, la pertinence et l'efficacité de l'ensemble des programmes de subventions et de contributions du MDN et des FC dans le cadre d'un cycle quinquennal. Il faudra aussi probablement évaluer intégralement les dépenses de programmes directes du MDN et des FC dans le cadre d'un cycle quinquennal. Ainsi, la grande priorité de la fonction d'évaluation pendant l'année financière 2008-2009 consistera à préparer un plan de mise en œuvre pour la nouvelle politique d'évaluation attendue.

Les résultats clés escomptés durant l'année financière 2008-2009 sont un plan quinquennal d'évaluation et une description claire des moyens que les services d'évaluation entendent prendre pour obtenir les résultats fixés dans la nouvelle politique. Toute restructuration se ferait dans le cadre des grands changements organisationnels auxquels le Chef – Service d'examen (CS Ex) est en train de donner forme. Ces efforts visent à accroître la somme et la qualité des renseignements mis à la disposition du Ministre, du Ministère et des organismes centraux pour les aider à prendre des décisions éclairées en matière de gestion, de dépenses et d'orientation.

Une liste complète des travaux d'évaluation qui seront faits pendant l'année financière 2008-2009 et une liste provisoire des travaux prévus sont présentées au tableau 10 (Évaluations) de la section III.

Vérifications

La grande priorité des services de vérification interne du MDN et des FC pendant l'année financière 2008-2009 consistera à donner suite aux exigences de la politique sur la vérification interne du Conseil du Trésor de 2006, qui doit être pleinement appliquée avant le 1^{er} avril 2009. La fonction de vérification sera restructurée et développée pour être en mesure de satisfaire aux exigences de la politique et pour continuer de faire, à l'intention de la haute direction du MDN et des FC, d'importantes vérifications. Cette restructuration et ce développement font partie d'un réalignement global du Service



d'examen; ils seront aussi le centre d'intérêt de la vérification interne pendant l'année financière 2008-2009.

Le Chef – Service d'examen entreprendra également des travaux de vérification spécifiques pour être en mesure de faire une évaluation globale de l'efficacité et de la pertinence des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du MDN et des FC. De nombreux travaux de vérification se poursuivront dans des domaines comme la gestion des acquisitions d'immobilisations et des marchés, la gestion financière, les ressources humaines et la sécurité.

Une liste complète des travaux de vérification qui seront faits en 2008-2009 et une liste provisoire des travaux prévus sont présentées au tableau 12 (Vérifications internes) de la section III.

Autres services de soutien

Programmes de sécurité

Sécurité générale

Le Programme de sécurité générale, <http://www.vcds.forces.gc.ca/dsafeg/intro_f.asp>, est le programme de santé et de sécurité au travail du Ministère. De concert avec 10 programmes spécialisés en matière de santé et de sécurité (vols, lasers, fréquences radioélectriques, incendies, matériel roulant, explosifs, sous-marins, sécurité en plongée, sûreté nucléaire, santé au travail des FC) et assujettie à une structure de gouvernance générale, la collectivité de la sécurité du MDN et des FC a le mandat de faire respecter la réglementation voulue, de reconnaître et d'atténuer les risques, et de prévenir les situations dangereuses et d'en réduire le nombre. Ces programmes et les autorités qui en ont la responsabilité sont énumérés dans la Directive et ordonnance administrative de la Défense (DOAD) 2007-0 – Sécurité, qui peut être consultée à l'adresse <http://www.admfincs.forces.gc.ca/admfincs/subjects/daod/2007/intro_f.asp>.

Le Programme de sécurité générale s'est notamment fixé pour l'année financière 2008-2009 les priorités suivantes :

- améliorer les techniques d'identification et d'atténuation des risques en milieu de travail;
- continuer de réduire le nombre des situations dangereuses;
- améliorer les synergies entre les programmes par l'harmonisation des politiques et des procédures.

Sûreté nucléaire

Le ministre de la Défense nationale a la responsabilité de prescrire et de faire appliquer des exigences relatives au contrôle et à l'utilisation des sources de rayonnements ionisants à la Défense. Le Directeur général – Sûreté nucléaire administre un régime de contrôle fondé sur les risques qui autorise les activités nucléaires du MDN et des FC compte tenu de leurs risques et en fonction des exigences en matière de santé, de sûreté, de sécurité et de protection de l'environnement.



Le Rapport sur la [gestion des activités nucléaires](#) contient de plus amples renseignements sur la sûreté nucléaire à la Défense.

Système de règlement des griefs des FC

La Défense demeure résolue à appuyer un système de règlement des griefs des FC (SRGFC) qui s'applique à tout le processus de règlement des griefs des FC.²⁴ Le SRGFC va continuer de favoriser un règlement efficace des plaintes dans les FC, depuis les premières étapes d'une plainte jusqu'à la décision finale faisant suite à un grief.

Les priorités du SRGFC pour l'année financière 2008-2009 seront les suivantes :

- travailler avec d'autres organismes de traitement de plaintes à la création d'un système global de traitement des plaintes des FC;
- créer un SRGFC en ligne qui soit polyvalent et adapté aux besoins de tous les utilisateurs et qui comprenne un réseau de renseignements sur la gestion des cas;
- maintenir un programme d'information sur le SRGFC faisant appel à des séminaires et à des séances de formation.

On pourra obtenir de plus amples renseignements sur l'Autorité des griefs des Forces canadiennes à l'adresse <http://www.cfga.forces.gc.ca/intro_f.asp> et sur le Comité des griefs des Forces canadiennes, à l'adresse <<http://www.cfgb-cgfc.gc.ca/process-f.php>>.

²⁴ C'est-à-dire un système de règlement des griefs qui s'applique à chacune des étapes successives des dossiers, à tous les niveaux des FC, depuis la présentation initiale jusqu'à la décision finale.



SECTION VI : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Appendice A – Application des lois et règlements

Le ministre de la Défense nationale est responsable devant le Parlement de l'application de nombreuses lois et il doit assumer les responsabilités que lui impose l'administration d'un grand nombre de lois et de règlements. On en trouvera une liste complète à l'adresse <http://www.forces.gc.ca/dgsp/rep-pub/ddm/rpp/rpp08-09/appA_f.asp>.

Appendice B – Partenaires et intervenants clés

Le MDN et les FC travaillent avec de nombreux partenaires canadiens et étrangers à la réalisation de la mission, des programmes et des activités de la Défense. La diversité des partenaires et des intervenants en jeu témoigne bien de la portée du mandat de la Défense. Une liste complète des partenaires et des intervenants de la Défense peut être consultée à l'adresse <http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/rep-pub/ddm/rpp/rpp08-09/appB_f.asp>.

Appendice C – Feuille de route stratégique du MDN et des FC

La feuille de route stratégique du MDN et des FC et des renseignements sur les objectifs stratégiques peut être obtenue à l'adresse <http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/rep-pub/ddm/rpp/rpp08-09/strat-map_f.asp>.



Appendice D – Personnes-ressources

Renseignements sur les plans, les priorités et le rendement du Ministère

Lieutenant-général W.J. Natynczyk, CMM, CSM, CD Vice-chef d'état-major de la Défense Quartier général de la Défense nationale 101, promenade du Colonel-By Ottawa (Ontario) K1A 0K2	Téléphone : (613) 992-6052 Télécopieur : (613) 992-3945
--	--

Renseignements financiers

Contre-amiral Bryn M. Weadon, CMM, CD, CMA, L.pro Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère) Quartier général de la Défense nationale 101, promenade du Colonel-By Ottawa (Ontario) K1A 0K2	Téléphone : (613) 992-5669 Télécopieur : (613) 992-9693
---	--

Renseignements généraux

M^{me} Josée Touchette Sous-ministre adjointe (Affaires publiques) Quartier général de la Défense nationale 101, promenade du Colonel-By Ottawa (Ontario) K1A 0K2	Téléphone : (613) 996-0562 Télécopieur : (613) 995-2610 Courriel : information.touchette.jr@forces.gc.ca
--	---

Sites Internet

Ministère de la Défense nationale	<http://www.forces.gc.ca>
Cabinet du Juge-avocat général	<http://www.forces.gc.ca/jag/main_f.asp>
Bureau de l'Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes	<http://www.ombudsman.forces.gc.ca/>
Secrétariat national de recherche et de sauvetage	<http://www.nss.gc.ca/>
Recherche et développement pour la défense Canada	<http://www.drdc-rddc.gc.ca/>
Centre de la sécurité des télécommunications Canada	<http://www.cse-cst.gc.ca/>
Planification et gestion de la Défense	<http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/intro_f.asp>



Appendice E – Liste des abréviations

A

AAP	Architecture des activités de programme
ACC	Anciens Combattants Canada
ACD	Académie canadienne de la Défense
ACI	Aéronef de combat interarmées
AFS	Agent financier supérieur
AIPRP	Accès à l'information et protection des renseignements personnels
ASFC	Agence des services frontaliers du Canada

C

C2	Commandement et contrôle
C4ISR	Commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance
CA	Commandement d'armée
CCAFM	Commandement de la composante aérienne de la Force multinationale
CED	Comité d'examen des dépenses
CEGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
CEMA	Chefs d'état-major des armées
CEMD	Chef d'état-major de la Défense
CFB	Canadian Forces Base
CFD	Chef – Développement des forces
CFT	Commandement de la Force terrestre
CGD	Comité de gestion de la Défense
CGFC	Comité des griefs des Forces canadiennes
CIC	Cadre des instructeurs de cadets
CFIRI	Capacités de fusion de l'information et du renseignement interarmées
CIRS	Comité interministériel de recherche et de sauvetage
CLFC	Conseil de liaison des Forces canadiennes
CMR	Collège Militaire Royal
CMTC	Centre canadien d'entraînement aux manœuvres
COI	Capacité opérationnelle initiale
COM Canada	Commandement Canada
COMFEC	Commandement de la Force expéditionnaire du Canada
COMFOSCAN	Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada
COMSOCAN	Commandement du soutien opérationnel du Canada
COSM	Centre des opérations de la sûreté maritime
COSPAS-SARSAT	<i>Cosmicheskaya Sistyema Poiska Avariynich Sudov-Search and Rescue Satellite-Aided Tracking</i>
COT	Capacité opérationnelle totale
CPCP	Comité permanent des comptes publics
CPM	Chef du personnel militaire



CPR	Cadre de la Première réserve
CRD	Chef du renseignement de la Défense
CRFM	Centre de ressources pour les familles des militaires
CRG	Cadre de responsabilisation de gestion
CS Ex	Chef – Service d’examen
CST	Centre de la sécurité des télécommunications

D

DDOS	Directive sur la disponibilité opérationnelle stratégique
DMPI	Diversification des modes de prestation de l’instruction

E

EE	Équité en emploi
EICC	Équipe d’intervention en cas de catastrophe
EOG	Écologisation des opérations gouvernementales
EQA	Effectifs qualifiés en activité
ESE	Étude des systèmes d’emploi
ETP	Équivalent temps-plein
É.-U.	États-Unis

F

F & E	Fonctionnement et entretien
FC	Forces canadiennes
FELEX	Projet de prolongation de la vie de l’équipement des frégates
FIN SAR	Fonds des initiatives nouvelles de recherche et sauvetage
FOA	Force opérationnelle en Afghanistan
FOI	Force opérationnelle interarmées
FOI Afghanistan	Force opérationnelle interarmées en Afghanistan
FOIN	Force opérationnelle interarmées (Nord)
FOS	Forces d’opérations spéciales
FRCS	Feuille de route sur les capacités stratégiques

G

GCC	Garde côtière canadienne
GI	Gestion de l’information
GIR	Gestion intégrée des risques
GR	Gestion du rendement
GRC	Gendarmerie royale du Canada

I

IED	Dispositif explosif de circonstance
-----	-------------------------------------



J

JAG	Juge-avocat général
FOII	Force opérationnelle interarmées interinstitutions

L

LO	Langues officielles
----	---------------------

M

MARC	Mode alternatif de règlement des conflits
MDN	Ministère de la Défense nationale
MPO	Ministère des Pêches et des Océans

N

NORAD	Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord
NORTHCOM	Commandement du Nord
NRF	Force de réaction de l'OTAN

O

OMB	Ombudsman
OP	Opération
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

P

PAC	Planification axée sur les capacités
PAIM	Programme d'aide à l'instruction militaire
PCA	Plan de continuité des activités
PGS	Politique du gouvernement sur la sécurité
PII FC	Plan d'instruction intégrée des FC
PMF	Performance Management Framework
PRM	Profil des risques du Ministère
PRS	Plan de recrutement stratégique

Q

QGI FC	Quartier général interarmées des Forces canadiennes
QMB	Qualification militaire de base

R

R et D	Recherche et développement
--------	----------------------------



RCN	Région de la capitale nationale
RDDC	Recherche et développement pour la défense Canada
RH	Ressources humaines
RJC	Rangers juniors canadiens
RMR	Rapport ministériel sur le rendement
RPP	Rapport sur les plans et les priorités

S

S&T	Science et technologie
SAR	Recherche et sauvetage
SCI	Système de communications et d'information
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SDD	Stratégie de développement durable
SDF	Soutien à la prise de décisions financières
SGRR	Structure de gestion des ressources et des résultats
SI2C	Système intégré de commandement et de contrôle
SM	Sous-ministre
SMA(Fin SM)	Sous-ministre adjoint (Finances et Services du Ministère)
SMA(RH-Civ)	Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils)
SMA(GI)	Sous-ministre adjoint (Gestion de l'information)
SMA(AP)	Sous-ministre adjoint (Affaires publiques)
SNRS	Secrétariat national de recherche et sauvetage
SVSM	Système de véhicule de soutien moyen

T

TC	Transport Canada
TI	Technologie de l'information
TSO	Traumatisme lié au stress opérationnel

U

UAE	Unité aérienne expéditionnaire
UAV	Véhicule aérien sans pilote
ONU	Organisation des Nations Unies

V

VCEMD	Vice-chef d'état-major de la Défense
-------	--------------------------------------



Index

- AAP 1, 7, 8, 9, 10, 21, 34, 68, 74, 88, 96, 97, 102, 111
- ACDI..... 72
- acquisition 15, 16, 29, 31, 40, 61, 62, 63, 64, 93, 98, 99, 101
- Activités de programme..... 24
- aéronef..... 40, 82
- Afghanistan 2, 16, 22, 26, 27, 28, 31, 36, 37, 40, 42, 63, 69, 76, 81, 100, 112
- aide 25, 26, 31, 37, 40, 42, 51, 53, 56, 57, 69, 72, 78, 81, 82, 101, 113
- allés 80
- amélioration ... 48, 56, 59, 71, 72, 73, 98, 104
- Amérique du Nord ... 2, 4, 25, 28, 31, 39, 41, 71, 81, 82, 113
- Anciens Combattants Canada 51, 76, 111
- aperçu..... 22, 85
- apprentissage..... 52, 59, 60, 98
- approches 1, 25, 44
- approvisionnement 29, 30, 42, 61, 70, 86
- approvisionnement national..... 29, 30
- Arctique 1, 16, 19, 27, 35, 62, 65, 66, 70, 71, 76, 103
- assistance..... 73, 77
- bien-être 27, 56, 100
- biens immobiliers..... 39, 41, 102, 103
- bilingue 79
- budget principal des dépenses..... 15
- buts..... 11, 44, 86
- cadence opérationnelle..... 23, 44
- camions 64
- capacité 1, 7, 8, 13, 14, 15, 16, 18, 24, 25, 26, 31, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 47, 49, 51, 52, 53, 58, 59, 61, 63, 64, 65, 66, 69, 70, 71, 73, 75, 76, 77, 79, 84, 85, 97, 98, 102, 104, 105
- changement 53
- choix..... 31, 52
- civil..... 13, 23, 27, 45, 57, 58, 60, 75
- coalition..... 41, 47
- COM Canada . 25, 26, 41, 54, 70, 71, 82, 111
- combati, 4, 12, 13, 15, 16, 19, 24, 25, 26, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 45, 50, 53, 54, 55, 62, 64, 70, 71, 82, 84, 90, 96, 111
- COMFEC 26, 41, 42, 71, 72, 73, 111
- COMFOSCAN..... 26, 42, 111
- commandement et contrôle 41, 72
- commerce..... 61, 64, 85
- communications ... 18, 36, 41, 49, 52, 55, 76, 105, 111, 114
- comptabilité..... 66, 101, 102
- COMSOCAN..... 26, 42, 70, 73, 111
- confiance 24, 25, 33, 69, 85
- conflit 28, 40, 72
- connaissance 42, 69
- contingence 22, 30, 35, 37, 41, 70
- contrat 48
- contribuer . 1, 7, 8, 24, 25, 27, 67, 69, 70, 76, 85
- contrôle 5, 14, 40, 55, 64, 67, 71, 73, 76, 78, 99, 101, 104, 106, 107, 111, 114
- coopération 19, 29, 38, 54, 70, 72, 81, 82, 85
- croissance . 22, 23, 29, 37, 39, 44, 45, 52, 53
- décaissement 66, 101
- défi 35, 42, 43, 103
- démocratie..... 27
- déploiement.... 22, 38, 39, 47, 48, 50, 51, 52, 73, 90, 91
- développement i, 4, 13, 14, 28, 29, 30, 31, 35, 37, 41, 43, 44, 45, 52, 59, 64, 73, 75, 81, 82, 83, 85, 86, 87, 93, 98, 99, 101, 103, 104, 106, 110, 113, 114
- directive..... 11, 13, 35, 98, 100
- disponibilité opérationnelle 9, 13, 25, 26, 32, 33, 35, 36, 41, 42, 43, 49, 53, 70, 112
- diversité..... 7, 29, 44, 47, 60, 79, 109
- échange 27, 70, 104
- économique 27, 28, 100, 101
- éducation..... 43, 46, 47, 52, 58, 78
- effectif 22, 23, 26, 33, 37, 38, 39, 53, 54, 55, 56, 59, 60, 61, 69, 71, 79, 80, 100, 103, 105



- engagements. 1, 7, 24, 25, 26, 33, 35, 39, 47, 55, 72, 84, 85, 86, 87
- entretien.... 29, 30, 39, 41, 64, 89, 91, 92, 93, 112
- environnement..... 44, 86, 107
- équipement 31, 39, 42, 48, 52, 56, 61, 64, 70, 71, 72, 76, 89, 90, 93, 99, 112
- équité en emploi..... 46
- États-Unis. 4, 25, 28, 51, 70, 71, 82, 102, 112
- ETP i, 22, 23, 95, 112
- évacuation 40, 72
- évaluation..... ii, 81, 87, 97, 98, 106
- expansion . 15, 22, 23, 28, 37, 38, 43, 44, 45, 47, 54, 58, 103
- famille 47, 51, 79
- flotte 18, 35, 36, 40, 62, 63
- fonction de contrôleur 54, 99, 102
- force opérationnelle 37
- gestion de l'information ii, 8, 52, 77, 104
- gestion des ressources.. 7, 9, 17, 59, 104, 114
- gestion des risques 9, 97, 98, 102, 106
- gestion du rendement 9, 97, 98, 101
- gestion financière ii, 59, 101, 107
- gouvernance... 1, 7, 8, 24, 26, 27, 30, 31, 69, 73, 75, 81, 84, 85, 98, 106, 107
- grief..... 108
- hélicoptère..... 15, 18, 19
- humanitaire 25, 37, 40, 72
- identité..... 1, 7, 26, 27, 84
- infrastructure.. 14, 31, 36, 39, 60, 63, 69, 78, 90, 93, 104
- installation..... 33, 48, 90
- instruction 36, 38, 43, 44, 46, 47, 49, 50, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 63, 79, 80, 81, 82, 105, 112, 113
- intégrer 9, 13, 44, 53, 59, 62, 64, 98, 103
- intendance 99
- interarmées 16, 19, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 43, 62, 63, 64, 65, 66, 69, 71, 72, 75, 82, 100, 111, 112, 113
- intérêt 56, 78, 80, 87, 106
- interinstitutions 17, 37, 43, 71, 113
- international ... 18, 24, 25, 28, 36, 82, 85, 105
- interopérabilité 36, 39, 77
- intervention rapide 26, 47
- investissement 22, 24, 31, 33, 35, 52, 53, 61, 62, 98, 99, 102, 103
- JAG 55, 104, 105, 113
- justice 4, 104, 105
- langues officielles 79
- leadership 2, 24, 46, 47, 52, 56, 60, 80
- liaison..... 27, 42, 56, 111
- logement..... 4
- logistique..... 26, 37, 38
- Loi sur la défense nationale 5, 11, 27, 105
- maintenance 31, 60, 103
- maintien de la paix 24, 25, 27, 67, 71, 85
- maintien en poste.... 14, 25, 44, 47, 49, 50, 59, 79
- maritime .. 16, 18, 26, 34, 35, 69, 82, 111
- matériel 29, 42, 52, 60, 61, 64, 72, 98, 101, 107
- menaces..... 8, 25, 41, 42, 70, 72, 81
- mesure du rendement 5, 9, 43
- mettre sur pied 25, 35, 36, 37, 43, 47, 55, 73
- militaire 4, 5, 9, 13, 15, 16, 17, 23, 25, 27, 37, 38, 39, 43, 44, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 60, 64, 70, 72, 73, 75, 76, 79, 80, 81, 82, 90, 91, 104, 105, 111, 113
- mise sur pied .. 25, 30, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 43, 44, 48, 54, 69, 73, 103
- mission 1, 4, 7, 16, 25, 26, 28, 31, 36, 37, 42, 48, 49, 54, 56, 58, 59, 68, 69, 71, 74, 76, 81, 82, 96, 98, 105, 109
- mission de la Défense 4
- modernisation... 1, 16, 24, 31, 35, 36, 40, 62, 64, 97
- multinational 37
- national i, 4, 5, 13, 18, 22, 24, 25, 35, 46, 52, 60, 67, 76, 77, 78, 80, 85, 94, 95, 103, 110, 114
- 2
- Nations Unies..... 81, 114
- navire..... 36, 62, 66
- NORAD ... 25, 28, 39, 67, 70, 71, 81, 82, 113



objectif . 2, 23, 29, 44, 51, 54, 57, 58, 62, 63, 69, 75, 87, 97, 99	recherche ... i, 1, 5, 17, 18, 22, 26, 27, 39, 40, 44, 51, 63, 71, 77, 78, 82, 93, 94, 95, 110, 111, 112, 114
occasion..... 41, 57, 58, 81, 82, 97	recherche et sauvetage i, 5, 27, 94, 95, 112, 114
Ombudsman i, 5, 22, 78, 92, 110, 113	reconnaissance 40, 41, 43, 58, 60, 63, 72, 76, 80, 91, 111
organisation... i, 6, 7, 8, 9, 14, 30, 54, 56, 57, 80, 86, 97, 98, 99, 105	recrutement 25, 29, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 53, 58, 59, 60, 79, 101, 105, 113
organisme i, 42, 48, 95	réduction 15, 29, 30, 37, 101
OTAN 28, 36, 41, 42, 67, 72, 73, 81, 82, 102, 113	règlement..... 79, 108, 113
paiements de transfert 7, 83, 88	relations..... 5, 27, 69, 70
paix.. 1, 2, 4, 7, 26, 27, 31, 71, 81, 82, 84	relève..... 36, 59, 77
parc..... 64, 65	remplacement. 16, 35, 39, 40, 41, 62, 64, 65, 102
partenaires 1, 7, 26, 27, 28, 44, 67, 69, 70, 72, 73, 77, 78, 109	renseignement 18, 40, 45, 50, 63, 69, 75, 76, 91, 104, 111, 112
partenariat 58	réserve .. 5, 22, 23, 37, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 80, 81, 89, 90, 112
patrimoine 76, 85	Réserve supplémentaire 52, 56, 90
patrouilles..... 25, 27, 30, 56, 71, 80	responsabilisation... 3, 8, 27, 97, 98, 102, 112
perfectionnement.... 1, 25, 38, 43, 45, 47, 52, 57, 59, 60, 61, 79, 82, 101	responsabilité ... 4, 17, 25, 54, 63, 70, 86, 106, 107
Plan de la Défense..... 5, 9, 11, 33	ressourcesii, 1, 3, 5, 8, 11, 12, 13, 15, 22, 23, 25, 26, 27, 29, 30, 31, 35, 36, 37, 41, 42, 44, 47, 51, 52, 53, 57, 58, 59, 71, 89, 95, 98, 99, 100, 104, 106, 107, 110, 112
planification . 8, 9, 11, 22, 26, 28, 29, 31, 43, 53, 55, 59, 61, 69, 72, 77, 97, 100, 101, 103, 105	ressources humaines. 22, 23, 29, 59, 104, 107
politique 4, 5, 7, 9, 11, 42, 49, 53, 75, 79, 81, 106	résultat..... i, 8, 9, 24, 25, 33, 49
polyvalent..... 82, 108	revenu disponible 16
portefeuille 4, 102, 103	risques 43, 50, 53, 54, 55, 61, 77, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 107, 112, 113
possibilités..... 22, 39, 46, 53, 56, 59, 82	Royaume-Uni..... 82, 102
prévention 77, 78, 95	santé 4, 17, 18, 27, 43, 45, 48, 49, 51, 52, 53, 55, 85, 100, 107
priorités .. 1, 3, 11, 12, 24, 31, 35, 39, 42, 50, 59, 61, 69, 75, 77, 78, 79, 89, 100, 103, 104, 105, 107, 108, 110, 114	sécurité i, 1, 2, 4, 5, 7, 16, 17, 18, 19, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 31, 33, 35, 42, 56, 64, 67, 69, 70, 71, 72, 75, 77, 78, 81, 82, 84, 85, 91, 93, 100, 104, 107, 110, 112, 113
prise de décisions ... 8, 13, 69, 75, 86, 97, 101, 114	SGRR 7, 8, 9, 98, 114
projet .. 15, 17, 18, 20, 35, 39, 48, 56, 62, 63, 64, 65, 69, 70, 72, 76, 89, 90, 91, 94, 99, 101	sous-marin..... 36, 41, 107
prosperité..... 35, 82	
protection 28, 31, 61, 64, 69, 73, 76, 100, 107, 111	
protéger 1, 2, 4, 16, 25, 27, 28, 31, 81	
publicité..... 16, 105	
Rangers canadiens 22, 52, 56, 71, 80, 81, 90	
réaffectation 92	
réalisations 59	



soutenir. 7, 17, 23, 25, 33, 36, 37, 39, 49, 52, 54	technologie..... 17, 18, 19, 52, 75, 77, 82, 114
soutien.... ii, 4, 15, 18, 26, 29, 30, 35, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 55, 57, 60, 61, 62, 64, 65, 66, 69, 70, 72, 73, 80, 81, 83, 90, 91, 98, 100, 103, 104, 105, 107, 111, 114	technologie de l'information..... 52
souveraineté 1, 16, 27, 28, 30, 41, 56, 70, 71, 76	terrain 49, 57, 76, 81
stabilité 1, 2, 7, 24, 25, 26, 67, 71, 82, 84, 85	territoire..... 1, 25, 67, 70, 102
stratégique... i, ii, 8, 9, 13, 15, 16, 22, 24, 25, 27, 30, 31, 33, 35, 37, 40, 42, 43, 58, 59, 67, 69, 73, 75, 84, 86, 97, 98, 99, 100, 103, 105, 109, 112, 113	terrorisme 28, 36, 42
succès 24, 25, 49, 61, 67, 85	transformation.. 13, 23, 24, 30, 31, 37, 39, 41, 42, 54, 56, 62, 73, 75, 79, 97, 99, 103, 104, 105
suppléance..... 38	transformer..... 47, 69
surveillance 4, 25, 31, 40, 44, 48, 63, 67, 71, 76, 91, 111	transport aérien 15, 16, 18, 19, 26, 31, 40, 63, 65, 66, 80
surveiller 1, 76	Union européenne 82
tableau de bord prospectif..... 9, 97	urgence..... 53, 54, 56, 72
	valeurs.. 4, 12, 16, 24, 27, 30, 73, 74, 75, 76, 79, 81, 82, 84, 91, 92, 94, 96
	véhicules .. 15, 29, 40, 45, 60, 61, 63, 64, 65, 76, 81
	vérification ii, 99, 102, 106, 107
	vision..... 37, 39, 86, 104